

# Convergences Emploi Cergy

PLIE de Cergy-Pontoise

## Rapport d'Activités 2023



Participants PLIE copyright : EQUALIS



« Construisons les emplois  
d'aujourd'hui ! »



Cofinancé par  
l'Union européenne

PLAN LOCAL POUR L'INSERTION ET L'EMPLOI

PLIE de Cergy – Pontoise

Un accompagnement  
personnalisé pour un  
retour à l'emploi durable

CERGY

COURDIMANCHE

ERAGNY SUR OISE

VAUREAL



[Https : //www.convergences-emploi.fr](https://www.convergences-emploi.fr)

## Mot de la Présidente



Elina CORVIN

Présidente du PLIE

Adjointe au maire déléguée aux solidarités et à l'emploi

Conseillère communautaire d'agglomération de Cergy-Pontoise

Notre territoire connaît un nombre de personnes éloignées de l'emploi trop important qui nous impose une action efficace et coordonnée. Accompagner, soutenir, être au plus près des besoins et attentes de ceux et celles qui vivent ces situations, telle est l'ambition de Convergences Emploi Cergy. Parce que l'insertion professionnelle nécessite un accompagnement régulier afin que les freins au retour à l'emploi soient levés, elle est un objectif qui nécessite un travail partenarial.

Les besoins et attentes de celles et ceux que nous accompagnons nous obligent : ils comptent sur l'investissement des professionnels de l'insertion pour leur permettre de trouver leur place, d'être reconnus à leur juste valeur, de pouvoir mettre en œuvre leurs compétences et /ou d'en acquérir de nouvelles.

Il y a toujours et encore beaucoup à faire sur ces sujets et notre association, forte de son histoire et consciente des enjeux de la réussite de ses missions, va continuer à œuvrer avec les autres acteurs du territoire pour que le maximum d'aide soit apporté aux habitants des 4 villes adhérentes.

28 ans plus tard, malgré l'immense travail accompli, la dégradation de la situation de l'emploi des dernières années a sensiblement durci la pente des défis qu'il nous reste à relever.

Soutenu avec constance par les communes adhérentes le PLIE de Cergy-Pontoise dispose, dans sa dimension de proximité et à travers l'accompagnement personnalisé qu'il offre à ses publics, de trois atouts de premier plan dans la bataille pour l'accès à l'emploi : la reconnaissance des entreprises d'une part ; la bonne connaissance du territoire et de ses spécificités d'autre part et enfin la réactivité des référents et l'appréciation fine des demandeurs d'emploi, de leurs contraintes et de leurs forces. À nous de les faire fructifier ! »

En tout dernier, avec l'arrivée de France travail, le PLIE de Cergy-Pontoise espère le maintien de la qualité du partenariat engagé depuis plusieurs années.

Pour réaliser cet objet, le PLIE porte des valeurs essentielles pour l'insertion de demandeurs du territoire : créativité, engagement mais également diversité et écoute.

C'est ce socle de valeurs qui permet pleinement la réalisation de l'objet de l'association « de participer à la mise en œuvre du plan Cergyssois d'Insertion par l'Economique, conformément à la délibération du Conseil Municipal de Cergy en sa séance du 21 septembre 1995. Notre territoire est un territoire d'accueil, au sens large, et le PLIE participe à ce principe : l'accueil universel.

Il est bon de rappeler, conformément aux statuts de l'association, que dans « un contexte économique mouvant, dans un bassin d'emploi difficile, la vocation claire du PLIE est d'être une structure adaptable et réactive aux évolutions sociétales et aux demandes des demandeurs d'emploi exclus, en complémentarité de l'ensemble des structures existantes (...), également d'être un lieu de coordination et d'impulsion, d'idées et d'actions pour offrir aux DELD les capacités de développement du « faire avec », et enfin un lieu d'expérimentation et de préfiguration, soucieux du contexte local et des partenariats efficaces à mettre en œuvre.

## Sommaire :

- 1 - Le PLIE (page 5)
- 2 - L'organisation du PLIE (page 10)
- 3 - Le public (page 19)
- 4 - Les étapes de parcours (page 37)
- 5 - Les résultats (page 45)
- 6 - Zoom sur les chantiers d'insertion (page 52)
- 7 - La relation entreprise (page 59)
- 8 - L'Europe (page 69)
- 9 - Conclusion (page 83)



# LE PLIE de Cergy-Pontoise

Plan Local pour l'Insertion et l'Emploi

- 1.1 - *Qu'est-ce qu'un PLIE ?*
- 1.2 - *Objet du PLIE ?*
- 1.3 - *Son territoire ?*
- 1.4 - *La demande d'emploi sur le territoire*
- 1.5 - *La demande d'emploi par communes adhérentes*
- 1.6 - *La demande d'emploi pour la Communauté d'Agglomération*

## 1.1 - Qu'est-ce qu'un PLIE ?

**Les Plans Locaux Pluriannuels pour l'Insertion et l'Emploi (PLIE) mobilisent et renforcent l'ensemble des moyens concourant à l'accompagnement des publics durablement exclus du marché du travail. Selon la circulaire DGEFP 99/40, les PLIE sont définis comme des démarches d'inclusion sociale au plus près des besoins des territoires.**

Pilotés par les élus locaux, les PLIE permettent d'articuler et de coordonner la mise en œuvre des politiques publiques : ils favorisent et relaient sur un territoire défini la politique nationale, régionale, départementale, locale et cette approche concertée permet l'appel des fonds européens. Sur la base d'une analyse des besoins partagés, les représentants des politiques publiques définissent ensemble les objectifs locaux, une organisation territoriale, les moyens à mobiliser. La mise en œuvre opérationnelle du plan est réalisée par une équipe d'animation.

L'équipe d'animation constitue le socle d'une démarche collective associant acteurs, partenaires et opérateurs du territoire. Elle réalise une ingénierie sociale, professionnelle et financière, sous les orientations du comité de pilotage du plan. Ses missions sont essentiellement centrées sur :

- ➔ L'analyse des besoins des personnes en insertion, l'organisation de la gestion des parcours,
- ➔ L'ingénierie de projet relative aux problématiques, aux outils et aux structures d'insertion,
- ➔ La mobilisation des acteurs économiques,
- ➔ Une ingénierie financière.

Cet ensemble de missions crée une cohérence d'intervention qui donne tout son sens à l'accompagnement vers et dans l'emploi des personnes en insertion, en menant une action intégrée au plus proche des spécificités du territoire et en tissant un réseau fort des acteurs du développement social et du développement économique.

Un ensemble d'opérateurs d'insertion est financé pour réaliser un diagnostic, accompagner, former, mettre en situation de travail les personnes bénéficiant du PLIE jusqu'à une intégration durable dans l'emploi.

L'apport des PLIE en termes de coordination et de plate-forme d'initiatives est fondamental. Leur rôle premier est d'être une plateforme d'animation territoriale visant à coordonner l'intervention des acteurs afin d'optimiser l'offre de service apportée aux publics les plus en difficulté.

Enfin, les PLIE organisent l'accompagnement vers et dans l'emploi pour une population confrontée à des difficultés d'insertion sociale et professionnelle. **Les PLIE vise à favoriser l'insertion professionnelle des personnes confrontées au risque de pauvreté et d'exclusion, par la mise en œuvre de parcours d'insertion coordonnés autour d'étapes ponctuant les phases d'évolutions des participants vers un emploi de qualité et durable, attestée par une présence en emploi ordinaire de plus de 6 mois.**

## 1.2 -Objet du PLIE ?

### *Action territoriale pour une mise en cohérence des interventions publiques*

L'opération permet au PLIE de construire sur son territoire une dynamique d'acteurs et de projets par un travail d'animation, de coordination, d'ingénierie de projets et financière complément du droit Commun pour favoriser l'insertion sociale et professionnelle des habitants du territoire du PLIE les plus éloignés de l'emploi

L'opération se traduit par :

- ➔ La gestion des parcours d'insertion de ses participants
- ➔ La mise en œuvre du partenariat territorial cohérents à sa méthodologie
- ➔ Le développement d'une offre d'insertion répondant aux besoins du territoire
- ➔ Le rapprochement avec le monde de l'entreprise et de l'ESS.

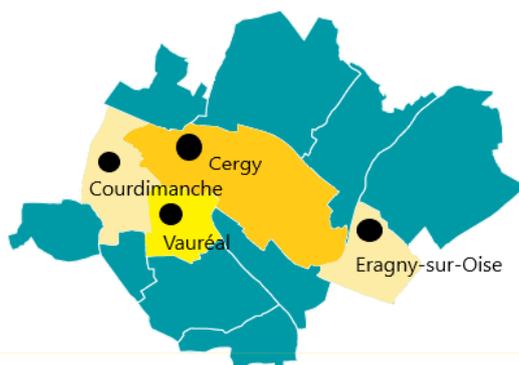
**Le « Plan Local pour l'Insertion et l'Emploi » de Cergy-Pontoise, s'inscrit dans la stratégie territoriale pour l'insertion et l'emploi.**

Plateforme territoriale, fondée sur un diagnostic partagé par les Collectivités Territoriales (Conseil Régional, Conseil départemental, Communes), l'Etat et les acteurs sociaux et économiques concernés, le PLIE coordonne et met en œuvre des programmes et des actions en matière d'insertion et d'emploi. Pour assurer à chaque bénéficiaire un parcours réellement individualisé, le PLIE a su élaborer un dispositif cohérent couvrant son territoire et permettant un réel accompagnement socioprofessionnel de proximité basé sur l'approche globale de la personne.

### *Son territoire ?*

Le PLIE de Cergy-Pontoise est né en 1996 sur la volonté de la Ville de Cergy. Sont venues rejoindre le PLAN, les communes de Courdimanche, Eragny sur Oise, Vauréal.

Les Villes de Cergy, Courdimanche, Eragny sur Oise, et Vauréal comptent 110 511 habitants (recensement de 2021) – Cergy : 68778 habitants ; Courdimanche : 6 925 habitants ; Eragny : 18597 habitants ; Vauréal : 16 211 habitants), soit 52.57% de la population totale de l'agglomération de Cergy-Pontoise (210178).



### 1.3 -La demande d'emploi sur le territoire

Au mois de décembre 2022, les communes adhérentes au PLIE comptaient **11 240 demandeurs d'emploi de catégories ABCDE** enregistrés à Pôle Emploi. (Cergy 8070 ; Courdimanche 560 ; Eragny 1550 ; Vauréal 1400). **(11 790 en décembre 2021)**.

**En décembre 2023, pour les catégories ABCDE, la demande d'emploi est évaluée à 11 570 inscrits pour les quatre communes du PLIE** (source Pole emploi- STMT, Données brutes)

Ancienneté d'inscription	Hommes				Femmes				Total
	< 25 ans	>= 25 =< 49	>= 50 ans	Total Hommes	< 25 ans	>= 25 =< 49	>= 50 ans	Total Femmes	
< 3 mois	320	1020	190	1530	270	990	180	1440	2970
>= 3 mois < 6 mois	190	640	120	950	200	780	160	1140	2090
>= 6 mois < 12 mois	130	770	180	1080	80	780	170	1030	2110
>= 1 an < 2 ans	100	790	240	1130	80	750	260	1090	2220
>= 2 ans < 3 ans	20	290	140	450	10	260	130	400	850
>= 3 ans	10	380	300	690	10	370	260	640	1330
<b>Total</b>	<b>770</b>	<b>3890</b>	<b>1170</b>	<b>5830</b>	<b>650</b>	<b>3930</b>	<b>1160</b>	<b>5740</b>	<b>11570</b>

Source : Pôle emploi - STMT, Données brutes dec-2023

Le nombre des demandeurs d'emploi de + d'un an d'inscription pour les quatre communes s'élève à **2130 femmes et 2270 hommes** soit **4 400 DE**, ce qui correspond à **39%** du nombre de demandeurs d'emploi enregistrés au 4<sup>ème</sup> trimestre 2022. Concernant les DE de + de 50 ans (hommes et femmes), ils représentent **2330** demandeurs d'emploi soit **20%** du total

**En 2023, 15.28% des demandeurs d'emploi ont été accompagnés par le PLIE**

### 1.4 -La demande d'emploi par communes adhérentes

VILLES	< 3 mois	>= 3 mois < 6 mois	>= 6 mois < 12 mois	>= 1 an < 2 ans	>= 2 ans < 3 ans	>= 3 ans	Total
Cergy	2140	1500	1490	1500	560	880	8070
Courdimanche	140	90	90	110	50	80	560
Eragny	380	250	280	310	130	200	1550
Vauréal	320	250	240	280	120	190	1400
<b>Total</b>	<b>2980</b>	<b>2090</b>	<b>2100</b>	<b>2200</b>	<b>860</b>	<b>1350</b>	<b>11570</b>

Les données présentées dans ces tableaux sont arrondies à la dizaine

## 1.5 -La demande d'emploi par communes adhérentes

### Par âges

< 25 ans	< 3 mois	>= 3 mois < 6 mois	>= 6 mois < 12 mois	>= 1 an < 2 ans	>= 2 ans < 3 ans	>= 3 ans	Total
<b>Cergy</b>	420	270	140	110	20	10	<b>970</b>
<b>Courdimanche</b>	30	20	10	10	0	0	<b>70</b>
<b>Eragny</b>	80	60	30	30	10	10	<b>220</b>
<b>Vauréal</b>	70	50	30	30	10	0	<b>190</b>
<b>Total</b>	<b>600</b>	<b>400</b>	<b>210</b>	<b>180</b>	<b>40</b>	<b>20</b>	<b>1450</b>

>= 25 =< 44	< 3 mois	>= 3 mois < 6 mois	>= 6 mois < 12 mois	>= 1 an < 2 ans	>= 2 ans < 3 ans	>= 3 ans	Total
<b>Cergy</b>	1330	910	980	880	320	380	<b>4800</b>
<b>Courdimanche</b>	80	50	50	70	20	30	<b>300</b>
<b>Eragny</b>	200	140	170	190	70	80	<b>850</b>
<b>Vauréal</b>	180	140	140	160	50	80	<b>750</b>
<b>Total</b>	<b>1790</b>	<b>1240</b>	<b>1340</b>	<b>1300</b>	<b>460</b>	<b>570</b>	<b>6700</b>

>= 45 =< 54	< 3 mois	>= 3 mois < 6 mois	>= 6 mois < 12 mois	>= 1 an < 2 ans	>= 2 ans < 3 ans	>= 3 ans	Total
<b>Cergy</b>	280	200	250	300	120	250	<b>1400</b>
<b>Courdimanche</b>	20	20	20	20	10	20	<b>110</b>
<b>Eragny</b>	60	40	50	50	20	50	<b>270</b>
<b>Vauréal</b>	50	30	40	50	30	50	<b>250</b>
<b>Total</b>	<b>410</b>	<b>290</b>	<b>360</b>	<b>420</b>	<b>180</b>	<b>370</b>	<b>2030</b>

>= 55 =< 65	< 3 mois	>= 3 mois < 6 mois	>= 6 mois < 12 mois	>= 1 an < 2 ans	>= 2 ans < 3 ans	>= 3 ans	Total
<b>Cergy</b>	120	100	120	200	110	250	<b>900</b>
<b>Courdimanche</b>	10	10	10	20	10	30	<b>90</b>
<b>Eragny</b>	30	20	30	40	30	60	<b>210</b>
<b>Vauréal</b>	20	30	30	40	30	50	<b>200</b>
<b>Total</b>	<b>180</b>	<b>160</b>	<b>190</b>	<b>300</b>	<b>180</b>	<b>390</b>	<b>1400</b>

Les données présentées dans ces tableaux sont arrondies à la dizaine

L'ancienneté d'inscription mesure le nombre de jours où le demandeur d'emploi a été inscrit, de façon continue, dans sa catégorie d'inscription (ABC, D ou E). Pour les demandeurs d'emploi en catégories A, B ou C, il s'agit donc de l'ancienneté d'inscription dans l'ensemble des catégories A, B, C (et non de l'ancienneté en catégorie A par exemple).

## Par genre

Genre	VILLES	< 3 mois	>= 3 mois < 6 mois	>= 6 mois < 12 mois	>= 1 an < 2 ans	>= 2 ans < 3 ans	>= 3 ans	Total
HOMMES	Cergy	1120	710	760	770	300	450	4110
	Courdimanche	60	40	50	50	20	40	260
	Eragny	190	100	130	150	60	100	730
	Vauréal	170	110	120	150	70	100	720
	<b>Total</b>	<b>1540</b>	<b>960</b>	<b>1060</b>	<b>1120</b>	<b>450</b>	<b>690</b>	<b>5820</b>
FEMMES	Cergy	1030	790	720	730	260	430	3960
	Courdimanche	70	50	50	60	30	40	300
	Eragny	190	150	150	160	70	100	820
	Vauréal	150	140	120	130	50	90	680
	<b>Total</b>	<b>1440</b>	<b>1130</b>	<b>1040</b>	<b>1080</b>	<b>410</b>	<b>660</b>	<b>5760</b>

## Par niveau de qualification

Niveaux Qualification	> Bac+2	Niveau Bac+2	Niveau Bac	Niveau BEP, CAP	Niveau CEP, BEPC	< CEP, BEPC	Total
Cergy	1950	970	1750	1700	300	1400	8070
Courdimanche	150	90	130	110	20	60	560
Eragny	280	230	380	380	70	210	1550
Vauréal	330	230	310	320	40	170	1400
<b>Total</b>	<b>2710</b>	<b>1520</b>	<b>2570</b>	<b>2510</b>	<b>430</b>	<b>1840</b>	<b>11580</b>

### 1.7- La demande d'emploi pour la Communauté d'Agglomération,

hors communes de moins de 5000 habitants (Boisemont ; 855 - Maurecourt ; 4 384 – Neuville ; 2 056 – Puiseux ; 571) est de 19 980 demandes pour toute ancienneté d'inscription.

Ancienneté d'inscription	Cergy	Courdimanche	Eragny	Jouy-le-Moutier	Menucourt	Osny	Pontoise	SOA	Vauréal	Total
< 3 mois	2140	140	380	340	90	320	830	670	320	5230
>= 3 mois < 6 mois	1500	90	250	250	80	250	560	450	250	3680
>= 6 mois < 12 mois	1490	90	280	240	70	260	620	510	240	3800
>= 1 an < 2 ans	1500	110	310	280	70	280	610	560	280	4000
>= 2 ans < 3 ans	560	50	130	100	40	120	200	190	120	1510
>= 3 ans	880	80	200	160	50	200	360	310	190	2430
<b>Total</b>	<b>8070</b>	<b>560</b>	<b>1550</b>	<b>1370</b>	<b>400</b>	<b>1430</b>	<b>3180</b>	<b>2690</b>	<b>1400</b>	<b>20650</b>

La demande d'emploi de très longue durée (ancienneté d'inscription supérieure à 2 ans), pour la Communauté d'Agglomération est de 3940 demandes soit 19 %. 11 % pour les communes du PLIE.

Pour les communes non adhérentes au PLIE, la demande d'emploi totale est de 9 070 demandes (8 740 en 2022) toute ancienneté d'inscription confondue alors que pour la demande d'emploi de très longue durée (supérieure à deux ans d'inscription) concerne 1730 DE, soit 19% du total. Le PLIE, malheureusement, n'intervient pas sur ces communes dans la lutte contre le chômage de longue durée.

## L'organisation du PLIE

Plan Local pour l'Insertion et l'Emploi

- 2.1 A qui s'adresse le PLIE ?*
- 2.2 Comment ? – la fonction accueil*
- 2.3 Les prescripteurs*
- 2.4 La commission d'agrément*
- 2.5 Le fonds d'aide*
- 2.6 Les structures référentes*
- 2.7 La référence de parcours*
- 2.8 Le comité de coordination/ réseau partenarial*

## 2.1- A qui s'adresse le PLIE ?

**Le public prioritaire accueilli au sein du PLIE comprend toute personne habitant le territoire de l'une des communes adhérentes en grande difficulté d'accès à l'emploi et dont la situation sociale et professionnelle nécessite un accompagnement spécifique d'accès à l'emploi ordinaire, en priorité le CDI.**

**Le PUBLIC CIBLE : Les personnes volontaires** pour suivre un parcours d'insertion continu et sans rupture conduisant à une embauche d'au moins six mois et un jour ou à une formation diplômante.

Les participants du PLIE, publics cibles, sont les personnes en difficulté d'insertion socio- professionnelle habitant le territoire du PLIE :

- Les demandeurs d'emploi de longue durée
- Les personnes sans qualification reconnue ou attestée par un diplôme
- Les jeunes de 16 à 25 ans en particulier sans qualification
- Les bénéficiaires de minima sociaux non accompagnés
- Les femmes, les jeunes, les séniors, les personnes handicapées ou souffrant d'une affection de longue durée en capacité d'aller vers l'emploi de droit commun
- Les demandeurs d'emploi ayant terminé une action sans retour à l'emploi
- Les ressortissants de pays tiers, personnes placées sous-main de justice, personnes vivant dans des zones urbaines ou rurales prioritaires
- Les salariés en insertion des structures d'insertion par l'activité économique, et des entreprises adaptées et des groupements d'employeurs pour l'insertion et la qualification (GEIQ)
- Les inactifs

## 2.2-Comment ?

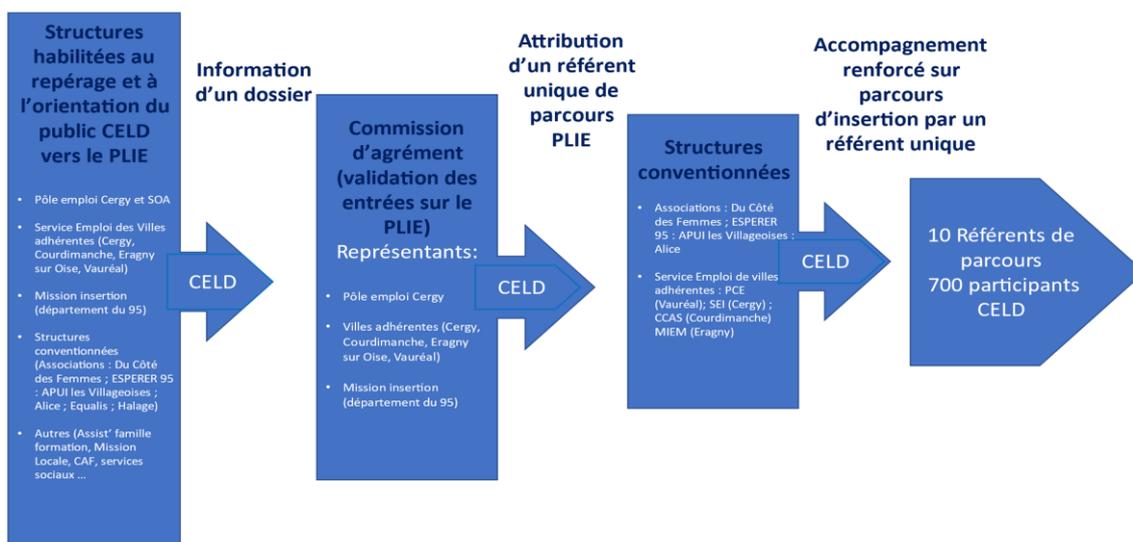
**La fonction « accueil » du PLIE vise à assurer le repérage et l'accueil de participants potentiels au PLIE. Le repérage et l'accueil consistent à :**

- ➔ Repérer, parmi les personnes habituellement en contact avec l'organisme, celles susceptibles d'être participants du PLIE (motivation, respect des critères d'éligibilité et capacité à s'inscrire dans un processus d'insertion professionnelle) ;
- ➔ Assurer l'accueil du public précité et lui expliquer les modalités d'accès au dispositif PLIE ;
- ➔ Remplir avec le candidat son dossier de candidature au PLIE et le transmettre à l'équipe opérationnelle, qui soumettra la candidature à la commission d'agrément laquelle validera ou non, son accès au sein du dispositif PLIE.

## 2.3 -Les prescripteurs

**Le PLIE a mandaté les partenaires spécialisés sur les questions d'emploi et de formation pour qu'ils assurent cette mission et qu'ils développent des actions de sensibilisation auprès des publics ciblés**

L'orientation du public se réalise par les services de France Travail, les services d'action sociale des communes et les services emploi des communes, les services du Conseil départemental, les structures « Référentes », les associations locales ainsi que tout autre service d'orientation ou d'information des personnes en recherche d'emploi. **En 2023, ce sont 15 différents partenaires qui ont permis l'entrée sur le dispositif PLIE de 188 participants (175 en 2022).**



## L'intégration au dispositif

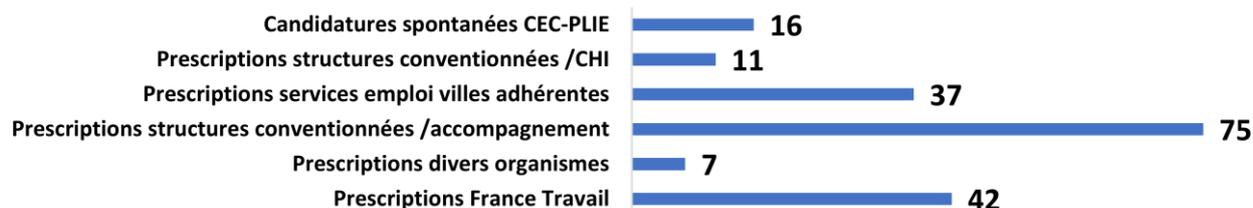
Le principal prescripteur du public vers le dispositif PLIE est depuis plusieurs années, le Pôle Emploi. Dans le cadre d'un suivi délégué des demandeurs d'emploi par les référents PLIE, des ateliers d'information ont été organisés au sein de Pôle Emploi afin de présenter le dispositif aux demandeurs d'emploi positionnés par leur conseiller. En 2023, la relation partenariale entre le PLIE et l'agence France Travail de Cergy a permis de présenter 58 dossiers.

Les données chiffrées sont :

Convocation Info collective	Présents IC	Dossiers présentés en commission	Dossiers acceptés	Nombre d'entrées
166	74	58	48	42

## Des prescriptions réalisées par les partenaires

Avec 75 entrées, les structures conventionnées/accompagnement par Convergences Emploi Cergy, sont les premiers prescripteurs ; France Travail est en deuxième position avec 42 prescriptions ; le troisième prescripteur concerne les villes adhérentes avec 37 prescriptions. 16 entrées ont été réalisées grâce aux prescriptions faites par les structures conventionnées/ chantier d'insertion. 7 orientations ont été réalisées par des partenaires diverses (Association Aurore -ACT ; ARS95 ; Assist'Famille Formation). 16 entrées à la suite de candidatures spontanées ont été remarquées.



## 2.4 - La commission d'agrément

L'entrée dans le PLIE est un acte volontaire du participant. Il est soumis à la décision de la cellule de validation (Commission d'agrément).

Le dossier d'accueil est transmis à l'équipe opérationnelle du PLIE pour passage en Commission d'agrément. La validation finale de l'intégration est de son ressort, dans le respect des orientations retenues chaque année par le Comité de pilotage en termes de « public cible ».

### Commission d'Agrément des entrées

	Conseil départemental - Mission insertion	Aurore JOUVRAY Stéphanie GADMER
	Ville de Cergy	Magalie THUILLIER
	Ville de Courdimanche	Melissa MAHIEUX
	Ville d'Eragny sur Oise	Aurélia MOURAUD
	Ville de Vauréal	Céline BLOUET Grazyna WYSOCKA
France Travail	Sabrine ADJABI Lucie AMISSAH	
Convergences Emploi Cergy	1 membre	

Il s'agit d'une instance partenariale, émanant du bureau de Convergences Emploi Cergy chargée de l'intégration des publics repérés par les structures labellisées « accueil », comme éligibles au PLIE.

#### Composition :

- ➔ Service Public de l'Emploi – France Travail,
- ➔ Service emploi et social des communes adhérentes,
- ➔ La mission insertion – Conseil Départemental,
- ➔ Le PLIE (assurant le secrétariat de la Commission).

La Commission d'Agrément délibère sur la base du dossier « Accueil » du candidat et s'assure du respect des critères d'éligibilité au PLIE et de l'opportunité de la prescription. Un quorum de trois membres est nécessaire à la validité des décisions. Cette commission se réunit deux fois par mois. L'objectif est d'instruire les demandes d'entrée dans le PLIE. Elle décide, sur la base d'un argumentaire présenté par le prescripteur et/ou le référent pressenti, de l'entrée du participant dans le PLIE.

- ➔ La validation des candidatures présentées,
- ➔ La vérification de l'opportunité de la prescription,
- ➔ La désignation du référent
- ➔ L'information du candidat de la suite à sa candidature

Après la décision positive donnée par la Commission d'agrément, l'intégration dans le PLIE se fait dès lors que sont formalisés, entre le participant et la structure chargée de son accompagnement, la nature et le contenu des actions qui seront mises en œuvre pour son parcours d'insertion.

Au-delà de la validation des entrées et des sorties du dispositif, la commission d'agrément a aussi pour fonction d'étudier les demandes de fonds d'aide.

## 2.5 – Le fonds d'aide du PLIE

Le Fonds d'aide vise à maximiser les chances de maintien du participant dans son parcours d'insertion, par la prise en charge financière des besoins en termes de mobilité et de formation, et des aides diverses toujours en lien avec la mise en œuvre du projet professionnel. Ainsi, pour soutenir les participants PLIE, 57 demandes ont été étudiées et accordées la commission d'agrément en 2023.

### Mobilité

#### ➤ Titre de transports : 36 demandes concernent le rechargement de Pass Navigo

Sur ces 36 demandes, 29 concernent la mobilité des femmes. Ces titres de transport ont permis 11 accès à l'emploi, 13 entrées et ou maintien en formation ; 10 titres ont facilité la recherche active d'emploi. L'âge moyen des participants bénéficiaires de cette aide est de 38 ans.

#### ➤ Aide au financement du permis de conduire et/ou heures de conduite

5 demandes de financement d'heures de conduite ont été réalisées. Ces demandes ont concerné 2 femmes âgées de 35 ans et 42 ans et 3 hommes âgés de 58, 43 et 41 ans.

### Frais périscolaire et de garderie

➤ 16 demandes ont été accordées. Une aide peut être accordée plusieurs fois à un même participant et cela en fonction des ressources et du projet. Elles concernent les frais Périscolaires, de cantine, de centre aéré, de centre de loisirs. Ce soutien a permis à 4 femmes d'accéder à l'emploi et pour les 4 autres de maintenir leur apprentissage en formation (formation PEE, CAP de cuisine, SKY, Anglais professionnel).

## 2.6 - Les structures référentes

### Les structures partenaires chargées de l'accompagnement

Structures	Nb. Entrées	Nb. Parcours	Nb. Sorties total	Nb. Sorties Autre	Nb. Sorties Sociales	Nb. Sorties Positive
Apui Les villageoises	44	135	69	22	10	37
ALICE	29	126	30	13	6	14
Du Côté des Femmes	13	74	50	15	10	25
ESPERER 95	42	138	42	23	3	16
Mairie de Cergy - SEI - CCAS	32	60	10	3	0	7
Mairie d'Eragny sur Oise - PIE	7	67	54	33	2	19
Ville de Courdimanche - CCAS	6	31	13	9	1	3
Ville de Vauréal - PCE	15	42	18	6	1	11
CEC	0	1	1	1	0	0
<b>Total</b>	<b>188</b>	<b>674</b>	<b>287</b>	<b>125</b>	<b>33</b>	<b>133</b>

**4 structures associatives et 4 communes**, en référence PLIE, mettent en œuvre des parcours de retour à l'emploi, intégrant, en tant que de besoin, des étapes destinées à lever les freins à l'emploi. Elles soutiennent les démarches d'accompagnement global et renforcé pour les publics volontaires entrant sur le dispositif PLIE.

## 2.7 – La référence de parcours

L'intervention du PLIE s'organise à partir de la notion de parcours.

Un(e) référent(e) de parcours a la charge de l'accompagnement individualisé et renforcé des participant(e)s du PLIE vers l'emploi durable.

L'accompagnement renforcé et individualisé est réalisé par un référent unique dans le cadre d'un parcours intégré d'accès à l'emploi, pour des personnes volontaires, très éloignées de l'emploi dans une approche globale.

L'accompagnement renforcé et individualisé s'articule autour d'étapes de parcours, combinant des actions d'insertion socio-professionnelle, à travers une co-construction du parcours entre le participant et le référent.

L'accompagnement vise à :

■ caractériser la situation du participant, identifier ses besoins et élaborer avec lui son projet professionnel.

▣ lever les freins sociaux à l'emploi notamment par des mesures d'acquisition des compétences de base, d'aide à la mobilité, de garde d'enfants..., en soutenant leur mise en œuvre lorsque les solutions n'existent pas ou de manière insuffisante sur le territoire considéré et dès lors que ces actions s'inscrivent dans un parcours d'accompagnement vers l'emploi.

■ lever les freins professionnels à l'emploi : c'est-à-dire les formations spécifiques en réponse à la nécessité de continuité et de dynamisation du parcours ; mise en situation professionnelle et travail dans les structures d'insertion par l'activité économique avec un accompagnement socio-professionnel spécifique.

Accompagnement 2023		
Villes	ETP Additionnel	Nbre places
Cergy	7,3	438
Courdimanche	0,5	30
Eragny	1,59	95
Vauréal	0,83	50
Total	10,22	613

### Les référents : un accompagnement sur mesure

- ✎ Céline BLOUET (MIEM),
- ✎ Marc VOLLANT/Samah ELETER (ESPERER 95),
- ✎ Romain DUMONT (Apui les Villageoises),
- ✎ Valérie GAROT (ALICE),
- ✎ Joëlle GAY (Apui les Villageoises),
- ✎ Beatrice GENGOUL (SEI),
- ✎ Ariane LECERCLE (CCAS Courdimanche),
- ✎ Jean BOUMA (ALICE)
- ✎ Kokou DJOBO (ESPERER 95),
- ✎ Camille MOCQUARD (MIEM),
- ✎ Véronique Le NET (PCE),
- ✎ Lamyaa HADOUCHI (DCDF).

La référence de parcours a été mouvementée en 2023.

- La commune d'Eragny a pris la décision de fermer son espace « Maison de l'Innovation, de l'Emploi et du Multimédia (MIEM) et par conséquent la référence PLIE au 30 juin 2023. (Camille Mocquard et Céline Blouet). Madame Blouet intégrera en 2024 la commission d'agrément du PLIE. Monsieur Dumont (Apui les Villageoises) maintiendra les accompagnements des Éragniens.
- L'Association Du Côté Des Femmes, acteur historique de la lutte contre les violences conjugales et l'accès aux droits des femmes a définitivement fermé ses portes en novembre 2023.
- Deux départs à la retraite ont eu lieu, un référent PLIE au sein de l'association ESPERER95 - Marc Vollant et un autre au sein de l'association ALICE (janvier 2024) – Jean Bouma.
- Enfin, au 31 décembre 2023, la responsable du CCAS de la ville de Courdimanche, référente PLIE, Madame Lecercle délègue ses accompagnements. L'association Alice accompagnera, dès janvier 2024, les courdimanchois.

## **2.8 – Le comité de coordination/Réseau partenarial**

**Le comité de coordination a pour objectifs d’animer l’équipe des référents de parcours et développer le réseau partenarial avec les acteurs de l’emploi et les partenaires sociaux afin de mieux coordonner les actions conduites dans une « logique de parcours » - Réunions bimensuelles, les mardis après midi**

1. Présentation du Projet SENEXIA par Monsieur HUKPORTIE - Générations Solidaires Val-d’Oise
2. Présentation de l’entreprise ASR par Monsieur SUZIN (entreprise de nettoyage)
3. Présentation de la nouvelle agence intérim EUREKA ETTI 95 spécialisée dans le nettoyage, la restauration et le médico-social par M. Adil KHATTABI
4. Présentation de deux actions dans le champ de l’écoconstruction (menuisier poseur et maçon-rénovation) Partenaires associés : CACP, Pôle Emploi, Mission Locale de Cergy, CAPEB, PNR, AFPA, CMA, PLIE, Services de l’État (DDETS, Délégué du préfet, DCAT) par Farida REMADNA de l’association AVEC
5. Présentation de la formation « terres fertiles » par Monsieur REFORTELE -association HALAGE
6. Comité de suivi et de pilotage de l’action RAN – Association AFI Cecilia BOBADILLA-BOUTIN
7. Vis ma vie chantier couture « les étoiles filantes EQUALIS »
8. Présentation de l’offre de services -KELLY CERGY, par Mesdames LEDRU et DESRUELLES chargées de recrutement
9. Visite de Li’Ô et fleurs d’HALAGE- l’île St Denis -association HALAGE accompagnée de Magali GOMIS, Julie HADDAD et l’équipe RH
10. Présentation de l’offre de service de la banque de France/ surendettement par madame SEBIRE AVOINE
11. Présentation de l’association CRESUS par Monsieur TRUBER  
« La mission de notre association est d’écouter, conseiller et accompagner les personnes qui sont en situation de surendettement ou rencontrent des difficultés dans la gestion de leur budget »
12. Présentation de Tilt services ; Intervention de Madame Rose Marie RAMOS et de Monsieur CISSE
13. Présentation de l’offre de formation d’AFTRAL - David DENIZART - Chargé de recrutement
14. Comité de suivi chantier « les étoiles filantes » EQUALIS
15. Présentation de l’offre de formation de KELASSI SCHOOL - Mardollia ETOU - Directrice
16. Visite du Centre IPC accompagnée par Monsieur AUDREN
17. Présentation de l’offre de la CMA par Monsieur OUHSAINE
18. Teams de présentation de l’offre « évaluation Cléa de la Montagne Vivra par Madame MAAMER KAROSI
19. Vis ma vie à l’agence Pôle Emploi de Cergy organisé par Florence CHARNET et Lucie AMISSAH
20. Présentation de la nouvelle équipe EQUALIS les étoiles filantes Dalil BENMEHID -Directeur activités Formation et Mobilisation
21. Comité de suivi chantier les jardins de cocagne EQUALIS Fabienne Ordon- CIP
22. Intervention et présentation du centre de formation FORMAPOST par Mme Nathalie Zénon
23. Teams de présentation de la Cravate solidaire -Oréa COATANLEM et Thomas WOLBER
24. Intervention de Cindy Boucher - Les violences conjugales et intra familiales.
25. Visite de l’usine PAPREC accompagnée par Melissa MAÇON - Chargée de mission collectivités du Val d’Oise PAPREC groupe et de Madame SECK NINAG -service RH
26. Intervention de l’Entreprise CERBA, présentation de leur besoin en recrutement par Madame VERGNIAUD chargée de ressources humaines
27. Visite du camion de la Cravate solidaire
28. Déjeuner annuel

**Les réunions de coordination sont aussi un lieu de rencontres et de veille sur les outils existants sur le territoire, un lieu pour la réflexion sur les parcours – d’étude de cas – d’apport d’outils théoriques, de diffusion d’informations sur la réglementation et sur les offres des partenaires, et un espace de cohésion.**

## 2.8 – Le comité de coordination/Réseau partenarial (suite)



Comité de suivi/ action PLIE	3
Divers/ connaissance	3
Visites et vis ma vie	5
Intervention sur aides /accés au droit et à la santé	4
Intervention sur offres de formation	6
Intervention sur offres d'emploi	6

### Le comité de coordination

Composée de professionnels du conseil en recrutement et spécialistes de l'accompagnement sur mesure au sein de plusieurs structures « partenaires » : en 2023 ( ALICE, APUI les Villageoises, du Côté Des Femmes, Esperer 95 et des services « emploi » des villes adhérentes : CCAS de la ville de Courdimanche, PCE de Vauréal, MIEM d'Eragny-sur -Oise et SEI de la ville de Cergy), cette instance constitue un groupe de travail où chacun va être force de proposition sur les projets en cours et à venir. Fonctionnant comme un observatoire de l'activité économique, le comité mobilise et fait collaborer une équipe qui partage le même objectif : l'insertion durable de 700 personnes

Véritable lieu d'échange, de collecte d'informations et de veille, les référents PLIE y analysent les besoins de formation des participants, proposent des solutions et contribuent ainsi à la programmation d'actions. Mutualiser les moyens, optimiser la réflexion autour de l'accès à l'emploi ne peut se faire de manière isolée. C'est pourquoi, des institutions, des partenaires locaux et des entreprises interviennent régulièrement dans ce comité afin de travailler ensemble sur des objectifs communs. Cette organisation en réseau de professionnels de l'intermédiation sur le marché de l'emploi permet un ajustement entre l'offre et la demande d'emploi.

Les résultats le démontrent, il est primordial de maintenir et de développer une coordination et une complémentarité accrue de tous les intervenants socio-économiques du bassin de Cergy-Pontoise pour un accompagnement optimal des participants du PLIE.



## Le public

Plan Local pour l'Insertion et l'Emploi

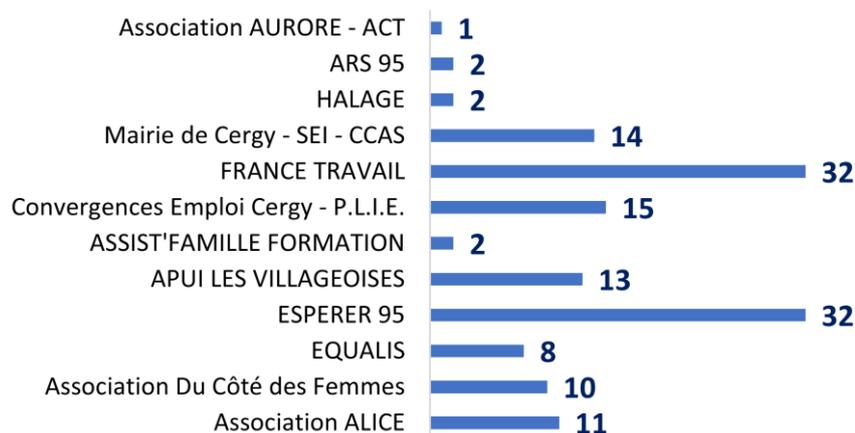
- 3.1 - Le public accompagné par Ville - Ville de Cergy*
- 3.2 - Le public accompagné par Ville – Ville de Courdimanche*
- 3.3 - Le public accompagné par Ville – Ville d'Eragny*
- 3.4 - Le public accompagné par Ville – Ville de Vauréal*
- 3.5 - Le public accompagné par quartier prioritaire*
- 3.6- Le public accompagné BRSA*
- 3.7- Les Statistiques d'accompagnement des participants PLIE*
- 3.8 -Synthèse public PLIE*

### 3.1 -Le public accompagné par Ville – Ville de Cergy



**472 Participants**

#### Les prescripteurs (entrées)



70% des participants sont cergyssois.

142 entrées ont été enregistrées au cours de l'année 2023. Les deux principaux prescripteurs sont France Travail et Esperer95. Le bouche à oreille a permis à 15 cergyssois d'intégrer le PLIE. La ville de Cergy a orienté 14 demandeurs d'emploi suivie par les structures associatives.

#### Les genres

Genre			Sorties			Durée moyenne de parcours
	Entrées	En parcours	Positive	Autre	Sociale	
<b>Genre</b>	<b>142</b>	<b>472</b>	<b>83</b>	<b>66</b>	<b>26</b>	<b>30,39</b>
Homme	57	159	23	26	7	26,77
Femme	85	313	60	40	19	32,09

66.30 % des participants cergyssois en parcours sont des femmes. Concernant les entrées de 2023, les femmes sont moins nombreuses (60% des entrées). La durée moyenne d'un parcours est de 32 mois pour les femmes. Le taux de sortie positive est meilleur puisque qu'avec 58 sorties positives enregistrées, il représente 18% contre 13 % pour les hommes.

#### La durée d'inactivités avant l'entrée sur le PLIE

Durée d'inactivités			Sorties			Durée moyenne de parcours
	Entrées	En parcours	Positive	Autre	Sociale	
<b>Durée d'inactivités</b>	<b>142</b>	<b>472</b>	<b>83</b>	<b>66</b>	<b>26</b>	<b>30,39</b>
Moins de 1 an	25	66	6	5	0	32,97
Entre 1 et 2 ans	8	28	1	2	1	35,41
Entre 2 et 3 ans	10	30	3	3	0	29,36
Entre 3 et 5 ans	8	26	2	2	0	28,06
Plus de 5 ans	4	34	1	6	2	22,48
Aucune activité	87	288	70	48	23	30,67

288 participants en parcours n'avaient jamais occupé d'emploi avant leur entrée sur le PLIE.

## Les nationalités

	Homme	Femme	Total
<b>Nationalités</b>			
Française	51	84	135
Union Européenne	9	11	20
Hors Union Européenne	99	218	317

71.39 % des cergysois en parcours sont étrangers. Avec une proportion supérieure de femmes puisqu'elles représentent 73.16 % des publics étrangers accompagnés sur la ville de Cergy contre 68 % pour les hommes.

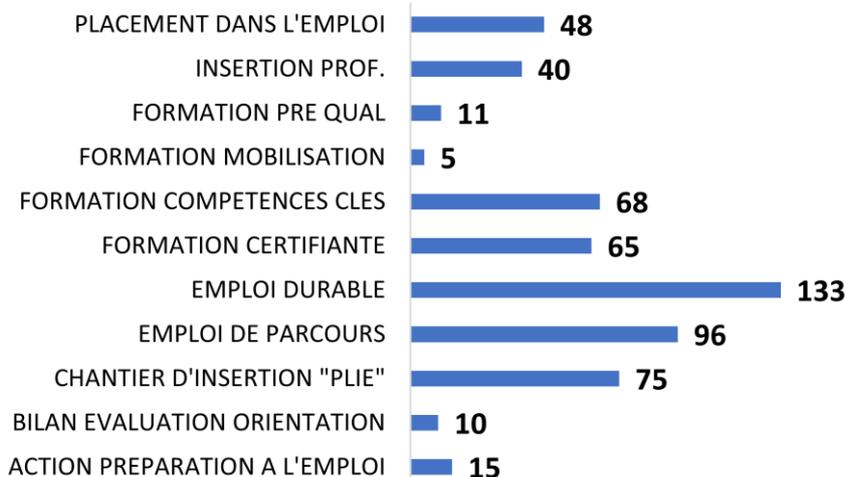
## Les âges

Age	Sorties					Durée moyenne de parcours
	Entrées	En parcours	Positive	Autre	Sociale	
	142	472	83	66	26	30,39
Entre 18 et 24 ans	9	17	6	2	1	23,98
Entre 25 et 44 ans	100	328	63	39	19	30,90
Entre 45 et 54 ans	27	101	9	23	5	29,54
Entre 55 et 64 ans	6	26	5	2	1	32,96

Avec 328 participants en parcours, les participants âgés entre 25 et 44 ans sont majoritaires (69.4%) ; les jeunes et les plus de 55 ans sont moins représentés.

## Les étapes de parcours

Les étapes d'emploi durable sont majoritaires avec 133 contrats de droit commun contractualisés en 2023 ; soit 1/3 des participants. Les emplois de parcours avec 96 étapes viennent renforcer l'accès des participants à l'emploi. Au total ce sont **344 contrats de travail signés** ; Les chantiers d'insertion avec 75 étapes en CDDI sont indispensables à la levée des difficultés sociales et professionnelles en vue de faciliter leur retour à l'emploi des plus exclus du marché de l'emploi. Les parcours « formation » représentent 149 étapes dont 65 de formation certifiante.



83 sorties positives ont été enregistrées par les membres de la commission d'agrément en 2023 soit **47.42 %** : < aux attendus.

## Les sorties

Motif	Homme	Femme	Dont QPV	Dont RSA	Total	%
Autres	26	40	14	22	66	38,37%
Positives	23	60	12	26	83	47,42%
Sociales	7	19	5	12	26	15,12%
Total	56	119	31	60	175	100,00%

### 3.2- Le public accompagné par Ville – Ville de Courdimanche



**COURDIMANCHE**  
www.ville-courdimanche.fr

**37 participants**

#### Les prescripteurs (entrées)



6% des publics sont courdimanchois.

9 entrées ont été réalisées au cours de l'année 2023. Les sorties concernent 14 courdimanchois.

#### Les genres

Genre	Entrées		Sorties			Durée moyenne de parcours
	Entrées	En parcours	Positive	Autre	Sociale	
<b>Genre</b>	<b>9</b>	<b>37</b>	<b>4</b>	<b>9</b>	<b>1</b>	<b>28,81</b>
Homme	1	11	2	4	0	24,74
Femme	8	26	2	5	1	31,86

#### La durée d'inactivités avant l'entrée sur le PLIE

La durée d'inactivités avant l'entrée sur le PLIE	Entrées		Sorties		
	Entrées	En parcours	Positive	Autre	Sociale
	<b>9</b>	<b>37</b>	<b>4</b>	<b>9</b>	<b>1</b>
Moins de 1 an	1	6	0	1	0
Entre 1 et 2 ans	0	3	0	0	1
Entre 2 et 5 ans	3	5	0	0	0
Plus de 5 ans	0	2	0	0	0
Aucune activité	5	<b>21</b>	4	8	0

21 participants courdimanchois n'avaient jamais travaillé avant leur entrée sur le PLIE.

Les étapes de parcours au nombre de 15, sont en majorité des étapes emploi (11).

#### Les âges

Les âges	Entrées	En parcours
Entre 18 et 24 ans	0	3
Entre 25 et 44 ans	6	23
Entre 45 et 54 ans	2	10
Entre 55 et 64 ans	1	1

#### Les étapes de parcours



#### Les nationalités

Les nationalités	Total
Française	17
Hors Union Européenne	20

#### Les structures accompagnatrices

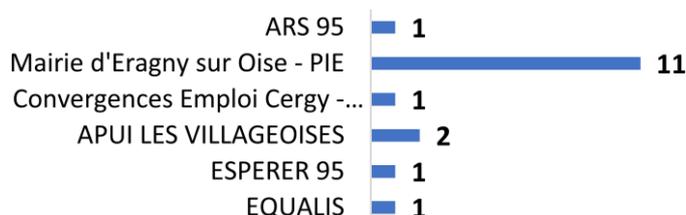
Les structures accompagnatrices	Homme	Femme	Nb	Dont RSA
	<b>11</b>	<b>26</b>	<b>37</b>	<b>10</b>
Accompagnement ALICE	1	3	4	0
Accompagnement DCDF	0	1	1	0
Accompagnement SEI	0	1	1	0
Accompagnement Ville de Courdimanche	10	21	31	10

### 3.3- Le public accompagné par Ville – Ville d'Eragny-sur-Oise



**88 participants**

#### Les prescripteurs (entrées)



**13% des publics sont Eragniens.**

En 2023, 19 entrées ont été enregistrées. Les orientations sont principalement réalisées par le service emploi de la commune ; 28 sorties positives ont été constatées par les membres de la commission d'agrément. La moyenne des parcours est de 33 mois.

Les genres	Entrées	En parcours	Sorties			Durée moyenne de parcours
			Positive	Autre	Sociale	
<b>Genre</b>	<b>17</b>	<b>88</b>	<b>28</b>	<b>34</b>	<b>3</b>	<b>32,97</b>
Homme	2	14	5	5	0	37,83
Femme	15	74	23	29	3	32,09

La durée d'inactivité avant l'entrée sur le PLIE	Entrées	En parcours	Sorties			Durée moyenne de parcours
			Positive	Autre	Sociale	
	<b>17</b>	<b>88</b>	<b>28</b>	<b>34</b>	<b>3</b>	<b>32,97</b>
Moins de 1 an	2	6	3	0	1	33,5
Entre 1 et 2 ans	0	5	1	2	0	24,09
Entre 2 et 5 ans	1	6	1	1	1	16,37
Plus de 5 ans	2	6	0	0	0	0
Aucune activité	12	65	23	31	1	34,32

65 participants n'avaient jamais travaillé avant leur entrée sur le PLIE. Malgré cela, les étapes de parcours sont nombreuses (92) et majoritairement en emploi (56) dont 12 en chantier d'insertion ; 21 contrats en emploi durable ont été signés.

Les âges	Entrées	En parcours
Entre 18 et 24 ans	0	5
Entre 25 et 44 ans	13	57
Entre 45 et 54 ans	4	20
Entre 55 et 64 ans	0	6

#### Les étapes de parcours (92)



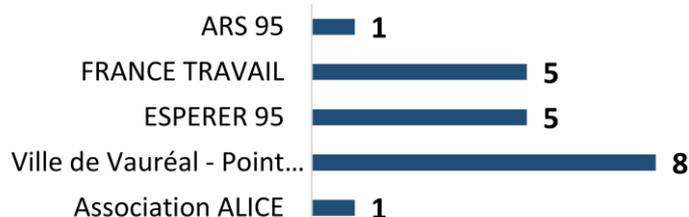
Les nationalités	Total
Française	22
Union Européenne	3
Hors Union Européenne	63

### 3.4 - Le public accompagné par Ville – Ville de Vauréal



**68 participants**

#### Les prescripteurs (entrées)



**10% des participants sont vauréaliens.**

20 entrées ont été réalisées en 2023. Les sorties positives sont au nombre de 16. Le taux de sorties positives est de 62%. La moyenne des parcours est de 23 mois.

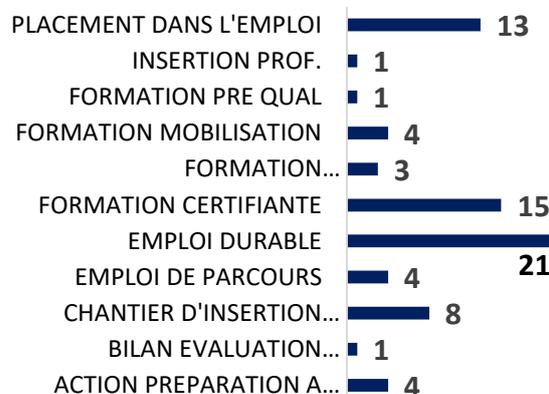
Les genres	Entrées	En parcours	Sorties			Durée moyenne de parcours
			Positive	Autre	Sociale	
Genre	20	68	16	8	2	23,38
Homme	8	23	3	4	0	18,09
Femme	12	45	13	4	2	25,33

Durée d'inactivités avant l'entrée sur le PLIE	Entrées	En parcours	Sorties			Durée moyenne de parcours
			Positive	Autre	Sociale	
	20	68	16	8	2	23,38
Moins de 1 an	2	7	1	0	0	9,43
Entre 1 et 2 ans	2	4	1	0	0	13,63
Entre 2 et 3 ans	1	7	1	1	0	16,74
Entre 3 et 5 ans	2	4	1	0	0	23,69
Plus de 5 ans	5	13	2	0	0	11,99
Aucune activité	8	33	10	7	2	26,51

33 participants en parcours n'avaient jamais travaillé avant leur entrée sur le PLIE. Les étapes de parcours sont nombreuses (75) et majoritaires en emploi durable (21) ; 15 formations certifiantes sont à noter.

Les âges	Entrées	En parcours
Entre 18 et 24 ans	1	2
Entre 25 et 44 ans	16	47
Entre 45 et 54 ans	1	11
Entre 55 et 64 ans	2	8

#### Les étapes de parcours (75)



Les nationalités	Total
Française	34
Union Européenne	7
Hors Union Européenne	27

### 3.5 - Le public accompagné par quartier prioritaire



**128 participants**



**19% du total des participants résident dans les QPV des villes adhérentes.**

**!** Les quartiers « les Linandes et justice mauve » ne sont pas pris en compte (nouveaux QPV)

		Sorties					Durée moyenne de parcours
		Entrées	En parcours	Positive	Autre	Sociale	
<b>Total</b>		<b>37</b>	<b>128</b>	<b>20</b>	<b>25</b>	<b>6</b>	<b>31,27</b>
<b>Sexe</b>	Homme	16	52	4	13	3	29,41
	Femme	21	76	16	12	3	32,47
<b>Age</b>	Entre 15 et 24 ans	3	7	1	1	1	25,43
	Entre 25 et 44 ans	25	<b>88</b>	17	13	5	33,90
	Entre 45 et 54 ans	7	29	2	10	0	23,50
	Entre 55 et 64 ans	2	4	0	1	0	50,00
<b>Durée d'inactivités</b>	Moins de 1 an	8	22	1	1	0	21,78
	Entre 1 et 2 ans	3	8	0	1	0	36,30
	Entre 2 et 3 ans	2	6	0	1	0	14,92
	Entre 3 et 5 ans	0	3	0	0	1	6,70
	Plus de 5 ans	6	13	1	2	0	34,06
Aucune activité		18	<b>76</b>	18	20	5	32,35



26% des participants issus des QPV sont français.

128 participants sont issus des quartiers prioritaires dont 20 du Bontemps, nouveau quartier en 2024.

37 entrées ont été enregistrées au cours de l'année 2023. Les deux principaux prescripteurs sont France Travail et Esperer95. La ville de Cergy a orienté 5 demandeurs d'emploi issus des quartiers, suivie par les structures associatives.

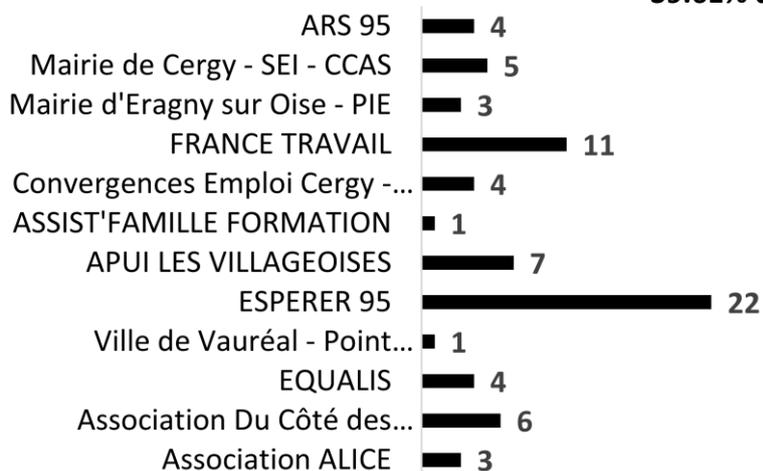


### 3.6 - Le public accompagné Bénéficiaire du RSA



**267 participants BRSA**

#### Les prescripteurs (entrées)



39.61% des participants PLIE sont BRSA.

Les principaux prescripteurs sont l'association Espérer 95 avec 22 prescriptions et France Travail avec 11 prescriptions.

71 entrées de bénéficiaires du RSA ont été réalisées en 2023.

267 parcours ont été réalisés. La durée des parcours est de 32.44 mois en moyenne.

		Sorties					Durée moyenne de parcours
		Entrées	En parcours	Positive	Autre	Sociale	
<b>Total</b>		<b>71</b>	<b>267</b>	<b>40</b>	<b>51</b>	<b>15</b>	<b>32,44</b>
<b>Sexe</b>	Homme	38	102	12	20	5	28,45
	Femme	33	165	28	31	10	34,58
<b>Age</b>	Entre 18 et 24 ans	1	5	1	2	0	56,14
	Entre 25 et 44 ans	57	194	30	29	13	31,38
	Entre 45 et 54 ans	10	53	6	18	1	30,59
	Entre 55 et 64 ans	3	15	3	2	1	41,12
<b>Durée d'inactivités</b>	Moins de 1 an	12	32	4	0	1	46,06
	Entre 1 et 2 ans	2	10	1	1	1	16,50
	Entre 2 et 3 ans	3	15	1	2	0	14,06
	Entre 3 et 5 ans	8	16	1	2	0	20,88
	Plus de 5 ans	7	30	1	5	0	38,46
	Aucune activité	39	164	32	41	13	32,83

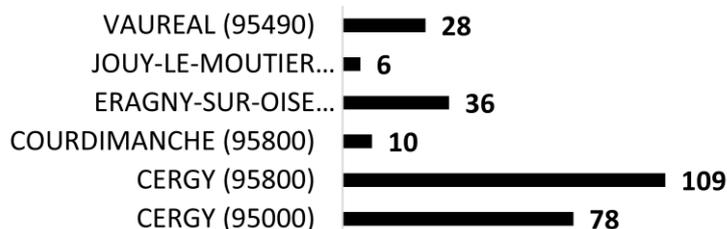
Sur les 267 participants accompagnés en 2023, 165 sont des femmes (62%) ; La tranche d'âge la plus importante est celle des 25 à 45 ans (73%) ; 26% des BRSA ont plus de 45 ans. 62% des BRSA accompagnés n'ont jamais travaillé avant leur accompagnement par le PLIE.

### 3.6 - Le public accompagné Bénéficiaire du RSA (suite)

Les nationalités	Hommes	Femmes	Total
Française	36	55	91
Union Européenne	9	8	17
Hors Union Européenne	57	102	159
	102	165	267

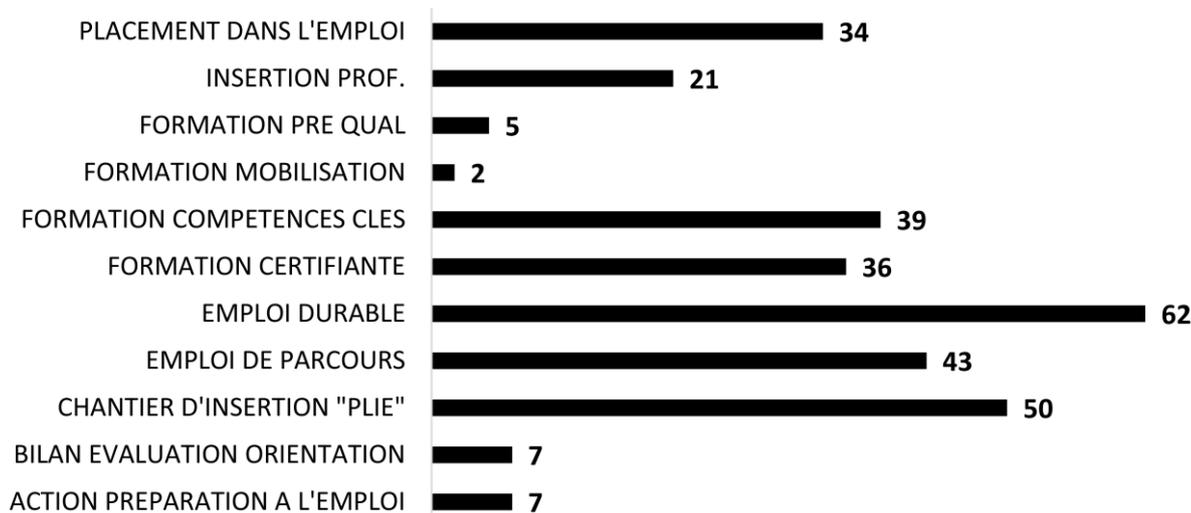
Les BRSA sont majoritairement étrangers (66%). La part des femmes BRSA étrangères est de 67%

#### Les communes

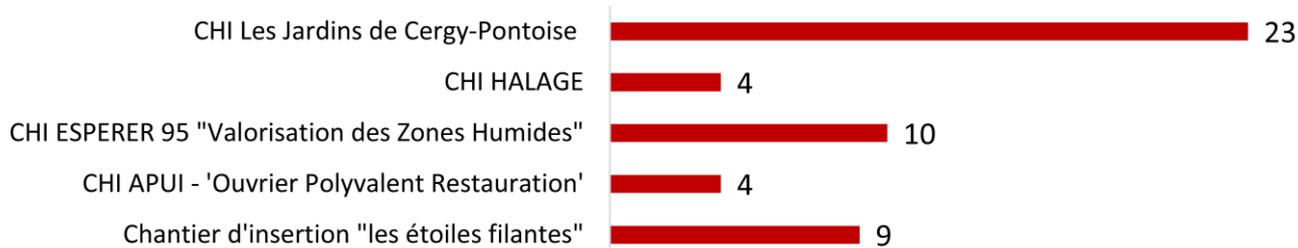


Les BRSA accompagnés sont majoritairement cergyssois (187). La proportion sur les accompagnements réalisés par les référents situés : sur la commune de **Cergy est 39.61%** ; sur la commune de **Courdimanche est de 27%** ; sur la commune **d'Eragny est de 40.90%** et enfin sur celle de **Vauréal : 41.17%**

#### Les étapes de parcours



**306 étapes ont été contractualisées par les participants PLIE BRSA soit 1.14 étapes par participants.** Ces étapes sont majoritaires en emploi puisqu'elles représentent **58% du total des étapes BRSA**. Sur 176 étapes emploi, 62 sont relatives à des emplois durables et de droit commun (35%) ; 25% sont des emplois de parcours ; 71 étapes sont des étapes emploi d'insertion dont 50 réalisées grâce aux chantiers d'insertion soutenus par le PLIE. 82 étapes soit 26.79% sont des étapes de formation dont 36 de certifiantes.



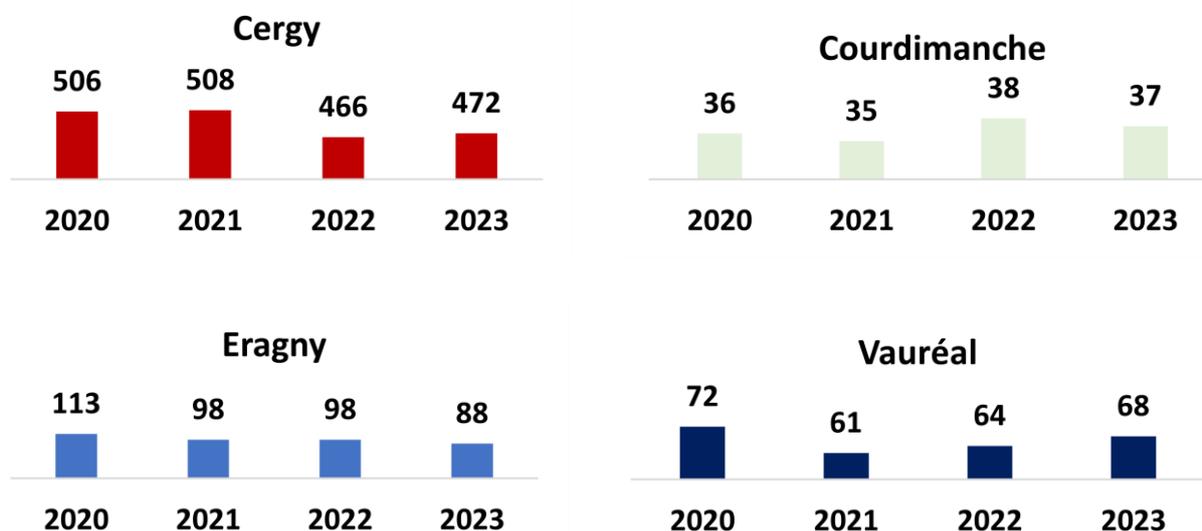
### 3.7- Les statistiques d'accompagnement des participants PLIE

#### 3.7.1-Evolution du nombre de participants accompagnés

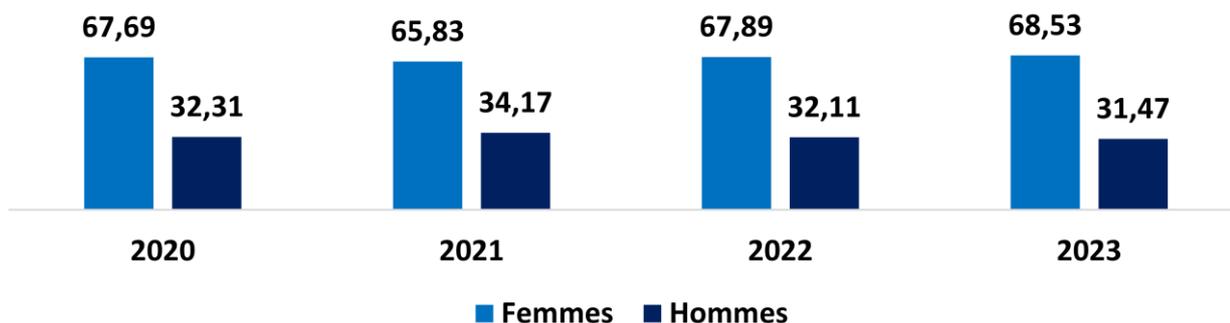


Le nombre de parcours depuis 4 années est en baisse. Malgré un repérage des publics réalisé en début d'année par les opérateurs, la capacité d'accompagnement en 2023 avec les changements organisationnels observés (départ à la retraite d'un référent) a été impactée. Ceci est relatif car d'une année à l'autre, il n'est constaté que la baisse de 5 participants par rapport à 2022.

#### 3.7.2 -Evolution du public par ville

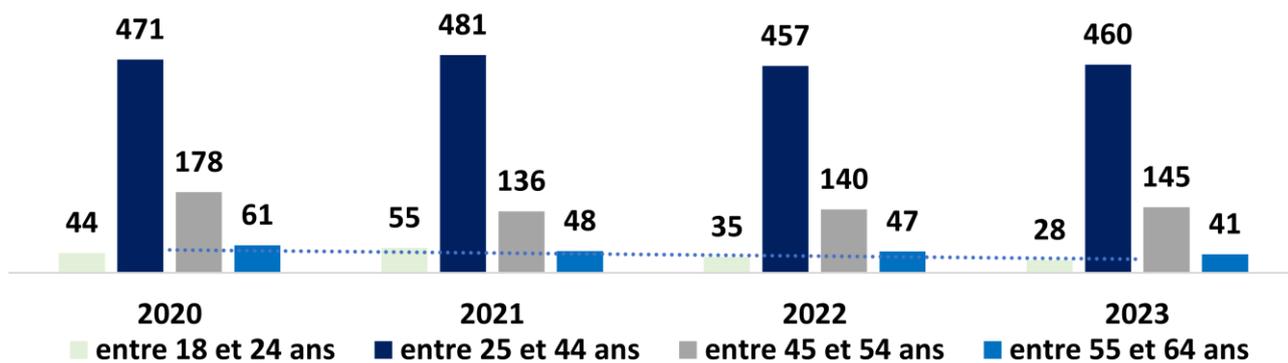


#### 3.7.3- Evolution du public par genre



Malgré un effort réalisé sur le repérage de ce public, les hommes avec 212 parcours en 2023 deviennent de plus en plus minoritaires (31.47 %) sur le dispositif. Les femmes avec 462 parcours sont surreprésentées dans le PLIE en raison de la démarche volontariste du PLIE de cibler spécifiquement les femmes éloignées de l'emploi, en particulier les femmes chef de famille monoparentale.

### 3.7.4 - Evolution et Répartition par âge des participants en parcours



Le public jeune, avec **28 jeunes de moins de 25 ans**, ainsi que le public sénior de plus de 55 ans sont toujours minoritaires sur le PLIE. La tranche d'âge la plus représentative est celle des **25/44 ans : 460 participants (68%)** ont été accompagnés en 2023. **Les 45/54 ans représentent 22%** des demandeurs d'emploi.

Ages	Hommes	Femmes	Total
Moins de 26 ans	14	7	21
Entre 26 et 44 ans	120	302	422
Entre 45 et 59 ans	68	142	210
60 ans et plus	10	11	21
<b>Total</b>	<b>212</b>	<b>462</b>	<b>674</b>

*Les demandeurs d'emploi de plus de 60 ans, au nombre de 21, représentent 3.11% ; idem pour les jeunes de moins de 26 ans. Les 45/59 représentent 31%.*

### 3.7.5 - Evolution - nationalité en % entre 2020 et 2023 – part des participants d'origine étrangère

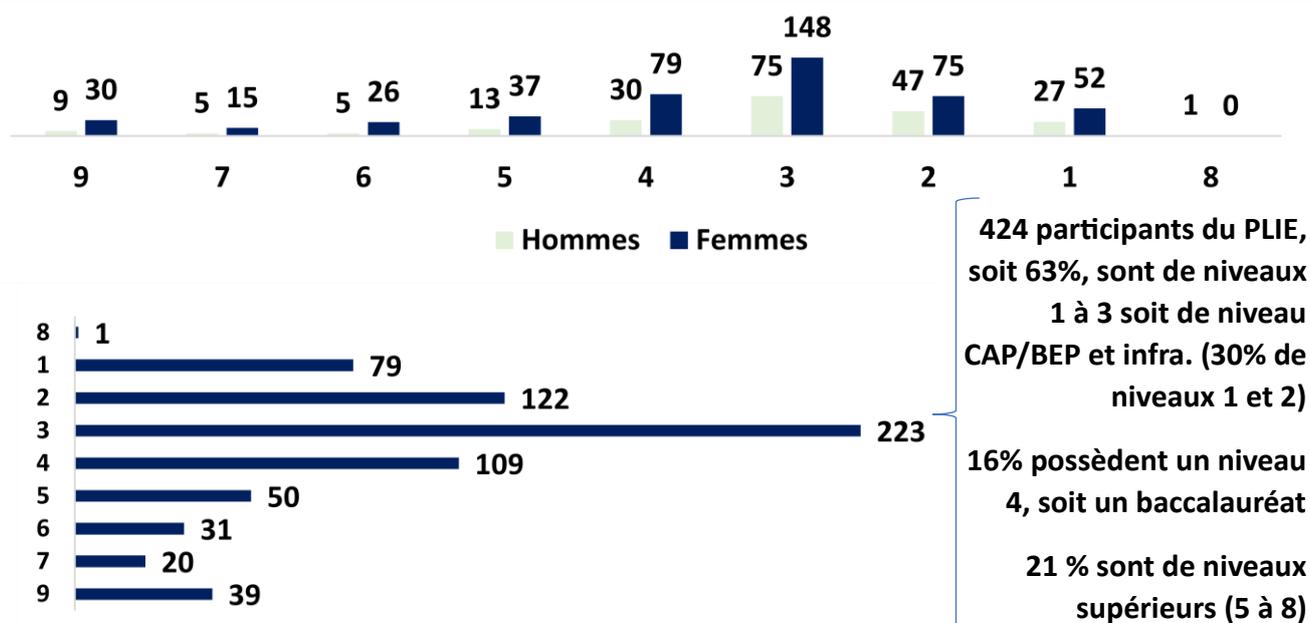


*Depuis plusieurs années maintenant la part des étrangers sur le PLIE ne cesse d'augmenter.*

Nationalités	Hommes	Femmes	Total
Française	82	131	213
Union Européenne	14	16	30
Hors Union Européenne	116	315	431
<b>Total</b>	<b>212</b>	<b>462</b>	<b>674</b>

*Les femmes françaises accompagnées sur le PLIE représentent 20% du public ; 12% pour les hommes français. Avec 30 participants les participants de l'Union Européenne ne représentent que 4.45%.*

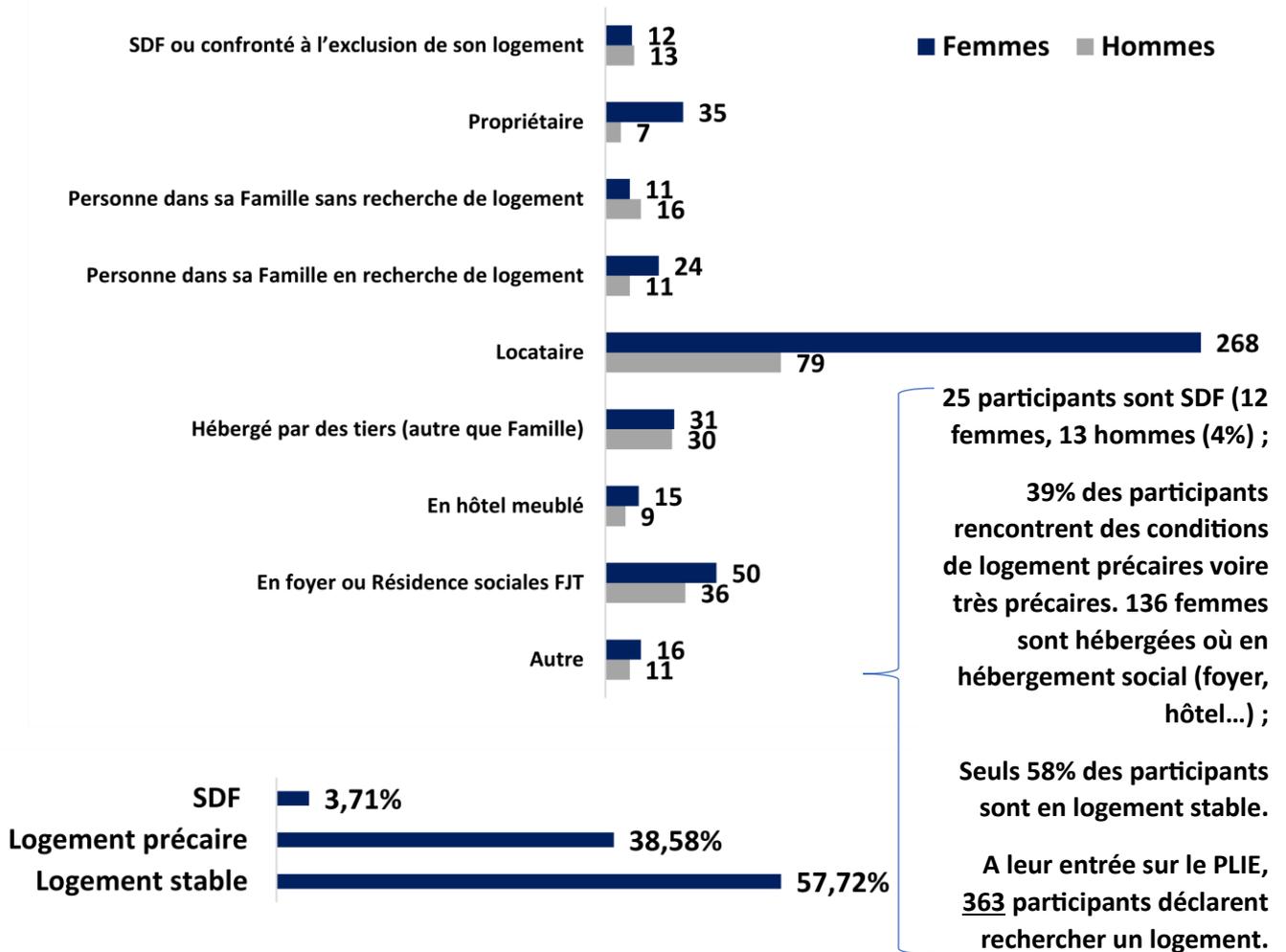
### 3.7.6. -Niveau de qualification



Ancien	DIPLÔME	Nouveau	INDICATIONS
		<b>1</b>	Maîtrise des savoirs de base.
<b>V BIS</b>		<b>2</b>	Capacité à effectuer des activités simples et résoudre des problèmes courants à l'aide de règles et d'outils simples en mobilisant des savoir-faire professionnels dans un contexte structuré. L'activité professionnelle associée s'exerce avec un niveau restreint d'autonomie.
<b>V</b>	<b>CAP BEP</b>	<b>3</b>	Capacité à effectuer des activités et résoudre des problèmes en sélectionnant et appliquant des méthodes, des outils, des matériels et des informations de base, dans un contexte connu, ainsi que la capacité à adapter les moyens d'exécution et son comportement aux circonstances.
<b>IV</b>	<b>BAC BP BT</b>	<b>4</b>	Capacité à effectuer des activités nécessitant de mobiliser un éventail large d'aptitudes, d'adapter des solutions existantes pour résoudre des problèmes précis, à organiser son travail de manière autonome dans des contextes généralement prévisibles mais susceptibles de changer, ainsi qu'à participer à l'évaluation des activités. Le diplôme national du baccalauréat est classé à ce niveau du cadre national.
<b>III</b>	<b>BTS DUT DEUG</b>	<b>5</b>	Capacité à maîtriser des savoir-faire dans un champ d'activité, à élaborer des solutions à des problèmes nouveaux, à analyser et interpréter des informations, en mobilisant des concepts, à transmettre le savoir-faire et des méthodes.
<b>III</b>	<b>MATRISE L3</b>	<b>6</b>	Capacité à analyser et résoudre des problèmes complexes imprévus dans un domaine spécifique, à formaliser des savoir-faire et des méthodes et à les capitaliser. Les diplômes conférant le grade de licence sont classés à ce niveau du cadre national.
<b>I</b>	<b>DESS DEA M2</b>	<b>7</b>	Capacité à élaborer et mettre en œuvre des stratégies alternatives pour le développement de l'activité professionnelle dans des contextes professionnels complexes, ainsi qu'à évaluer les risques et les conséquences de son activité. Les diplômes conférant le grade de master sont classés à ce niveau du cadre national.
	<b>Doctorat</b>	<b>8</b>	Capacité à identifier et résoudre des problèmes complexes et nouveaux impliquant une pluralité de domaines, en mobilisant les connaissances et les savoir-faire les plus avancés, à concevoir et piloter des projets et des processus de recherche et d'innovation. Le diplôme national de doctorat est classé à ce niveau du cadre national.

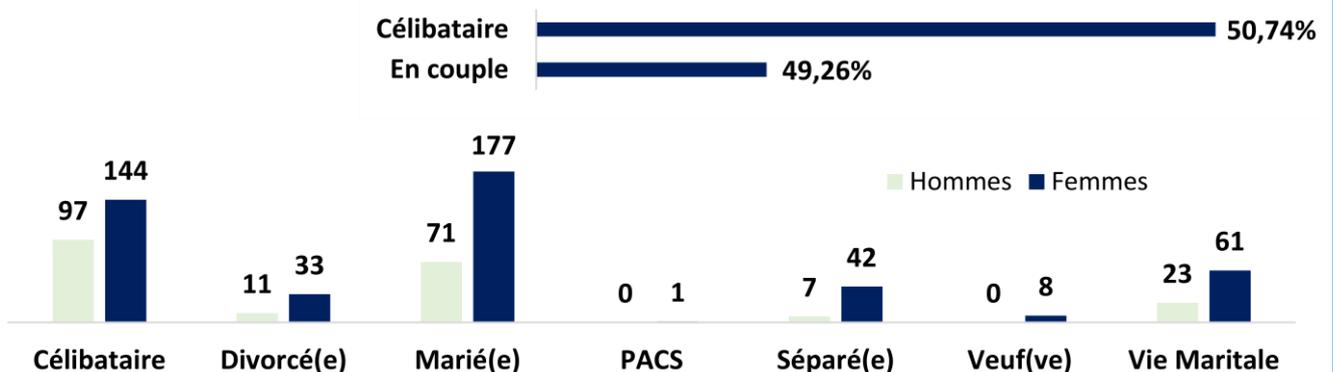
*Le cadre national des certifications, défini par le décret du 8 janvier 2019, établit une nouvelle nomenclature du niveau de qualification des certifications professionnelles, enregistrées au Répertoire national des certifications professionnelles (RNCP).*

### 3.7.7. – Les conditions de logement

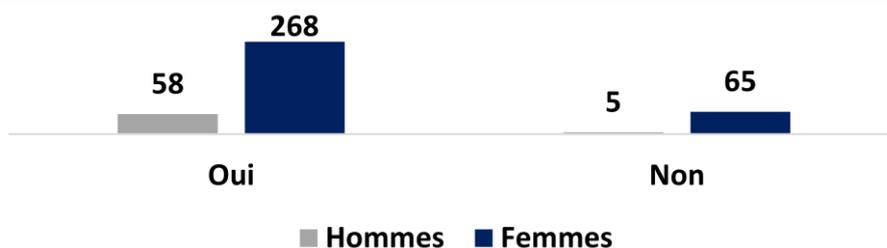


La résolution des problématiques de logement s'appuie avant tout sur les services sociaux des communes adhérentes, les associations Apui Les Villageoises, Espérer 95, lesquels nous apportent une aide précieuse dans le traitement de ce problème. L'accompagnement social individualisé auprès des familles, réalisé en lien avec les référents de parcours PLIE, ambitionne principalement de lever les freins à l'accès au logement (gestion des situations de surendettement, accompagnement de situations familiales complexes, accès aux ressources...). Ce travail a pour finalité de rendre les ménages « prêts au logement » et dans une logique d'insertion, d'améliorer les conditions d'accès et de maintien dans un logement pérenne des familles en situation de précarité ou d'exclusion.

### 3.7.8 - Situation matrimoniale



### 3.7.8 – Possibilité de garde



Parmi l'ensemble des participants, 396 sont en responsabilité de jeunes enfants. 18% déclarent ne pas avoir de mode de garde pour leurs jeunes enfants, dont 65 femmes.

Les travailleurs sociaux de la Caf du territoire soutiennent les référents dans l'information aux participants ; ils apportent information, conseil, et accompagnent les participants/allocataires. Ils sont un réel soutien dans l'écoute des problématiques rencontrées et une aide dans les démarches lors des principaux événements de la vie (naissance, séparation, décès...) ; Ils accompagnent dans le choix du mode de garde (crèche, assistant(e) maternel(le) ...)

### 3.7.9-Nombre d'enfants par participant

Nb enfants	Femme	Homme	Total participants	Total enfants
0	69	111	180	0
1	102	28	130	130
2	123	27	150	300
3	104	27	131	393
4	34	14	48	192
5	15	4	19	95
6	9		9	54
7	2	1	3	21
8	2		2	16
9	2		2	18
<b>Total</b>	<b>462</b>	<b>212</b>	<b>674</b>	<b>1 219</b>

Les participants du PLIE cumulent à eux tous 1219 enfants.

494 soit 73% sont parents. 101 hommes sont pères et 393 femmes sont mères

214 participants ont entre 3 et 9 enfants.

15 participantes et 1 participant ont plus de 6 enfants.

2 femmes cumulent à elles deux 18 enfants.

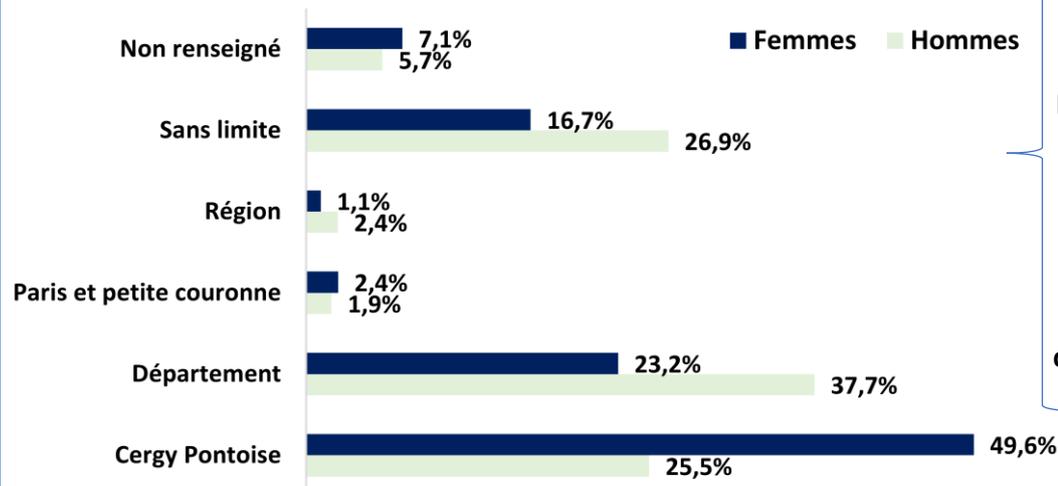
### 3.7.10 -Durée d'inactivité avant l'entrée sur le PLIE

	Entrées	Parcours
Moins de 1 an	30	85
Entre 1 et 2 ans	9	40
Entre 2 et 3 ans	12	39
Entre 3 et 5 ans	13	38
Plus de 5 ans	11	58
Aucune activité	113	414

61.42% des participants en parcours n'ont exercé aucune activité avant leur entrée sur le PLIE. Sur 188 entrées réalisées en 2023, 70.74% des participants déclarent n'avoir jamais travaillé.

### 3.7.11 - Mobilité

#### Déplacement



42% des participants, à l'entrée sur le PLIE, déclarent ne pas pouvoir se déplacer au-delà de l'agglomération. 49.6% pour les femmes et 25.5% pour les hommes.

28% d'entre eux se déplacent sur le département dont 23% pour les femmes.

L'accès à la mobilité est loin d'être le même selon les individus, selon les groupes sociaux, selon les niveaux de revenus. Et cet accès différencié tend à créer de nouvelles formes d'inégalités. On observe des inégalités très importantes entre les pratiques de mobilité des ménages pauvres et des ménages aisés. Les groupes dont l'aptitude à la mobilité est la plus faible courent le risque de l'isolement et de la marginalisation.

Ce caractère local du marché de l'emploi des « pauvres » est particulièrement accentué chez les femmes. Celles qui sont à la tête de familles monoparentales représentent une part importante des chefs de ménage pauvres, les limitations de l'espace géographique de la recherche d'emploi sont évidentes : temps contraint par les enfants et par les tâches d'intendance familiale ; fréquence des horaires décalés... Pour remplir leur rôle familial, les femmes sont amenées à restreindre leur aire de recherche et à privilégier les emplois locaux, surtout si elles sont peu qualifiées. Cette limitation est encore plus forte pour les femmes non Véhiculées.

#### Moyen de locomotion

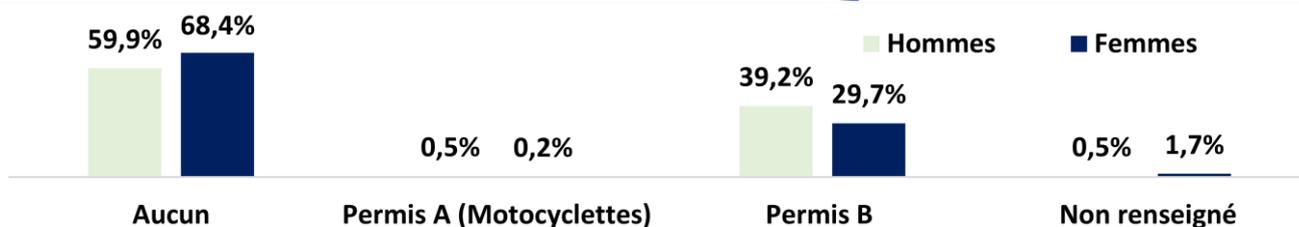
	Hommes	Femmes
Transport en commun	78,8%	89,2%
Vélo	0,0%	0,0%
Voiture	17,5%	8,9%
Non renseigné	3,8%	1,9%
Total	100,0%	100,0%

86 % des participants circulent en transport en commun, seuls 78 participants détiennent une voiture (12%) ; 17.5% pour les hommes et 9% pour les femmes.

Aucun des participants déclare se déplacer à vélo.

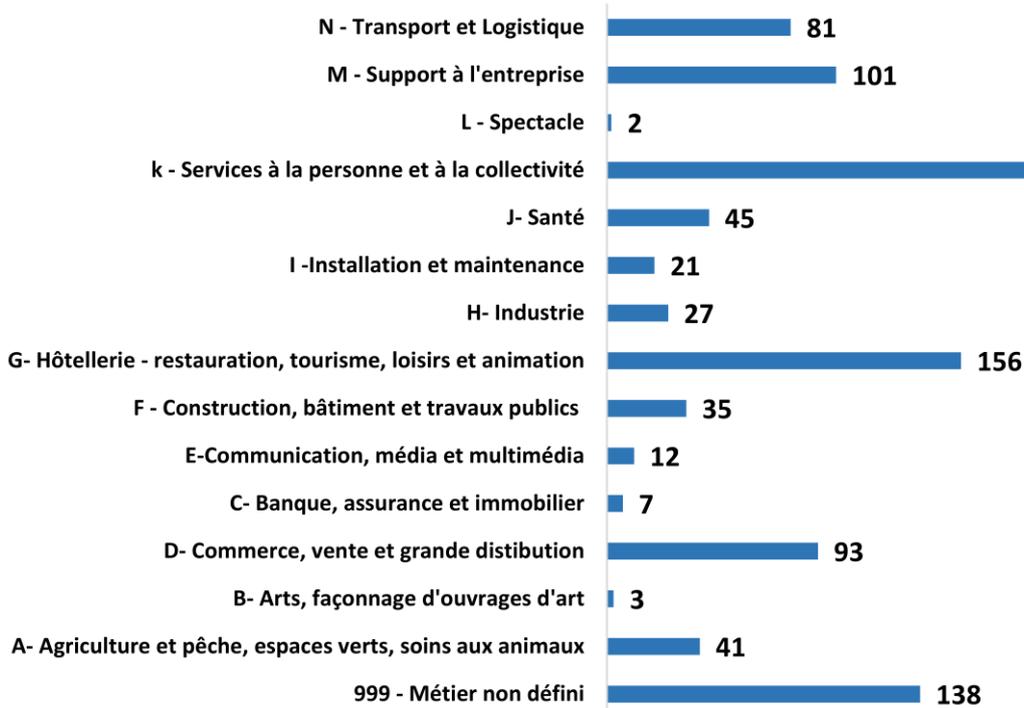
Concernant le permis B, seuls 33% des participants le possèdent.

#### Permis



### 3.7.12 -Les secteurs professionnels recherchés

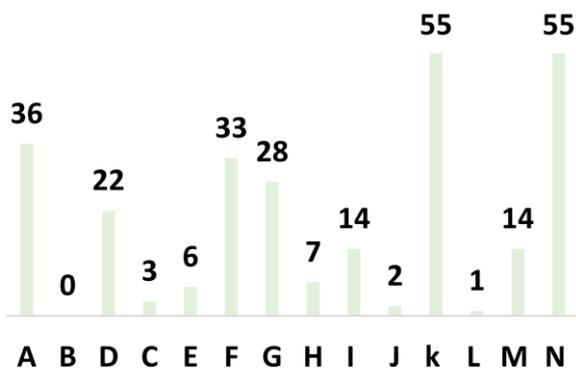
138 participants, soit 20%, n'ont pas d'objectifs professionnels définis à leur entrée sur le dispositif PLIE. Le travail des référents est bien d'accompagner leur participant à la définition d'un projet professionnel. Cela se réalise par : l'identification des attentes **professionnelles**, la découverte du ou des métier(s) qui correspond(ent) aux attentes et par le passage à l'action et la mise en oeuvre du **projet professionnel**.



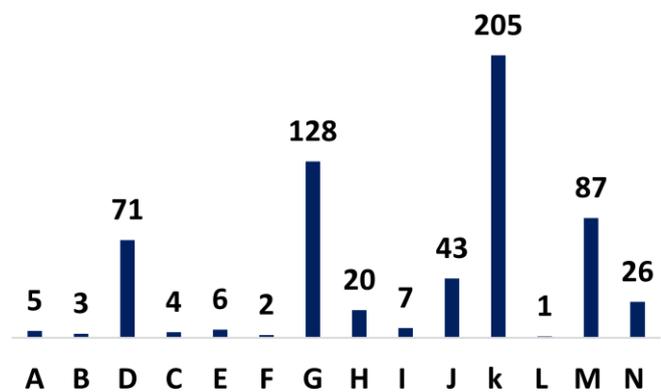
**Attention !**  
Un participant peut, à son entrée sur le PLIE, avoir 1 ou plusieurs projets professionnels. Certains secteurs sont très demandés car ils permettent un accès à l'emploi plus facile.

Le secteur K (service à la personne et à la collectivité) avec 260 demandes est le domaine d'activité le plus demandé par les participants à leur entrée sur le PLIE, notamment par les femmes. Le secteur G, avec 156 demandes, (hôtellerie restauration, tourisme) est le deuxième secteur souhaité par les participants du PLIE. Le secteur M (support à l'entreprise) correspond à 101 demandes majoritairement féminines (98). Enfin, le secteur D (commerce et distribution) avec 93 demandes est le 4ème secteur professionnel investigué par les participants.

Secteurs les plus recherchés par les hommes



Secteurs les plus demandés par les femmes



## Des demandes encore très genrées

Hommes	Femmes	
92%	8%	A1203 - Entretien des espaces verts
5%	95%	D1214 - Vente en habillement et accessoires de la personne
0%	100%	D1505 - Personnel de caisse
48%	52%	D1507 - Mise en rayon libre-service
89%	11%	F1606 - Peinture en bâtiment
100%	0%	F1704 - Préparation du gros oeuvre et des travaux publics
36%	64%	G1602 - Personnel de cuisine
9%	91%	G1603 - Personnel polyvalent en restauration
80%	20%	I1401 - Maintenance informatique et bureautique
9%	91%	H3302 - Opérations manuelles d'assemblage, tri ou emballage
6%	94%	J1301 - Personnel polyvalent des services hospitaliers
3%	97%	K1302 - Assistance auprès d'adultes
0%	100%	K1303 - Assistance auprès d'enfants
33%	67%	K2104 - Éducation et surveillance /enseignement
16%	84%	K2204 - Nettoyage de locaux
79%	21%	K2503 - Sécurité et surveillance privées
11%	89%	M1601 - Accueil et renseignements
48%	53%	N1103 - Magasinage et préparation de commandes

## Où sont les femmes ? Où sont les hommes ?

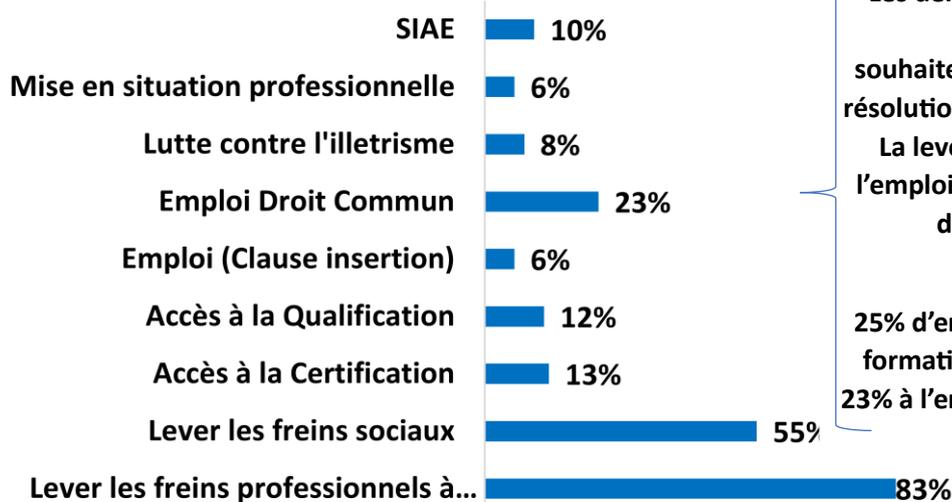
### Comment sont donc répartis les hommes et les femmes dans les corps de métiers ?

En 2023, la grande majorité des femmes travaille dans le tertiaire puisqu'elles seraient près de 88% à travailler dans les métiers dits « du service » et en particulier du « CARE ». Elles sont particulièrement nombreuses à exercer dans les domaines de la santé, de l'éducation, de l'action sociale et des services aux particuliers : **100% en assistance auprès d'enfants ; 97% en assistance auprès d'adultes**. Des domaines qui demandent tous une certaine empathie, de l'altruisme ou encore de la douceur, « *des qualités communément associées à la féminité* ». **100% des demandes sont émises par des femmes dans le secteur du personnel de caisse et 95% dans le secteur de la vente en habillement.**

À l'inverse, certains secteurs comptent moins de femmes dans leurs rangs. C'est notamment le cas du numérique et de l'informatique (80%). On compte aussi une grande majorité d'hommes dans les secteurs du BTP, ici **80 % en peinture en bâtiment et 100% en préparation du gros oeuvre et des travaux publics**. Côté métiers, ils sont particulièrement nombreux parmi les agents d'entretien en espaces verts.

Enfin, **3 secteurs d'activités présentent une relative mixité dans les demandes : le magasinage et la préparation de commandes, la mise en rayon et libre-service et puis dans une moindre mesure : le personnel de cuisine et l'éducation et surveillance /enseignement.**

### 3.7.13 – Souhaits des participants à leur entrée sur le PLIE



Les demandeurs d'emploi, dans leur majorité, entrant sur le PLIE souhaitent être accompagnés dans la résolution de leurs difficultés sociales. La levée des freins professionnels à l'emploi est une priorité avant même d'accéder à un emploi de droit commun 83%.

25% d'entre eux souhaitent entrer en formation dès le début du parcours ; 23% à l'emploi sans étapes préalables.

## 3.8 - Synthèse public PLIE

- 674 demandeurs d'emploi – participants du PLIE ont été accompagnés en 2023.
- 70% sont cergysois ; 6 % sont courdimanchois, 13% sont éragniens, 10% sont vauréaliens
- 40% des participants PLIE sont BRSA
- 19% des participants résident dans les QPV des villes adhérentes

- 69% des participants sont des femmes
- 68% des participants se situent dans la tranche d'âge des 25/44 ans
- 69% sont des participants étrangers
- 63% sont de niveaux de qualification 1 à 3 soit de niveaux CAP/BEP et infra (30%)
- 42% rencontrent des conditions de logement précaires – voire très précaires- 4% de SDF
- 54% déclarent à leur entrée sur le PLIE rechercher un logement
- 51% sont des participants célibataires
- 59% sont en responsabilité d'enfants
- 73% sont parents
- 18% déclarent ne pas avoir de mode de garde
- 1219 enfants sont accompagnés indirectement

- 61.42% des participants en parcours n'ont exercé aucune activité avant leur entrée sur le PLIE
- 74% des participants entrants déclarent n'avoir jamais travaillé
- 42% des participants, à l'entrée sur le PLIE, déclarent ne pas pouvoir se déplacer au-delà de l'agglomération. 49.6% pour les femmes et 25.5% pour les hommes.
- 86 % des participants circulent en transport en commun, 12% détiennent une voiture
- 33% des participants possèdent le permis B
- 20% des participants n'ont pas d'objectif professionnel défini à leur entrée sur le dispositif
- 83% des publics PLIE souhaitent être accompagnés dans la levée des freins professionnels à l'emploi.

## Les étapes de parcours

Plan Local pour l'Insertion et l'Emploi

### *4.1 – Les étapes de parcours*

*4.1.1 – Qu'est-ce qu'un parcours*

*4.1.2 -Les étapes d'un parcours - définition*

*4.1.3 - Les étapes d'un parcours – déclinaison*

### *4.2 - Les étapes de parcours réalisées en 2023*

*4.2.1 -Les étapes de levée des freins*

*4.2.2 - Les étapes formatives de parcours*

*4.2.3 - Les étapes d'emploi d'insertion*

*4.2.4 - Les étapes de placement dans l'emploi*

*4.2.5 -Les étapes emploi – formation – insertion*

*4.2.6 -Evolution des étapes emploi*

## **4.1 -Les étapes d'un parcours**

### **4.1.1 - Qu'est-ce qu'un parcours ?**

L'intervention du PLIE s'organise à partir de la notion de parcours.

Ce parcours individualisé a pour but l'insertion professionnelle des participants par l'accès à un emploi durable. Le parcours est donc l'élément fondateur qui doit motiver et argumenter le mode d'organisation qui permettra au PLIE de remplir son rôle essentiel.

**C'est l'identification des différentes phases d'évolution (mobilisation, qualification, insertion professionnelle, formation aux savoirs de base, formation certifiante...), et des actions nécessaires pour amener un demandeur d'emploi en grande difficulté vers un emploi durable et de l'y maintenir durant 6 mois et 1 jour avant sa sortie du dispositif.**

### **Qu'est ce qui n'est pas considéré comme un parcours ?**

De façon générale, le passage d'un participant sur une étape unique avec une seule action : par exemple un atelier de recherche d'emploi ou un suivi social exclusivement.

### **Qui n'est pas considéré comme en parcours ?**

- *Un demandeur d'emploi pour lequel on ne peut constater aucune inscription effective dans le dispositif PLIE, ni de suivi de parcours*
- *Un participant qui n'est plus en action de façon prolongée : il s'agit d'un simple suivi et non pas d'une action d'accompagnement de parcours*

### **4.1.2 -Les étapes d'un parcours - définition**

**Le parcours est composé d'étapes distinctes.** Plusieurs actions peuvent être conduites en même temps pour un participant au cours d'une étape (accompagnement social et période de mobilisation).

**Comme le parcours est individualisé,** il peut varier aussi bien dans son contenu que dans la durée en fonction de la situation des participants. De même, le parcours peut débuter à différents niveaux. Il n'y a pas de schéma figé tel que faire passer systématiquement tous les participants par une période de mobilisation.

**L'intégration peut se faire d'emblée par une action de formation ou d'insertion professionnelle,** si la situation ou les capacités du participant le permettent.

**Le parcours est Coconstruit par le participant et « son référent unique de parcours » qui en est le garant et l'accompagne jusqu'à 6 mois dans l'emploi ;**

**C'est l'enchaînement d'actions et d'étapes de travail, de formation et d'aide à la recherche d'emploi, mise en place en fonction des besoins des participants.**

### 4.1.3 - Les étapes d'un parcours – déclinaison

#### MOBILISATION

- ➔ Fonds d'aide individuel du PLIE
- ➔ Action collective de mobilisation, qu'elle soit sociale, culturelle, sportive ou professionnelle
- ➔ Atelier d'échange de savoirs, de pratiques
- ➔ Action « d'aller vers »

#### BILAN – DIAGNOSTIC – ORIENTATION

Toute action de bilan, de diagnostic et d'orientation (PDM, bilan de compétences, bilan des aptitudes, ...), immersion professionnelle de découverte de métiers, Période de Mise en situation en Milieu Professionnel (PMSMP) de découverte d'un métier ou un secteur d'activité, de confirmation de projet professionnel grâce à des situations réelles de travail.

#### FORMATION

- ➔ Les actions de lutte contre l'illettrisme et en faveur de l'apprentissage et de l'amélioration de la maîtrise de la langue française
- ➔ Les actions de lutte contre l'illectronisme et d'acquisition de compétences numériques
- ➔ Les actions de mise à niveau et de préparation de concours
- ➔ Les certifications professionnelles ; titre, diplôme professionnel ou d'un certificat de qualification enregistré préalablement au RNCP.
- ➔ Les certifications et habilitations établies par l'Etat requises pour l'exercice d'une profession,
- ➔ Les actions de pré-qualification
- ➔ La Validation des Acquis de l'Expérience (V.A.E) permettant l'accès aux diplômes.
- ➔ Les micro -formations développées par le PLIE

#### EMPLOI EN INSERTION PROFESSIONNELLE

- ➔ Activité Inclusion dans l'emploi par l'activité économique : Tout contrat de travail relevant du champ de l'insertion par l'activité économique, IAE/SIAE.
- ➔ Activité Inclusion dans l'emploi pour les employeurs du secteur non marchand
- ➔ Activité Inclusion dans l'emploi pour les employeurs du secteur marchand

#### ACTION DE PREPARATION A L'EMPLOI

- ➔ Coaching, entretien de préparation à l'embauche,
- ➔ Atelier de préparation aux outils de la recherche d'emploi, TRE...
- ➔ Stage, immersion professionnelle, action d'adaptation à un poste

#### PLACEMENT DANS L'EMPLOI

- ➔ **Placement dans l'emploi** : Toute action de mise à l'emploi dans une entreprise classique (AFPR, PMSMP, POEI, POEC).

#### EMPLOI

- ➔ **LES EMPLOIS DE PARCOURS** : Contrats allant de 1 jour à moins de 6 mois
- ➔ **LES EMPLOIS DURABLES** : Tout contrat de travail de droit commun d'au moins 6 mois et 1 jour

Le parcours d'insertion de la personne est défini comme l'itinéraire constitué d'actions (étapes de parcours) mises en place en accord avec le participant pour atteindre l'objectif fixé par le PLIE (accès à l'emploi durable, formation qualifiante). Un parcours est constitué d'entretiens de suivi.

## 4.2 - Les étapes de parcours réalisées en 2023

805 étapes de parcours ont été réalisées en 2023. Ce qui représente 1.20 étapes par participants.

Ces étapes de parcours se déclinent en 11 types d'actions distinctes. Chaque année, l'équipe du PLIE propose à ses participant-e-s des actions essentielles, tout en expérimentant de nouvelles pistes de travail. Explorer ces nouvelles formes de lutte contre les freins à l'emploi reste primordial : sans elles, les parcours ne peuvent pas être réellement personnalisés. C'est grâce à la palette des actions possibles que chacun-e peut trouver le moyen de surmonter ses difficultés, et retrouver le chemin de l'emploi.

### 4.2.1 - Les étapes de levée des freins

#### MOBILISATION

	Etapes		Participants concernés		
	Nb	%	Homme	Femme	Nb
<b>FORMATION MOBILISATION</b>	<b>41</b>	<b>5,09%</b>	<b>10</b>	<b>31</b>	<b>41</b>
Fonds d'aide de transports	36	4,47%	7	29	36
Fonds d'aide au permis	5	0,62%	3	2	5

#### BILAN – DIAGNOSTIC – ORIENTATION

	Etapes		Participants concernés		
	Nb	%	Homme	Femme	Nb
<b>BILAN EVALUATION ORIENTATION</b>	<b>19</b>	<b>2,36%</b>	<b>6</b>	<b>13</b>	<b>19</b>
PMSMP	8	0,99%	3	5	8
Stage Pratique en Entreprise	5	0,62%	2	3	5
Open Badges	6	0,75%	1	5	6

#### ACTION DE PREPARATION A L'EMPLOI

	Etapes		Participants concernés		
	Nb	%	Homme	Femme	Nb
<b>ACTION DE PREPARATION A L'EMPLOI</b>	<b>22</b>	<b>2,73%</b>	<b>4</b>	<b>18</b>	<b>22</b>
Atelier "Coup de Pouce" la cravate solidaire	14	1,74%	1	13	14
Parcours d'Entrée dans l'Emploi PEE	3	0,37%	0	3	3
Recherche d'emploi et entretiens	4	0,50%	3	1	4
Module de préparation à l'emploi - Hôtellerie	1	0,12%	0	1	1

En rappel : Toutes les étapes sont attestées. Elles sont saisies dans la base de données Vision UP dès réception de l'attestation d'entrée en formation, du contrat de travail ...du participant

#### 4.2.2 - Les étapes formatives de parcours réalisées en 2023

190 formations ont été réalisées. Ce qui représente 24% du total des étapes de parcours.

##### FORMATION COMPETENCES CLES

	Etapes		Participants concernés		
	Nb	%	Homme	Femme	Nb
<b>FORMATION COMPETENCES CLES</b>	<b>74</b>	<b>9,19%</b>	<b>17</b>	<b>56</b>	<b>73</b>
Améliorer ses écrits prof en langue française - certificat voltaire	1	0,12%	0	1	1
Anglais à visée professionnelle	1	0,12%	0	1	1
Atelier Bureautique personnalisé	1	0,12%	0	1	1
Compétences CléA	4	0,50%	0	4	4
Compétences de base professionnelles	1	0,12%	0	1	1
Compétences Numériques	3	0,37%	0	3	3
Formation FLE OFII	1	0,12%	0	1	1
Formation Linguistique	10	1,24%	4	6	10
Formation Linguistique à visée Professionnelle AFI/CACP	20	2,48%	2	18	20
Formation Linguistique et Numérique PLIE	25	3,11%	10	14	24

##### FORMATION PREQUALIFIANTE

	Etapes		Participants concernés		
	Nb	%	Homme	Femme	Nb
<b>FORMATION PRE QUAL</b>	<b>25</b>	<b>3,11%</b>	<b>8</b>	<b>17</b>	<b>25</b>
AQ "Découverte des métiers de l'accueil et de l'assistantat"	1	0,12%	0	1	1
AQ : Secteur ferroviaire - AMIS	1	0,12%	0	1	1
AQ école d'A.-puériculture et d'A-soignante	1	0,12%	0	1	1
AQ Métiers du secrétariat et de l'assistance	1	0,12%	0	1	1
SST	10	1,24%	6	4	10
AFC LOGICIEL SAP	2	0,25%	1	1	2
Prépa Modulaire CCP1 du TP ADVF	1	0,12%	0	1	1
CACES R 485 Gerbeur	1	0,12%	1	0	1
Hygiène en Restauration Collective	7	0,87%	0	7	7

##### FORMATION CERTIFIANTE

	Nb	%	Homme	Femme	Nb
<b>FORMATION CERTIFIANTE</b>	<b>91</b>	<b>11,30%</b>	<b>16</b>	<b>75</b>	<b>91</b>
Diplômes	22	2,73%	4	22	26
Titres professionnels	49	6,09%	8	38	45
SKY	20	2,48%	4	15	20

**22 formations diplômantes ont été réalisées :** Diplôme d'état d'Accompagnement Educatif et Social (3) ; DE. Aide-soignante (1) ; Diplôme d'état Moniteur Educateur (1) ; Diplôme d'Etat Auxiliaire de Puériculture (1) ; Diplôme d'Etat d'infirmière (1) ; Diplôme d'état d'éducateur spécialisé (1) ; CAP Accompagnant éducatif petite enfance (9) ; Master sciences humaines et sociales (1) ; CAP CUISINE (3) ; CAP Spécialité Production et Service en Restaurations (rapide, collective, cafétéria) (1) ; CAP OL (1) ; Diplôme Graduâtes Développeur Flutter (1) ; Diplôme de Développeur web full stack (1) ; CAP Maintenance des Véhicules Option A (1).

**49 titres professionnels :** TP Technicien supérieur systèmes et réseaux (1) ; TP Technicien d'Assistance Informatique (1) ; TP Secrétaire Assistante (1) ; TP Secrétaire Assistant Médicosocial(1) ; TP Employé administratif et d'accueil(1) ; TP Agent de service médico-social (2) ; TP Agent de propreté et d'hygiène (1); Titre SSIAP 1 Agent de Sécurité Incendie (4) ;Titre professionnel gouvernant en hôtellerie (1); Titre professionnel gestionnaire de paie(1);Titre Professionnel Employé Administratif et d'Accueil niveau III (1); Titre Prof réceptionniste en hôtellerie (1); Titre Prof Préparateur de commande avec CACES 1B 3 et 5(1) ; Titre Prof Installateur dépanneur en informatique (1); Titre Prof Conseiller(ère) Vendeur en Voyages - millésime 04(1) ; Titre Prof Assistante de vie aux familles (7) ; Titre Pro "Agent de Restauration" (6) ; Titre IDF - Conducteur d'engins de chantiers urbains (1) ; Titre Assistante de vie aux familles ; Titre Assistant(e) comptable (3) ; Titre Assistant PME/TPE d'administration et de communication commerciale (1); Titre Assistant de comptabilité et d'administration (1) ; Titre Agent polyvalent du BTP(1) ; Titre Agent des services hospitaliers – ASH (1); Titre Agent de nettoyage Cabine Avion (1); Titre de Gestion Informatisée des Stocks - CACES 1 3 5(1) ; Titre Equipier polyvalent de grande distribution (1); Titre CIP(1).

**20 Micro-formations SKY :** SKY - IPIPE - CP1 (4) ; SKY - CP2IP (4) ; SKY - Tri des textiles en Recyclerie (4) ; SKY - Valorisation des textiles en recyclerie (4) ; SKY - Utilisation d'un lève-patient (4).

#### 4.2.3 - Les étapes d'emploi d'insertion réalisées en 2023

##### EMPLOI EN INSERTION PROFESSIONNELLE

	Etapes		Participants concernés		
	Nb	%	Homme	Femme	Nb
<b>INSERTION PROF.</b>	<b>49</b>	<b>6,09%</b>	<b>13</b>	<b>35</b>	<b>48</b>
CDDI	31	3,85%	10	21	31
CUI CAE	3	0,37%	0	3	3
LE MAILLON	5	0,62%	1	4	5
TILT Services	10	1,24%	2	7	9

##### CHANTIER D'INSERTION « PLIE »

	Etapes		Participants concernés		
	Nb	%	Homme	Femme	Nb
<b>CHANTIER D'INSERTION "PLIE"</b>	<b>97</b>	<b>12,05%</b>	<b>43</b>	<b>53</b>	<b>96</b>
CHI EQUALIS "Les étoiles filantes"	19	2,36%	1	18	19
CHI APUI - "Ouvrier Polyvalent Restauration"	11	1,37%	0	11	11
CHI ESPERER 95 -"Valorisation des Zones Humides"	14	1,74%	14	0	14
CHI HALAGE	13	1,61%	10	3	13
CHI EQUALIS "Les Jardins de Cergy-Pontoise"	40	4,97%	18	21	39

#### 4.2.4 - Les étapes de placement dans l'emploi réalisées en 2023

##### PLACEMENT DANS L'EMPLOI

	Etapes		Participants concernés		
	Nb	%	Homme	Femme	Nb
<b>PLACEMENT DANS L'EMPLOI</b>	<b>83</b>	<b>10,31%</b>	<b>16</b>	<b>51</b>	<b>67</b>
JOB DATING « PLIE »	83	100,00%	16	51	67

#### 4.2.5- Les étapes emploi réalisées en 2023

##### EMPLOI DE PARCOURS

	Etapes		Participants concernés		
	Nb	%	Homme	Femme	Nb
<b>EMPLOI DE PARCOURS</b>	<b>146</b>	<b>18,14%</b>	<b>49</b>	<b>67</b>	<b>116</b>
CDD moins de 6 mois	68	8,45%	15	36	51
CESU	1	0,12%	0	1	1
INTERIM	64	7,95%	32	20	52
Travailleurs Indépendants	1	0,12%	1	0	1
VACATAIRE	12	1,49%	1	10	11

##### EMPLOI DURABLE

	Etapes		Participants concernés		
	Nb	%	Homme	Femme	Nb
<b>EMPLOI DURABLE</b>	<b>196</b>	<b>24,35%</b>	<b>54</b>	<b>136</b>	<b>190</b>
CDD plus de 6 mois	65	8,07%	17	48	65
CDI	121	15,03%	35	80	115
CONTRAT D'APPRENTISSAGE	3	0,37%	2	1	3
Contrat de professionnalisation	7	0,87%	0	7	7

#### 4.2.5 -Les étapes emploi – formation - insertion

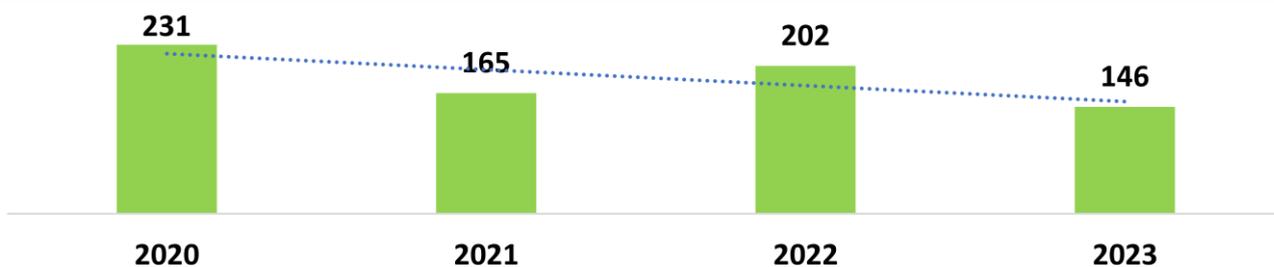


Sur 805 étapes réalisées en 2023, la mobilisation sur l'IAE/emploi d'insertion représente avec 141 étapes 18% ; celles sur les actions de formation : 28.69% (remises à niveau, prés qualifiants, et qualifiantes), renforcent les parcours du public vers l'emploi. Elles sont cependant en 2023 en deçà des années précédentes (389 en 2022) -47. L'emploi est un axe fort du PLIE. Il reste une priorité pour la majorité du public accompagné. (43%). 115 CDI ont été signés en 2023 contre 105 en 2022.

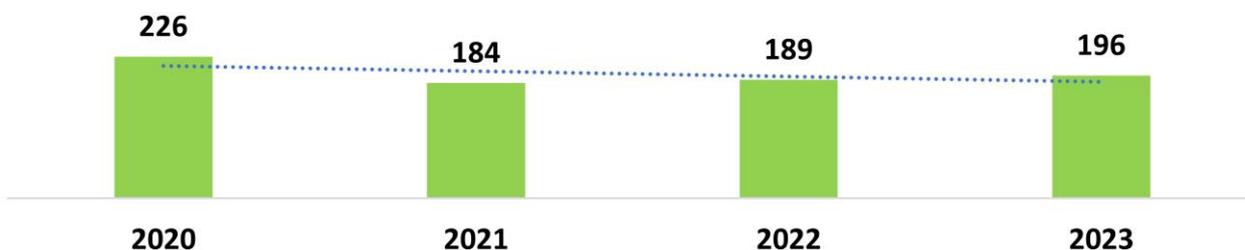
#### 4.2.6 - Evolution des étapes emploi

EMPLOI				
	2020	2021	2022	2023
<b>EMPLOI DURABLE</b>				
Contrat de pro.	6	4	4	7
Contrat d'apprentissage	3	5	2	3
CDD plus de 6 mois	80	76	75	65
CDI	137	99	108	121
<b>Sous- total emploi durable</b>	<b>226</b>	<b>184</b>	<b>189</b>	<b>196</b>
<b>EMPLOI DE PARCOURS</b>				
CDD moins de 6 mois	127	88	111	68
Vacataire	20	16	25	13
Création d'entreprise	2	2	0	1
Intérim	82	59	66	64
<b>Sous- total emploi précaire</b>	<b>231</b>	<b>165</b>	<b>202</b>	<b>146</b>
<b>Total emploi</b>	<b>457</b>	<b>349</b>	<b>391</b>	<b>342</b>

#### Evolution des étapes emploi de parcours



#### Evolution des étapes emploi durable



Les étapes emploi en 2023 sont au nombre de 342 (146 en emploi de parcours ; 196 en emploi durable). Les étapes emploi représentent 43% du total des étapes réalisées par les participants. A noter que seules les étapes pour lesquelles le PLIE reçoit la preuve de celles-ci sont enregistrées. Nous pouvons évaluer à 15 % supplémentaires d'étapes contractualisées. Les étapes de parcours sont en diminution en 2023 (-56) par rapport à 2022. Les étapes en emploi durable sont légèrement supérieures en 2023 par rapport à 2022.

## Les résultats

Plan Local pour l'Insertion et l'Emploi

*5.1 - Qu'est-ce qu'une sortie positive PLIE ?*

*5.2 - Les sorties positives 2023*

*5.2.1 - Ventilation des sorties positives*

*5.2.2 - Taux de sorties positives*

*5.2.3 - Sorties positives par critères*

*5.2.4 - Sorties positives par secteurs d'activités*

*5.3 - Les autres sorties du PLIE*

*5.3.1 - Les sorties autres et sociales par structures*

*5.3.2 - Les sorties autres et sociales par critères*

*5.3.3 - Les sorties autres et sociales par motifs*

## 5.1 - Qu'est-ce qu'une sortie positive PLIE ?

La finalité de l'accompagnement individualisé, renforcé par un référent unique est bien la sortie positive du PLIE. L'accompagnement sur parcours réalisé au plus près des besoins du participant conduit à l'atteinte d'étapes de parcours (sorties dynamiques) et d'étapes durables et de qualité conduisant à la sortie positive.

La sortie est validée si nous disposons d'une déclaration de l'employeur attestant de la présence du salarié dans l'entreprise au-delà des six mois. Une fiche de paye mentionnant l'ancienneté peut également faire office de preuve. Si le participant est en emploi temps partiel depuis plus d'un an et ne manifeste plus le besoin d'accompagnement, la sortie peut être demandée à condition que celui-ci fournisse une attestation d'accord sur ce temps choisi.

**La sortie positive est constatée après validation de la période de six mois et un jour pour les personnes sous contrat de travail :**

- ➔ CDD > 6 mois et un jour, temps plein ou temps partiel (souhaité par la personne),
- ➔ CDI > 6 mois et un jour temps plein ou temps partiel (souhaité par la personne),
- ➔ Contrat de professionnalisation (idem 6 mois d'emploi et un jour)
- ➔ Contrat d'apprentissage (idem 6 mois d'emploi et un jour)

**La sortie positive est validée pour une formation certifiante**

- ➔ Formation qualifiante : si le participant a obtenu une qualification attestée par un titre homologué, ou un titre figurant sur la liste établie par la CPNE de la branche professionnelle ou dans les classifications d'une convention collective de branche, la sortie peut être validée dès l'obtention d'un contrat de travail (sans attendre les six mois de présence)
- ➔ Formation diplômante : si le participant a obtenu une qualification attestée par un diplôme de l'éducation nationale, la sortie peut être validée.

**La sortie est positive en contrat aidé secteur non marchand, hors IAE**

- ➔ Au 6 mois d'emploi et un jour, si le participant a obtenu une période en contrat aidé d'un an temps plein.
- ➔ Au 12 mois d'emploi et un jour, si le participant a obtenu une période en contrat aidé de 18 mois à temps partiel et si cela lui convient (déclaration nécessaire) chez le même employeur.

**La sortie est positive en contrat Intérim (entreprise de travail temporaire, contrat saisonnier, CDD multi employeurs).**

- ➔ Si maintien d'une activité professionnelle rémunérée régulière d'une durée cumulée supérieure ou égale à 910 heures sur une période maximale de 9 mois.

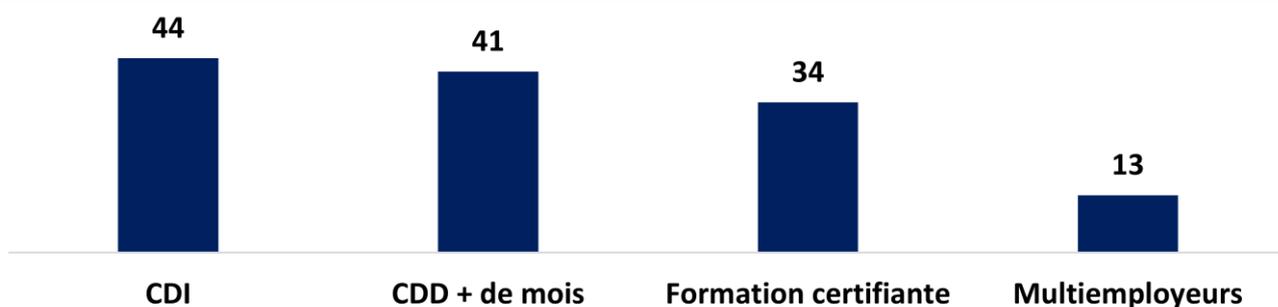
**En 2023, 132 sorties positives ont été validées par les membres de la commission d'agrément contre 120 en 2022.**

## 5.2 - Les sorties positives 2023

### 5.2.1-Ventilation des sorties positives

	Homme	Femme	QPV	RSA	Total	%
Positives	34	98	1	40	132	100,00%
Contrat aidé secteur non marchand + 12 mois	3	7	0	4	10	8%
CDD > 6 mois temps plein	6	15	0	7	21	16%
CDI Temps Plein	12	19	0	5	31	23%
Formation Diplômante + contrat de travail	1	12	0	5	13	10%
CDI Temps Partiel > 26 H	2	10	0	6	12	9%
CDI > 20 H avec Attestation participant	0	1	0	0	1	1%
CDD > 6 mois >= 26 H	2	7	0	3	9	7%
Titre professionnel + CDD	0	2	0	1	2	2%
Titre professionnel + CDI	0	5	0	1	5	4%
Contrat d'Apprentissage > 6 mois	0	1	0	0	1	1%
Formation diplômante	0	14	1	6	14	11%
Intérim multi employeurs - vacataire >= 910h	8	5	0	2	13	10%

### Typologie des sorties positives



### 5.2.2 -Taux de sorties positives.

**Le taux de sorties positives en 2023 est de 60.83%** si nous n'intégrons pas les sorties pour fin de convention au nombre de 73. En intégrant la totalité des sorties, ce taux est ramené à **45.51%**. **L'année 2023 a été marquée par de nombreux événements.**

La commune d'Eragny sur Oise, rencontrant une nécessaire réorganisation de son offre de service supprime deux postes de référence de parcours. La commune fait le choix de maintenir la référence de parcours pour 30 participants accompagné par l'opérateur APUI les villageoises et ce à compter du 1 juillet 2023. Par ailleurs, des fins de conventions ont été enregistrées :

- avec la fermeture définitive de l'association du Côté Des Femmes en novembre 2023. Le PLIE a perdu un acteur historique et la capacité d'accompagnement d'un public spécifique.
- avec le départ à la retraite et la reprise d'un portefeuille d'un référent de parcours PLIE

Enfin, en 2023, le passage du FSE REACT UE au FSE+ a été l'occasion pour les référents de mettre fin à des accompagnements pour fin de convention. Ces derniers, n'œuvrant plus dans le cadre de leur parcours, ont été réorientés vers les services sociaux.

### Taux de sorties positives par genre

	Homme	Femme
Nombre de sorties	34	98
Nombre de participants en parcours	212	462
Taux de sorties positives	16,04%	21,21%

Le taux de sorties positives / NBR de parcours en 2023 pour les femmes est de 21.21% alors qu'il n'est que de 16% pour les hommes. Les femmes accèdent plus facilement à l'emploi et s'y maintiennent.

### 5.2.3 - Sorties positives par critères (âge ; niveau de qualification ; par durée d'inactivités avant l'entrée sur le PLIE, par temps consacré)

#### Temps consacré

		<b>132</b>
Age à l'entrée	< 26 ans	13
	>= 26 ans	119
		<b>132</b>
	Entre 18 et 24 ans	7
	Entre 25 et 44 ans	95
	Entre 45 et 54 ans	23
	Entre 55 et 64 ans	7
		<b>132</b>
Niveau de qualification (Nomenclature en page 30)	9	7
	7	2
	6	8
	5	11
	4	27
	3	45
	2	25
	1	7
		<b>132</b>
Durée d'inactivités	Moins de 1 an	10
	Entre 1 et 2 ans	3
	Entre 2 et 3 ans	4
	Entre 3 et 5 ans	4
	Plus de 5 ans	4
	Aucune activité	107

Pour réaliser l'ensemble de ces sorties positives l'activité des référents en 2023 s'est constituée de : 189 premiers entretiens pour l'entrée en parcours de 188 participants ; 143 bilans personnels et professionnels pour confirmer le projet ; 733 « travail » sur dossier ont été menés (recherche d'informations, réalisation des outils de candidatures, positionnement ; ...) ; 248 propositions d'action ont été faites ; 568 mises en relation sur offre ; 1534 concertations ; 784 points d'étape ont permis leur maintien en emploi et ou en formation ; 462 relances, et 110 entretiens téléphoniques ont été effectués. 3015 entretiens réguliers ont été réalisés... Soit 4718 heures consacrées par les référents PLIE aux participants pour aboutir à l'objectif final : la sortie positive du PLIE.

Par commune	Nb. Sorties Positives	%
CERGY (95000)	36	27,27%
CERGY (95800)	46	34,85%
COURDIMANCHE (95800)	4	3,03%
ERAGNY-SUR-OISE (95610)	28	21,21%
JOUY-LE-MOUTIER (95280)	2	1,52%
VAUREAL (95490)	16	12,12%
<b>Total</b>	<b>132</b>	<b>100,00%</b>

## 5.2.4 -Sorties positives par secteurs d'activités

### 5.2.4.1 -Le top 10 -métiers de sorties les plus courants



### 5.2.4.2 -Les entreprises recruteuses en 2023

Département du Val d'Oise - Ville de Cergy (3) ; 9HOTEL BASTILLE-LYON ; ADECCO HUBSITE R ERAGNY ; ADETHER ; AIDA OZE ; AIGLE BARBER CAMSO ; AMICIAL ; ANTARES Consulting ; ARTBOREAL ; Association ASSOL Association Du Côté des Femmes (4) ; AUTO ECOLE DU LYS ; Azurial IDF ; BLUE SARK ; BURGER KING(2) ; BYN ; CAMPUS VEOLIA ; CARRARD SERVICES ; Centre d'action sociale de la Ville de Paris ; Centre d'imagerie Médicale des Portes du Val d'Oise ; CERBA ; CHLOELINA ; CLEAN UP ; CLG LEONARD DE VINCI ; CLG MARCEL PAGNOL ; Conseil départemental du Val d'Oise (4) ; Conseil Régional IDF(2) ; CORIANCE (2) ; CORIANCE ; CROUS VERSAILLES ; CSPI ; D.S.D.E.N. ACADEMIE ; EBS LE RELAIS VAL DE SEINE (2) EBS LE RELAIS VAL DE SEINE ; ELIOR SERVICES PROPTE ET SANTE Roissy ; EQUALIS ; ERAGNY BURGER ; ESPERER 95, ETT Leadinside STACI (2) ; ETT Manpower On site Renault ; ETT PROFILIA ; ETT STARTPEOPLE ; ETT SUPPLAY ; ETTI HUMANDO ; FAM Charles Albert Houette - les Jours Heureux ; FEDERAL EXPRESS CORPORATION ; Fondation ANAIS ; Fondation John Bost ; GO SPORT PARIS LES HALLES ; HOPITAL POISSY SAINT GERMAIN EN LAYE ; IBIS PARIS 17 BATIGNOLLES ; INTRA NET PROPTE MULTISERVICES E1/ATALIAN PROPTE BEZONS ; KANGOUROU KIDS ; KORPORATE ; KURZ LOGISTIQUE ; La Résidence Les SANSONNETS ; L'AVANT PREMIERE ; LAVOIR MODERNE ; LE MARCHE DE L'OISE ; LES AILES DEPLOYEES ; Les Hôtels Baverez - Hôtel Regina ; LPO Georges Braque ; LUXURY CLEANING SERVICES ; MAIRIE DE SURESNES ; MAIRIE DE VAUREAL (3) ; MAIRIE D'ERAGNY (2) ; MAUFFREY AMPLIROLL SERVICES ; MEZI-LINE ; MISTRAL ; OBJECTIF PERMIS + ; OH!ACTIV '(2) ; ONET HOTELLERIE ; OZITEM ; QAPA STAFFING ; REGION ILE DE France ; RENAULT ; Résidence Saint Germain ; S&U HOLDING ; S.A. SOD ; SAMSIK ; SAS CHATOU DISTRIBUTION ; SAS DKT ; SECAL ; SEPIOLSA France ; SERVICES PUISSANCE 7 ; SODIOS EXPLOITATION ; SOGERES ; SOPRIMA INDUSTRIE ; STN GROUPE ; SUEZ RV REBOND (3) ; Suite Services ; SV RESTAURATION ; TRANSPORT TITOUH ; TRIANGLE (2) ; VILLE DE CERGY.

### 5.2.4.3- Les communes des emplois en sorties positives

VIGNY ; VERSAILLES ; VAUREAL (4) ; SURESNES ; STAINS ; ST OUEN L'AUMONE (12) ; SOISY SS MONTMORENCY ; SARTROUVILLE ; SAINT-PIERRE-DU-PERRAY ; SAINT-GERMAIN-EN-LAYE ; ROISSY-EN-FRANCE(3) ; ROISSY CHARLES DE GAULLES : RENNES ; PUTEAUX ; PUISEUX PONTOISE ; PONTOISE (5) ; POISSY (3) ; PERSAN ; PARIS (13) ; OSNY (3) ; ORGEVAL ; NOISY LE ROI ; NOISY LE GRAND ; NANTERRE (3) ; LEVALLOIS PERRET ; LES MUREAUX ; JOUY LE MOUTIER (3) ; HERBLAY ; GUYANCOURT ; ERAGNY SUR OISE (6) ; ENNERY ; DIJON ; DAMMARE LES LYS ; CONFLANS STE HONORINE ; CONFLANS STE HONORINE ; COIGNIERES ; CHATOU ; CHARS ; CHANTELOUP-LES-VIGNES (2) ; CERGY (21) ; CACHAN ; BUCHELAY ; BRIE COMTE ROBERT (2) ; BEZONS ; BEAUVAIS ; AULNAY SOUS BOIS.

### 5.3 - Les autres sorties du PLIE

Deux autres sorties, les sorties « autres » et les sorties dites « sociales » sont également des sorties observées permettant de mesurer la qualité des accompagnements réalisés.

Le PLIE au travers du référent de parcours a peu de prise sur certaines sorties, notamment celles qui sont liées à la situation de santé du participant ou à ses conditions de logement qui peuvent occasionner un déménagement et une rupture d'accompagnement.

#### La sortie (autre) négative

- ➔ Abandon de parcours (non-respect du contrat de parcours)
- ➔ Absence de suivi (non-réponse à convocations)
- ➔ Présomption d'emploi
- ➔ Maternité- congé parental
- ➔ Longue maladie
- ➔ Problèmes familiaux
- ➔ Incarcération
- ➔ Décès
- ➔ Autre

En 2023, les sorties « autres » sont au nombre de 125. Elles représentent 43% du total des sorties. Celles dites « sociales » sont au nombre de 33 et représentent 11% du total des sorties (290 sorties ont été validées par les membres de la commission d'agrément).

#### Les sorties dites sociales

- ➔ D'une reconnaissance (RQTH) avec une attribution de l'allocation adulte handicapé (AAH)
- ➔ D'un logement hors territoire nécessitant l'arrêt de l'accompagnement
- ➔ De la retraite
- ➔ D'une réorientation du parcours après 24 mois vers un partenaire après évaluation de la situation

#### 5.3.1- Les sorties « autres » et « sociales » par structures accompagnatrices

	Nb. Parcours	%	Nb. Sorties "Autres"	%	Nb. Sorties "Sociales"	%	Nb. Sorties total
Association APUI LES VILLAGEOISES	153	22,67%	22	17,60%	10	30,30%	70
Association ALICE	141	20,89%	13	10,40%	6	18,18%	33
Association Du Côté des Femmes	74	10,96%	15	12,00%	10	30,30%	50
Convergences Emploi Cergy	1	0,15%	1	0,80%	0	0,00%	1
Association ESPERER 95	141	20,89%	23	18,40%	3	9,09%	41
Mairie de Cergy - SEI - CCAS	63	9,33%	3	2,40%	0	0,00%	10
Mairie d'Eragny sur Oise - MIEM	67	9,93%	33	26,40%	2	6,06%	53
Ville de Courdimanche - CCAS	31	4,59%	9	7,20%	1	3,03%	13
Ville de Vauréal - PCE	43	6,37%	6	4,80%	1	3,03%	18
<b>Total</b>	<b>675</b>	<b>100,00%</b>	<b>125</b>	<b>100,00%</b>	<b>33</b>	<b>100,00%</b>	<b>290</b>

### 5.3.2- Les sorties « autres » et « sociales » par critères

		Autres	Sociales
		125	33
Age à l'entrée	< 26 ans	9	2
	>= 26 ans	116	31
	Entre 15 et 24 ans	7	1
	Entre 25 et 44 ans	74	25
	Entre 45 et 54 ans	37	5
	Entre 55 et 64 ans	7	2
Niveau de qualification (Nomenclature en page 30)	9	7	2
	7	3	2
	6	1	0
	5	11	2
	4	16	7
	3	51	12
	2	28	4
1	8	4	
Durée d'inactivités	Moins de 1 an	6	2
	Entre 1 et 2 ans	5	2
	Entre 2 et 3 ans	4	0
	Entre 3 et 5 ans	3	1
	Plus de 5 ans	8	2
	Aucune activité	99	26

125 sorties « autres » ont été enregistrées en 2023. Ces sorties « autres » concernent principalement des participants inactifs sur leur parcours d'insertion. 99 sorties « autres » correspondent à des participants pour lesquels aucune activité n'avait été exercé avant leur entrée sur le dispositif.

Les référents, en 2023, ont eu la possibilité, grâce au changement de programmation du FSE au FSE+ d'évaluer l'adhésion de certain de leur participant. Des sorties pour fins de conventions ont été possibles : 73 ont été réalisées. Ce qui correspond à 59% du total des sorties « autres ». Parmi ces sorties pour fin de convention 47% relèvent de la non-adhésion de BRSA.

12 sorties négatives sont à noter pour des problèmes de santé ; 23 pour abandon de parcours ; 8 pour maternité.

### 5.3.3 - Les sorties « autres » et « sociales » par motifs

	Homme	Femme	QPV	RSA	Total	%
<b>"Autres"</b>	42	83	1	51	125	43,10%
Autres	1	1	0	0	2	1,00%
Abandon de parcours	13	10	1	11	23	8,00%
Absence de suivi	0	4	0	1	4	1,00%
Maternité	0	8	0	2	8	3,00%
Présomption emploi	2	1	0	0	3	1,00%
Problème de santé	7	5	0	3	12	4,00%
Fin de convention au 30 06 23	19	54	0	34	73	25,00%
	Homme	Femme	QPV	RSA	Total	%
<b>"Sociales"</b>	8	25	0	15	33	11,38%
AAH	0	1	0	0	1	0,50%
Réorientation du parcours	3	8	0	8	11	4,00%
Déménagement	4	15	0	6	19	7,00%
Retraite	1	1	0	1	2	1,00%

Concernant les sorties « sociales », 19 correspondent au déménagement de participants. Le travail des référents permet l'accès au logement mais bien souvent en dehors du territoire du PLIE. (Logements obtenus sur des communes trop lointaines pour maintenir un accompagnement). Les référents des associations APUI Les villageoises et ALICE ont permis l'accès au logement social de 15 d'entre eux ; au logement privé d'un participant et 3 ont quitté « la rue » en obtenant un logement en centre d'hébergement.

## Zoom sur les chantiers d'insertion

Plan Local pour l'Insertion et l'Emploi

*6.1 – Apui aux structures de l'insertion par l'activité économique*

*6.2 - Le chantier d'insertion « Les jardins de cocagnes »*

*6.3 - Le chantier d'insertion « Valorisation des zones humides »*

*6.4 – Le chantier d'insertion « Travaux paysagers »*

*6.5 - Le chantier d'insertion « Restauration collective »*

*6.6 - Le chantier d'insertion « Les étoiles filantes »*

## 6.1-Appui aux structures de l'insertion par l'activité économique

Le PLIE apporte son soutien aux SIAE en valorisant auprès des élus des communes les chantiers d'insertion comme vecteur de l'inclusion sociale et professionnelle des habitants. A ce jour, 5 chantiers sont soutenus par le PLIE. En 2023, 96 participants ont participé aux chantiers d'insertion sur les communes de Cergy, Eragny, Vauréal. (53 femmes et 43 hommes)

Les ateliers et chantiers d'insertion (ACI) se situent dans le champ de l'économie sociale et solidaire.

Les chantiers d'insertion proposent un accompagnement et une activité professionnelle aux personnes sans emploi rencontrant des difficultés sociales et professionnelles particulières.

Les ateliers et chantiers d'insertion (ACI) sont conventionnés par l'État et bénéficient d'aides pour accomplir leurs missions.

Les chantiers d'insertion peuvent conclure avec les personnes en difficulté sociale et professionnelle qu'elles recrutent des contrats à durée déterminée, dits d'insertion

La durée de ce contrat ne peut pas être inférieure à 4 mois. Il peut être renouvelé dans la limite d'une durée totale de 24 mois sauf dérogations.

La durée hebdomadaire de travail du salarié est en général autour de 26 heures, sauf lorsque le contrat le prévoit pour prendre en compte les difficultés particulièrement importantes de l'intéressé. Elle peut varier sur tout ou partie de la période couverte par le contrat, sans dépasser 35 heures.

- ➔ Le 1er, Chantier d'insertion « **Jardins maraichers biologiques** » est programmé depuis 2005. Il est localisé sur la **commune de Vauréal**. Ce chantier est porté par l'association **EQUALIS**.
- ➔ Le 2ème chantier, Chantier d'insertion « **Valorisation des Zones Humides** » est programmé depuis 2012. Il est localisé sur la **commune de Cergy**. Ce chantier est porté par l'association **ESPERER 95**.
- ➔ Le 3ème, Chantier d'insertion « **Travaux paysagers** » a démarré en 2013. Il est localisé sur la **commune d'Eragny sur Oise**. Ce chantier est porté par l'association **HALAGE**.
- ➔ Le 4ème Chantier d'insertion « **Ouvrier polyvalent en restauration collective** » est programmé depuis le **1 janvier 2018**. Localisé à **Cergy**, il est porté par l'association **APUI les Villageoises**.
- ➔ Le 5ème Chantier d'insertion « **Textile** » a été créé et programmé en **juin 2020**, il est localisé sur la commune de **Cergy** et porté par l'association **EQUALIS**

  
Agissons ensemble

  
Insertion-Formation



  
Les Villageoises



Cofinancé par  
l'Union européenne

## 6.2 - Le chantier d'insertion « Les jardins de cocagnes »

### Chantier « jardins maraichers biologiques



Ce jardin soutient des hommes et des femmes, éloignés de l'emploi et rencontrant des difficultés sociales à travers une activité de maraîchage biologique : Véritable exploitation maraîchère biologique, le jardin de Cocagne a une vocation d'insertion sociale et professionnelle.

A travers la production de légumes, distribués sous forme de paniers hebdomadaires à des adhérents consommateurs, le jardin permet à des adultes en difficulté de retrouver un emploi et de (re) construire un projet personnel et professionnel.

En développant une action sociale, économique et environnementale et en créant du lien social dans la proximité entre les personnes investies (personnes en contrat d'insertion, maraîchers, encadrants, adhérents, voisins, agriculteurs locaux, commerces de proximité, partenaires institutionnels et fondations, entreprises) le jardin de Cocagne est au cœur de l'économie solidaire & du développement durable et promut une production locale et responsable.

Ce chantier, dans le secteur mixte, permet donc aux personnes en situation d'exclusion résidant dans le Val d'Oise de retrouver confiance en soi, de se valoriser grâce au travail de la terre sous contrat de travail à durée déterminée tout en bénéficiant d'un accompagnement pour réaliser un projet d'insertion durable.

- ➔ 3 Vauréaliens
- ➔ 3 Eragniens
- ➔ 33 Cergysois
- ➔ 28 BRSA
- ➔ 26 nationalité étrangère
- ➔ 8 salariés de + de 55 ans

Chantier d'insertion « jardins maraichers biologiques » porté par EQUALIS », labélisé Jardins de cocagne, programmé par le PLIE et localisé sur la commune de Vauréal depuis 2005

Participants PLIE copyright : EQUALIS



39 participants du PLIE (20 hommes ; 19 femmes)

39 participants du PLIE ont bénéficié du chantier de maraîchage. Durant ce chantier, les salariés ont réalisé 40 étapes : 9 étapes de micro-formation SKY ; 5 étapes d'Open Badge ; 11 étapes de formation linguistique ; 7 stages/ PMSMP ; 1 SST ; 5 participations à un Job dating. 9 participants du PLIE ont pu accéder à un emploi ou à une formation : 3 CDI ; 1 CDD de + de 6 mois ; 1 contrat en intérim ; 1 contrat de professionnalisation ; 1 CAP APE et 1TP Assistante comptable.

## 6.3 - Le chantier d'insertion « Valorisation des zones humides »

Chantier d'insertion

« Valorisation des zones Humides »



En 2012, le chantier d'insertion « VZH de la CACP » et pré-qualifiant Agent d'entretien d'espaces naturels a pu être ouvert.

Il se donne pour objectif de salarier et de former des publics relevant du PLIE de Cergy-Pontoise, notamment les plus éloignées de l'emploi (niveau V et infra). Ce chantier d'insertion propose un accompagnement socioprofessionnel, une formation pré-qualifiant d'agent d'entretien des espaces naturels aux salariés en contrat d'insertion.

Ce projet répond à une convergence d'intérêts. Cette convergence d'intérêts a permis de faire émerger un projet partagé avec un double objectif lié à l'insertion professionnelle de publics en grande difficulté d'accès à l'emploi accompagné par le PLIE, et à la valorisation de sites naturels réserves de biodiversité pour le territoire.

A noter que à la suite de la Réforme de l'IAE en 2015, l'association a choisi pour ce chantier de proposer aux personnes en insertion des contrats CDDI d'une durée de 7,5 mois. Cette durée permet de maintenir les salariés dans une dynamique d'insertion professionnelle tout au long du parcours et de préparer avec eux en amont la suite du parcours après le chantier d'insertion.

- ➔ 1 Vauréalien
- ➔ 12 Cergyssois
- ➔ 9 BRSA
- ➔ 7 nationalités étrangères
- ➔ 1 salarié de + de 55 ans
- ➔ 1 salarié de - de 25 ans

Participants PLIE copyright : ESPERER 95



13 participants du PLIE (hommes)

13 participants du PLIE ont bénéficié du chantier de VZH. Durant ce chantier, les salariés ont réalisé 18 étapes : 3 étapes de formation linguistique et numérique ; 1 stage pratique en entreprise ; 6 SST ; 2 participations à un Job dating. 5 participants du PLIE ont pu accéder à un emploi ou à une formation : 1 CDD de + de 6 mois ; 1 contrat en intérim ; 1 contrat de vacataire ; 1 CAP APE et 1TP d'agent polyvalent en BTP ; 1 Cddi.

Chantier d'insertion

« Valorisation des zones Humides » porté par ESPERER 95, localisé sur la commune de Cergy, soutenu par le PLIE depuis 2012

## 6.4 – Le chantier d'insertion « Aménagement des espaces verts »

Chantier d'insertion

« Aménagement et entretien des espaces verts »



Le chantier d'insertion pluriannuel pour l'aménagement et l'entretien des espaces du territoire de la communauté d'agglomération de Cergy Pontoise a démarré en janvier 2013. Ce dernier est né de la coopération entre Halage et le PLIE de Cergy Pontoise visant la mise en place d'un chantier école en 2011.

La pérennisation du chantier est ainsi la résultante d'une volonté commune de poursuivre ce partenariat engagé il y a maintenant 13 ans. Cette action est à destination des participants PLIE en grande difficulté d'accès à l'emploi. Elle a ainsi pour visée de remobiliser les personnes en leurs proposant un emploi d'ouvrier des espaces verts.

L'objectif du chantier d'insertion en espace verts est de proposer un dispositif qui s'appuie sur une activité de production (ici l'entretien, l'aménagement ou la création d'espaces verts en milieu urbain ou naturel) grâce à laquelle un salarié va acquérir une expérience et une formation en espaces verts qui va lui permettre d'accéder à l'emploi par la suite.

Un accompagnement socioprofessionnel permet de détecter et de lever les freins et de construire un parcours professionnel.

- ➔ 1 Vaurélien
- ➔ 2 Eragniens
- ➔ 10 Cergyssois
- ➔ 2 BRSA
- ➔ 9 nationalités étrangères
- ➔ 4 salariés de – de 25 ans

Participants PLIE copyright : HALAGE



13 participants du PLIE (11 hommes ; 2 femmes)

13 participants du PLIE ont bénéficié du chantier de HALAGE. En 2023 sur ce chantier, les salariés ont réalisé 12 étapes : 2 salariés ont été formés à UCP 3 ; 2 STT PRAP ; 1 CACES R482 ; 1 étape de formation linguistique ; 1 participation à un Job dating. 5 participants du PLIE ont pu accéder à un emploi : 3 CDD de + de 6 mois ; 2 contrats en intérim ; 5 salariés sont inscrits au permis de conduire.

Chantier d'insertion

« Travaux paysagers » porté par l'association HALAGE, localisé sur la commune d'Eragny, ce chantier a démarré en 2013

## 6.4 – Le chantier d’insertion « Ouvrier polyvalent en restauration collective »

Chantier d'insertion

« Ouvrier polyvalent »



L'enjeu pour les villageoises, est aujourd'hui de pouvoir développer de nouvelles réponses structurantes en matière de mobilisation vers l'emploi et de qualification à destination des femmes et des jeunes les plus éloignés de l'emploi, tout en s'appuyant sur les leviers de l'accompagnement global et de la vie sociale, existant. La mise en œuvre de cet ACI, doit permettre de cibler ce public et de l'aider, par une mise en situation professionnelle et un accompagnement socioprofessionnel sur mesure, à se projeter dans un projet et un parcours d'insertion vers l'emploi.

Le restaurant des villageoises de Cergy-Justice est ouvert aux 450 résidents pour le déjeuner et le dîner, apparaît ici comme l'outil adapté pour ce projet, d'autant que la demande de restauration concerne également le petit déjeuner et les week-ends, où le service n'est pas assuré à ce jour.

Ce dispositif permet aux participants PLIE, personnes éloignées de l'emploi de s'insérer par l'activité économique. Les supports à l'insertion consistent en la mise en situation de travail qui donne la possibilité aux bénéficiaires de reprendre un rythme de vie adapté aux demandes des professionnels tout en acquérant de nouveaux savoir - faire et compétences.

- ➔ 2 Eragiennes
- ➔ 7 Cergysoises
- ➔ 3 BRSA
- ➔ 8 nationalités étrangères

Participants PLIE copyright : APUI



9 participantes du PLIE

9 participantes du PLIE ont bénéficié du chantier « ouvrier polyvalent en restauration collective ». En 2023, les salariées ont réalisé 25 étapes : 2 étapes de formation linguistique à visée professionnelle ; 1 participation à un Job dating organisé. 4 étapes de formation SST ; 3 participantes ont bénéficié de l'atelier coup de pouce – la cravate solidaire ; 1 étape de PMSMP ; 6 participantes ont bénéficié d'une formation sur les bonnes pratiques d'Hygiène en Restauration Collective ; 6 participantes ont pu accéder à un emploi ou à une formation diplômante : 1 CDD de - de 6 mois ; 1 CDD de + de 6 mois ; un emploi en intérim, 1 CDI et 1 diplôme DEAMP et 1 TP en hôtellerie.

Chantier d'insertion

Restauration « Ouvrier polyvalent en restauration collective » porté par APUI les Villageoises, et soutenu par le PLIE depuis le 1 janvier 2018

## 6.5 – Le chantier d’insertion « Les étoiles filantes »

Chantier d'insertion

« Les étoiles filantes »



Le chantier d’insertion « couture » de Cergy a été créé en juin 2020. Ce dernier est né de la coopération entre EQUALIS et le PLIE de Cergy Pontoise visant la mise en place d’un chantier afin de répondre aux besoins de masques liés à la pandémie Covid 19. En 2022, l’activité du chantier a évolué et porte depuis le nom « les étoiles filantes ».

Ce chantier accueille les participants PLIE afin de les préparer au retour à l’emploi et de faciliter leur insertion. Les salariés sont formés aux gestes techniques de maniement des machines nécessaires à la réalisation des travaux de couture :

Retouches courantes de vêtements (ourlets, manches, poignets, robe, pantalon, chemisier...) Maîtrise technique de la couture pour pouvoir créer de nouveaux produits.

L’encadrante technique assure une formation aux gestes professionnels et aux codes sociaux afin de préparer le retour à l’emploi et la chargée d’insertion propose un suivi individuel et collectif afin de les rapprocher progressivement de l’emploi durable.

Situé au sein du centre commerciale « les trois fontaines », l’ouverture de la boutique s’est réalisée en décembre 2023.

- ➔ 3 Vauréaliens
- ➔ 4 Eragniens
- ➔ 2 Cergyssois
- ➔ 5 BRSA
- ➔ 14 nationalités étrangères
- ➔ 2 salariés de + de 55 ans

Participants PLIE copyright : EQUALIS



19 participants du PLIE (1 homme ; 18 femmes)

19 participants du PLIE ont bénéficié du chantier de « les étoiles filantes. Durant ce chantier EN 2023, les salariés ont réalisé 31 étapes : 10 étapes de formation linguistique AFI/CACP ; 15 participations à un Job dating organisé par le PLIE pour ce chantier en partenariat avec l’ETT KELLY SERVICES Cergy. 2 étapes de micro-formation SKY. 1 participante a bénéficié d’une action de préparation à l’emploi ; 3 participants du PLIE ont pu accéder à un emploi : 3 CDD de -de 6 mois.

Chantier d'insertion

« Les étoiles filantes » porté par l’association EQUALIS, programmé depuis juin 2020, et localisé sur la commune de Cergy

## La relation entreprise du PLIE

Plan Local pour l'Insertion et l'Emploi

- 7.1 *La relation entreprise du PLIE ?*
  - 7.1.1 *Les entreprises nous font confiance !*
  - 7.1.2 *Les entreprises recruteuses*
  - 7.1.3 *Activités et partenariat*
- 7.2 *Le LABEL EMPL'ITUDE*
  - 7.2.1 *La communauté des labélisés*
  - 7.2.2 *Les rencontres nationales*
  - 7.2.3 *Les comités locaux et ateliers*
  - 7.2.4 *Les comités de labélisation*
  - 7.2.5 *Empl'itude un label RSE à votre portée !*

## 7.1 La relation entreprise du PLIE

Le PLIE de Cergy-Pontoise, c'est plus de 25 ans d'expérience de soutien aux entreprises, dans le recrutement et l'analyse de situation de travail. Découvrir, recruter, développer... nous sommes là pour votre entreprise.



Le PLIE se mobilise pour le développement économique de proximité par ses actions dans les domaines de l'emploi et l'insertion professionnelle.

Le PLIE met en œuvre une mission d'intermédiation avec les entreprises locales, une offre de service complète et professionnelle en soutien des opérations de recrutement courantes. L'objectif est de garantir le maintien à l'emploi de nos participants et aux entreprises de se développer grâce à des collaborateurs préparés.

Il est nécessaire d'attribuer une place prépondérante aux entreprises du territoire dans l'ensemble des actions et des projets en renforçant le rapprochement de l'offre et de la demande, l'intermédiation auprès des employeurs pour mieux qualifier leurs attentes, développer des projets adaptés et adapter la préparation des demandeurs d'emploi engagés.

### Objectifs principaux visés :

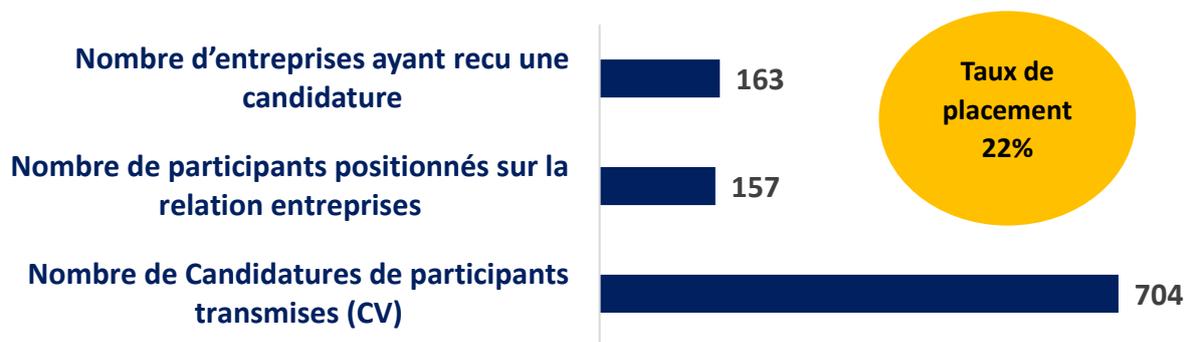
- Faciliter l'accès des publics les plus éloignés de l'emploi à une plus large palette de choix professionnels (découverte métiers) et d'opportunités d'emplois ;
- Développer une offre de services mieux orientée vers les besoins des employeurs ;
- Être en appui au recrutement d'entreprises du territoire ;
- Renforcer le rôle d'intermédiation auprès des entreprises pour mieux qualifier leurs attentes :
- Recenser les offres ;
- Cibler les profils potentiels (présélection pour le compte des employeurs) ;
- Développer des actions partenariales favorisant le retour à l'emploi.
- Mettre en place des approches et méthodes pour identifier les employeurs et les mobiliser pour développer des solutions de mise en activité de retour à l'emploi ;
- Activer des démarches de médiation vers l'emploi en travaillant sur les besoins des entreprises et les compétences des futurs salariés en lien avec l'équipe des référents du PLIE de Cergy-Pontoise ;
- Fidéliser le réseau d'entreprises partenaires.
- Être en appui des employeurs lors des phases d'intégration.

## 7.1.1 Les entreprises nous font confiance !

- Ce sont plus de 200 offres reçues d'entreprises partenaires en 2023
- 163 entreprises ont été démarchées 2023 par le chargé de relation entreprises :

9Hôtel, A l'Instant, APEC, API Restauration, ASR Nettoyage, Autret Traiteur, Babychou, Base de loisirs 95, Behira, Bouygues Immobilier, CITEO, Clean Desk Nettoyage, Clean Services, Compass Group, Compass Group (clinique Ste Marie), Conseil Départemental Val d'Oise, Convivio, Coriance, Crèche, Babilou les Larris, Crèche Babilou L'Horloge, Crèche Babilou Petit Albi, Crèche Cap Enfant, Crèche Filoguillard, Crèche les Doudous, Crèche Petits Patapons, Doitrant, Ecolo Clean System, Eiffage, Elior, Elior Propreté Hôpital Pontoise, ELIOR Services, Equipage, ESSI Net, GEIQ Idf, GHT-NOVO, GSF, Ile de Loisir, ETT Abalone, Intérim Actual Cergy, Intérim Actual Pontoise, Intérim ADECCO, Intérim ADECCO Amazon, Intérim Adéquat, Intérim Axia, Intérim CRIT, Intérim Ergalis, Intérim Euréka, Intérim Groupe Leader, Intérim IGA, Intérim Joblink, Intérim Kelly Services, Intérim Leader Intérim, Intérim Leadinside, Intérim LFP, Intérim Manpower, Intérim Manpower Renault, Intérim Option Insertion, Intérim Partnaire, Intérim Pro Emploi, Intérim Profilia, Intérim Proman, Intérim R2T, Intérim Randstad Amblainville, Intérim Randstad Argenteuil, Intérim Randstad Meru, Intérim Randstad Paris, Intérim Randstad SOA, Intérim SER'INS, Intérim Startpeople, Intérim Supplay, Intérim Temporis, Intérim Welljob, Intranet Propreté, LA GRANDE CLASSE, LG Clean, LHH / LEADINSIDE, Life Transport, Manulav, Mission locale AVEC, MT Nettoyage, NEB , OMS Synergie, Paulus Lemoine, Présence 2000, Pro Impec, Restalliance, SAMSIC Propreté, Sanitas, Saturne Services, Schindler, SECAL, Sendin, SNIE, Sodexo, Sogeres, SPIE, SRIM, Suez Rebond, Titouh Transport, UCB, Via Wissem, Ville Achères, Ville Boisemont, Ville Cergy, Ville Conflans, Ville Courdimanche, Ville Eragny, Ville Herblay, Ville Jouy le Moutier, Ville Maurecourt, Ville Menucourt, Ville Osny, Ville Pontoise, Ville Saint-Ouen l'Aumône, Ville Vauréal, Vinci ACTION, AFTRAL, ARPAVIE, AUCHAN, AXSON, CACP, Clariant, CLARINS, Clean Services, Distillerie HAUGUEL, DK Europe, DPN RENOVATION, EPINOMIS, EPMS RICHARD, FONDATION ANAIS, HERBA GALENICA, ETT Drop Insertion, ETT Groupe Partnaire, ETT Humando, ETT Pro Emploi, ETT R Intérim, ETT RAS Intérim, Kéolis, KORIAN, Lacroix Savac (Grisel), L'Atelier MA, Résidence LE MENHIR, Résidence LE PRIEURE, LIDL, Maison Hospitalière, MATIS PARIS, MS LABOS, NYCO GROUP, Résidence Oh!Activ, ORPEA, Ratp, SARTORIUS, SENSIENT, SIKA, Résidence les SINOPLIES, SISLEY, SOJAM, SOLEMNES, Stivo, TAKASAGO, THREEBOND, Transdev, Ville Andrésy, Ville Boissy l'Aillerie, Ville Pierrelaye

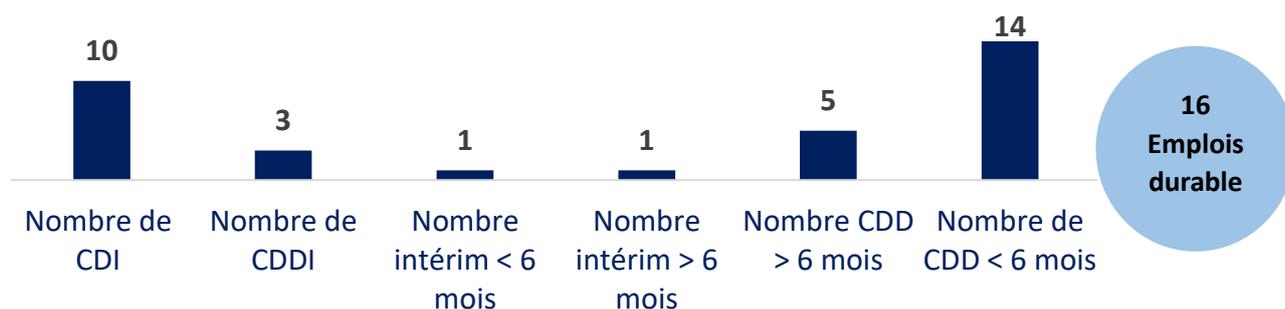
- 157 participants ont été positionnés par leur référent sur la relation entreprise
- 704 candidatures ont été réalisées avec une moyenne de 4 candidatures par participants



## 7.1.2 Les entreprises recruteuses

➔ 27 entreprises démarchées ont recruté 1 à plusieurs participants PLIE en 2023 :

Présence 2000, Mission locale AVEC, Coriance, Elior Propreté Hôpital Pontoise, Base de loisirs 95, Crèche les Doudous, Titouh Transport, SECAL, ETT LFP Intérim, ETT Option Insertion, ETT Pro Emploi, Suez Rebond, Action, ASR Nettoyage, Conseil Départemental Val d'Oise, Elior Propreté, ETT Drop Insertion, ETT LEADINSIDE, ETT Manpower Renault, ETT SER'INS, ETT Supplay, Oh! Activ, Présence 2000, SAMSIC Propreté, SECAL, Ville Eragny, Ville Jouy le Moutier

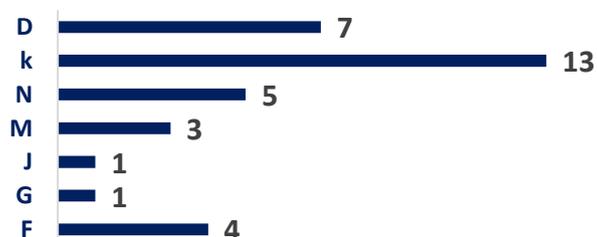


➔ 34 contrats ont été signés

➔ Ces 34 contrats concernent 13 métiers – 7 secteurs d'activités



Le secteur K avec 13 emplois concerne les services à la collectivité, l'accompagnement de la personne, l'aide à la vie quotidienne, la sécurité. Ce secteur est suivi par le secteur K, comprenant les emplois de la logistique et de la conduite d'engins ; Le secteur F avec 4 emplois correspond à des postes de manœuvre et d'électricien ; le secteur D correspondant aux emplois de commerce, il concentre 7 emplois ; ces emplois sont suivis des emplois d'agent de restauration (G) et de l'assistance administrative (M) et d'ASH (J).



La concurrence entre les demandeurs d'emploi, liée à leurs caractéristiques individuelles, est une réalité. Le renforcement de la relation "entreprises" du PLIE permet de maintenir le niveau de collecte d'offres d'emploi et les chances induites d'accès à l'emploi pour nos publics dans le but de prévenir l'installation d'un volant permanent de surnuméraire, "nouvelle classe d'exclus".

## 7.1.3- Activités et partenariat

### Job dating

- ➔ Organisation d'un job dating avec **Supplay** dans les locaux du PLIE en partenariat avec la Mission Locale
- ➔ Organisation d'un job dating avec **Kelly Services** pour le chantier couture à Louis Vuitton, métier maroquinerie
- ➔ Organisation d'un job dating avec **EUREKA Intérim** sur les métiers de la propreté et de la restauration
- ➔ Organisation d'un job dating avec l'agence d'intérim **Supplay** sur les métiers du tertiaire et invitation Mission Locale
- ➔ Organisation d'un job dating avec l'agence d'intérim **ACTUAL** et **ABALONE** sur les métiers du tertiaire et invitation Mission Locale
- ➔ Organisation d'un job dating avec **OMS Synergie** sur les métiers de la propreté et invitation Mission Locale
- ➔ Organisation d'un job dating avec **ELIOR SERVICES** sur les métiers de la propreté et invitation Mission Locale
- ➔ Organisation d'un job dating avec **LIDL OSNY** sur les métiers d'employé de commerce et ELS et invitation Mission Locale
- ➔ Coanimation de 2 jobs dating organisé par la Mission Locale pour les magasins **ACTION** de Cergy et Eragny

**67 participants du PLIE ont participé aux 9 Job dating organisés par le Chargé de Relation Entreprise et ou coanimé (16 hommes et 51 femmes). Sur ces 67 participants 18 sont entrés en emploi dans les 15 jours qui ont suivis (27%).**

**Des positionnements sont réalisés mais les candidats nécessitent une meilleure préparation en amont.**

**Des ateliers de « préparation à l'entretien d'embauche » vont être mis en œuvre par le CRE en 2024 pour parer à cette difficulté**

### Forums et Salons...

- ➔ Participation à une interview vidéo sur le PLIE pour le **PARC** (SOA) qui sera diffusé sur YouTube et le site de LE PARC [https://www.youtube.com/watch?v=zgdai9-1r\\_4](https://www.youtube.com/watch?v=zgdai9-1r_4)
- ➔ Participation au forum des métiers du médico-social dans les locaux de l'**EPSS**
- ➔ Participation à l'opération de mentorat **APEC** en faveur des cadres seniors chômeurs de longue durée
- ➔ Participation au **Comité Multipartenaires** Insertion Emploi de la ville d'Eragny
- ➔ Participation au salon de l'emploi organisé par **La Gazette du Val d'Oise** à Pontoise
- ➔ Participation au bus de l'initiative emploi mis en place par la **CACP**
- ➔ Participation au forum Alternance du **CESE** à Eragny
- ➔ Participation au **salon Effervescence** à Goussainville
- ➔ Participation journée portes ouvertes **Babychou** Herblay
- ➔ Participation au forum de l'**AFPA** à St-Ouen l'Aumône
- ➔ Participation au réseau de **La Cravate Solidaire** sur deux sessions à l'hôtel de ville de Cergy

Ce partenariat a permis, en fin d'année 2023, à 14 participants du PLIE de se mobiliser en participant aux ateliers coup de pouce.

La cravate  
Solidaire

## 7.2 Le label EMPL'ITUDE

Le label Empl'itude est le premier label territorial en France qui valorise les actions et les bonnes pratiques des organisations en matière d'emploi, de ressources humaines et d'engagement sociétal.



### Comment fonctionne Empl'itude ?

Sur chaque territoire de mise en œuvre, Empl'itude est coordonné par un porteur local, il s'organise autour d'un partenariat construit selon les spécificités locales. Il s'anime autour d'une « communauté Empl'itude » qui réunit régulièrement l'ensemble des parties prenantes : entreprises labellisées, élus locaux et institutionnels, les réseaux économiques, les partenaires de l'emploi, de la création d'activité, de la Responsabilité Sociale des Entreprises, et de l'Economie Sociale et Solidaire.

Il repose sur deux actes fondateurs :

- 1 - Un **protocole d'engagements** propre à chaque territoire et signé par les principaux acteurs institutionnels et économiques locaux.
- 2 - Un **référentiel AFNOR** commun à tous les territoires : **AC X50-782** : « **Référentiel Empl'itude** : Actions menées par les organisations d'un territoire en faveur de l'emploi et de l'insertion professionnelle ». **Ce référentiel s'articule autour de 3 axes :**

- **Axe 1 : Favoriser l'accès à l'emploi**
- **Axe 2 : Recruter, accueillir et favoriser l'évolution des collaborateurs**
- **Axe 3 : Assurer la pérennité de la démarche**

Il s'adresse à tout type d'organisation quel que soit sa taille ou son domaine d'activité qui, à travers leur activité facilitent le retour à l'emploi et l'insertion professionnelle des publics éloignés du marché du travail.

### 7.2.1 La communauté des labélisés de Cergy-Pontoise



CERGY  
PONTOISE



## 7.2.2 Les rencontres nationales du label Empl'itude

Ces rencontres se sont tenues à Cannes



Octobre 2023 participation aux rencontres nationales

10 territoires ont déjà adopté le label Empl'itude, totalisant plus de 200 entreprises labellisées dont certaines sont à leur troisième renouvellement. Deux territoires supplémentaires espérés en 2024. Une présence forte dans le BTP, l'industrie, les services sociaux, les Services à la Personne (SAP) et les entreprises de travail temporaires (ETT). De belles perspectives de développement dans l'hôtellerie-restauration.

## 7.2.3 Comités locaux et ateliers

Mars : 1er comité local d'animation 2023 du label EMPL'ITUDE Cergy-Pontoise



Lundi 13 mars, les organisations labellisées EMPL'ITUDE ou en cours de labellisation sur le territoire de Cergy-Pontoise se sont réunies pour échanger sur leurs pratiques RH, leurs projets 2023 et les principales difficultés rencontrées sur le champ de l'emploi. Ce fut l'occasion de présenter aux entreprises labellisées la future **EBE (entreprise à but d'emploi) Territoires zéro chômeur de longue durée de Cergy**.

Au cours de cette rencontre, les participants ont exprimé leur envie d'approfondir leurs connaissances ou de travailler prioritairement ensemble sur un certain nombre de thématiques au cours de l'année 2023, dont :

- ➔ Les aides à l'embauches et les différentes formes de contrat de travail
- ➔ La QVCT, le bien-être et la santé au travail
- ➔ Comment mieux recruter et intégrer de nouveaux salariés ?
- ➔ Absentéisme, les causes et comment y faire face ?
- ➔ Comment mieux interagir et travailler en partenariat avec les acteurs locaux de l'emploi et de l'insertion ?
- ➔ Comment améliorer sa marque employeur pour attirer plus de candidats ?



- ➔ **Organisation pour les labellisées de rencontres avec des acteurs de l'emploi et de l'insertion du territoire afin de renforcer les liens : APEC Cergy, agence Pôle Emploi Cergy, Cap Emploi 95, CESIL (EBE de Cergy) et l'ANACT – ARACT IDF**

### *Les Intervenants sur les ateliers organisés pour les labellisés*

- ➔ 13/03/23 : atelier EBE - Philippe GAUTHIER, Directeur du CESIL
- ➔ 04/05/23 : atelier CAP EMPLOI - Sophie PORTE, Directrice d'Agence et Virginie DAFFNIET, Coordinatrice technique
- ➔ 20/06/23 : atelier ARACT IDF - Laurence SCHAAP, Chargée de mission
- ➔ 12/09/23 : atelier PÔLE EMPLOI-Majda LE HEIGET, Conseillère entreprise
- ➔ 28/09/23 : atelier APEC - Laurence SABATIER, Consultante relations entreprises

**Le 4 mai 2023**, les entreprises labellisées sont allées à la rencontre de l'agence Cap emploi 95 de Cergy. Cap Emploi a pour mission d'accompagner vers et dans l'emploi les personnes handicapées et leurs employeurs. **CAP EMPLOI** fait partie du Service Public de l'Emploi (SPE) et est porté sur le Val d'Oise par l'association RCH95 (**Ressources Carrières & Handicaps 95**, ex-UNIRH95).

Cette rencontre constituait une opportunité pour nos dirigeants d'entreprises et d'associations engagées de redécouvrir et d'approfondir leurs connaissances sur le handicap et l'emploi des personnes en situation de handicap.



**Le 20 juin 2023**, un atelier sur le Qualité de vie au travail a été animé par l'**ANACT-ARACT IDF** pour les entreprises labellisées. Dans le cadre de la semaine pour la QVCT, les entreprises labellisées EMPL'ITUDE ont participé à un atelier animé par Mme Laurence SCHAAP de l'Anact-Aract Île-de-France sur le thème "quels leviers QVCT pour favoriser l'attractivité et la fidélisation de vos talents".



La **QVCT** c'est aussi l'occasion d'interroger ses pratiques en termes de management participatif, les relations au travail, le climat social, la santé au travail, le contenu du travail, l'égalité professionnelle pour tous ou encore les compétences et les parcours professionnels.

**Le 12 septembre**, les entreprises labellisées EMPL'ITUDE de Cergy-Pontoise participent à un atelier sur les aides et mesures en faveur de l'emploi avec **Pôle Emploi Cergy**. Elles rencontrent le Service Entreprises de l'agence Pôle emploi Cergy afin de mieux comprendre l'organisation des services de l'agence, leurs interlocuteurs et l'offre de services de Pôle Emploi pour les entreprises. Durant cet atelier, Mme Majda Le HEIGET, Conseillère Entreprises, aura notamment passé en revue les principales aides et mesures à disposition des entreprises pour recruter et former leurs futurs salariés : **POEI, AFPR, AFEST, immersion facilitée, PMSMP, CIE, Emploi franc, mesures seniors...**





Le 28 septembre a été organisé un atelier sur la MARQUE EMPLOYEUR. Laurence SABATIER, consultante Relations Entreprises à la DR Île-de-France de l'APEC, a animé pour les structures labellisées EMPL'ITUDE de Cergy-Pontoise un atelier intitulé "Parcours réussi d'une marque employeur quand on est une TPE/PME". Cette rencontre est aussi une occasion pour les labellisés de resserrer les liens avec l'APEC.



## Animation

Entre avril et mars, Marc BRESCHI 🇫🇷 Directeur de Kangourou Kids Cergy-Pontoise ; Vincent GAVERIAUX, Directeur de FAMILLES SERVICES ; Herve DENIAU Directeur du centre commercial « Les 3 Fontaines » (Hammerson France) ; Laurienne BOSSO Directrice du centre de formation ASSIST'FAMILLE FORMATION et Géraldine BLIN, Directrice Générale de l'Association AGIR POUR LA REINSERTION SOCIALE (ARS95) sont passés sur **IDF - Radio Enghien** « l'économie en direct » émission présentée par **Jacqueline VORAZ**.

La RSE et le Label Empl'itude étaient les sujets clés durant l'émission. Le label Empl'itude est un moyen pour les entreprises de démontrer leur engagement en faveur de la RSE dans le champ des bonnes pratiques RH.



### 7.2.4 Les comités de labélisation

En avril 2023 et en juillet 2023 se sont tenus deux Comités de labellisation EMPL'ITUDE concernant le territoire de Cergy -Pontoise. Trois nouvelles entreprises de Cergy-Pontoise ont été labellisées.

- ➡ L'agence d'intérim et de placement **ACTUAL de Cergy** par l'intermédiaire de son Responsable Olivier FREMONT
- ➡ L'agence d'intérim et de placement **ACTUAL de Pontoise** par l'intermédiaire de sa Responsable Nathalie Féaux
- ➡ L'agence d'emploi **ABALONE TT Osny** par l'intermédiaire de sa Responsable VHANY Yard.



## 7.2.5 Empl'itude un label RSE à votre portée !

Votre entreprise est engagée dans une démarche de responsabilité sociale et valorise le capital humain dans ses recrutements et son management ? Le label Empl'itude est fait pour vous !

### Pourquoi s'engager dans Empl'itude ?

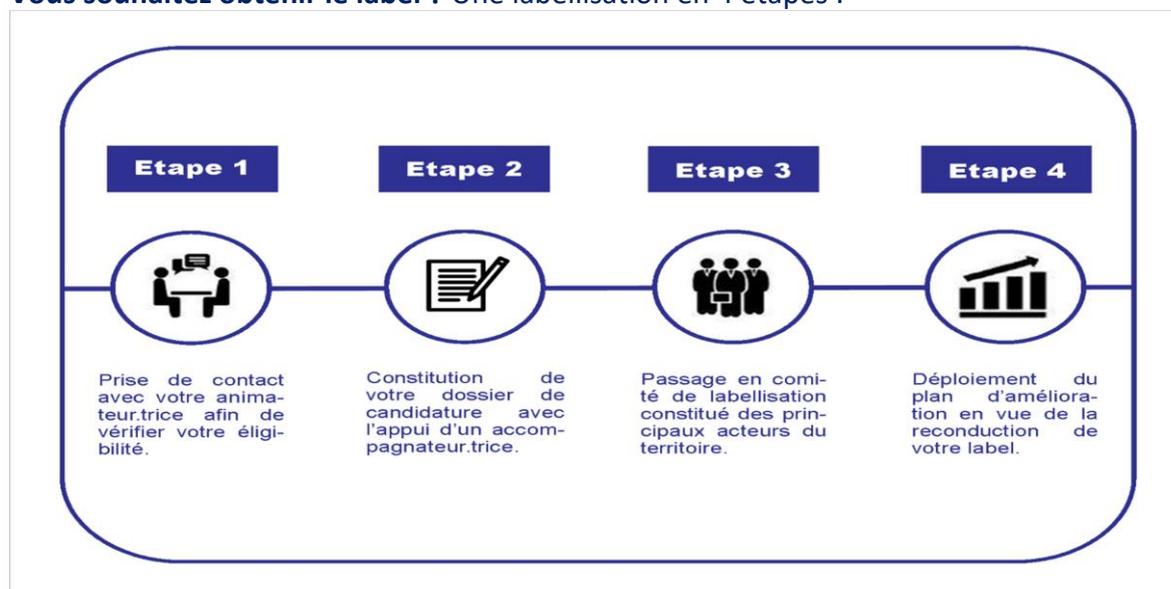
- Affirmer votre position d'acteur engagé et responsable sur votre territoire
- Fédérer vos collaborateurs autour de valeurs communes
- Structurer et développer la gestion de vos Ressources Humaines
- Renforcer votre marque employeur
- Intégrer une démarche globale de RSE/RSO (responsabilité sociale des entreprises/organisations)

Le PLIE de Cergy-Pontoise vous propose de répondre à un bref questionnaire pour vous permettre de vérifier si votre organisation répond aux prérequis indispensables à l'obtention de la labellisation EMPL'ITUDE sur le territoire de Cergy-Pontoise.

Il s'agit d'une autoévaluation à minima, l'obtention du label nécessitant un accompagnement approfondi par notre intervenant afin d'identifier en quantité et qualité les actions et engagements réalisés.

Pour répondre au questionnaire : <https://lnkd.in/eG8DBzcf>

### Vous souhaitez obtenir le label ? Une labellisation en 4 étapes :



Site Web du label : [https://lnkd.in/e5PN3\\_T](https://lnkd.in/e5PN3_T) LinkedIn : <https://lnkd.in/eCdRayxe>

Vidéos sur notre chaîne YouTube : <https://bit.ly/3QJJT8c>



### FIÈRE DE MON ENTREPRISE AVEC LE LABEL EMPL'ITUDE

Un label sur les bonnes pratiques RH pour :

- Agir localement sur le territoire de Cergy-Pontoise
- Favoriser l'accès à l'emploi
- Recruter, accueillir et favoriser l'évolution des collaborateurs
- Communiquer en interne et en externe sur les bonnes pratiques RH

+ d'infos sur nos actualités : <https://www.linkedin.com/showcase/label-emplitude-cergy-pontoise>

Contact : Convergences Emploi Cergy - Arnaud Poirier - 06 13 59 15 17 - [arnaud.poirier@convergences-emploi.fr](mailto:arnaud.poirier@convergences-emploi.fr)

En savoir plus sur le label Empl'itude



## L'Europe

Plan Local pour l'Insertion et l'Emploi

*8.1 -Le FSE+*

*8.2 -L'AGFE*

*8.3 -Le projet Européen SKY*

*8.3.1- SKY : Expérimentation locale*

*8.3.2- Les fondamentaux à respecter*

*8.3.3- Les expérimentations du PLIE CP*

*8.3.4 – Les partenaires européens*

*8.4 -EUROPLIE*



Cofinancé par le  
programme Erasmus+  
de l'Union européenne



Cofinancé par  
l'Union européenne

## 8.1 - Le FSE+

La DGEFP est l'autorité de gestion du programme, elle s'appuie sur la mission des projets nationaux pour le financement des opérations nationales qui couvrent plusieurs catégories de régions. Chaque service régional du ministère du travail (D(RI)EETS) est doté d'un service FSE dont le rôle est de mettre en œuvre les fonds en lançant des appels à projets et en sélectionnant les opérations cofinancées. Ils bénéficient d'une enveloppe fléchée. **Environ 120 organismes intermédiaires ont été sélectionnés, Départements, PLIE ou métropoles ayant compétence pour agir sur le sujet de l'insertion.** Les subventions globales portent majoritairement sur la priorité 1 du programme, les OI seront chargés sur leur territoire de déterminer la politique d'inclusion active. Dans chaque région, le préfet et le président du CR signent un accord local de lignes de partage entre leurs programmes, les programmes régionaux intervenant sur la formation des demandeurs d'emploi, l'économie sociale et solidaire, l'appui à la création d'entreprise et l'orientation.

**Pour la période de programmation 2022-2027, le Fonds Social Européen Plus (FSE+) a pour objectif d'aider les États membres et les régions à atteindre des niveaux d'emploi élevés, à assurer une protection sociale équitable, à disposer d'une main-d'œuvre qualifiée et résiliente préparée au monde du travail futur et à créer des sociétés inclusives et cohésives visant à éradiquer la pauvreté et à mettre en œuvre les principes énoncés dans le socle européen des droits sociaux. À l'échelle de l'Union européenne, le FSE+ 2021-2027 est doté de 99,3 milliards d'euros. En France, la gestion du FSE+ est partagée entre les conseils régionaux, autorités de gestion des programmes opérationnels régionaux, et l'État dont le Programme national "Emploi Inclusion Jeunesse Compétences" est mis en œuvre par le Ministère du Travail, du Plein Emploi et de l'Insertion via un volet central et des volets déconcentrés. Ces derniers sont confiés aux Préfets de région qui eux-mêmes délèguent aux Organismes Intermédiaires compétents, dont l'Association de Gestion des Fonds Européens (AGFE), l'essentiel du volet Inclusion.**

La programmation 2021-2027 est officiellement lancée. Pour cette nouvelle période, le FSE se transforme et est devenu le FSE+.

**Priorité 1 :** favoriser l'insertion professionnelle et l'inclusion sociale des personnes les plus éloignées du marché du travail et des plus vulnérables/ou des exclus.

**Objectifs spécifiques (os) H– favoriser l'inclusion active**

- ➔ Insertion et maintien dans l'emploi des travailleurs handicapés
- ➔ Insertion par l'activité économique (IAE)
- ➔ Action visant à impliquer les entreprises dans une démarche inclusive

**Priorité 2 :** favoriser l'accès à l'emploi des jeunes et renforcer leur employabilité notamment par la réussite éducative.

**Objectif spécifique (os) 2.a -Améliorer l'accès à l'emploi et aux mesures d'activation de tous les demandeurs d'emploi, notamment des jeunes, en particulier par la mise en œuvre de la garantie pour la jeunesse, des chômeurs de longue durée et des groupes défavorisés sur le marché du travail, et des personnes inactives, ainsi que par la promotion de l'emploi indépendant et de l'économie sociale**



Cofinancé par  
l'Union européenne

## 8.2 - L'Association de gestion des fonds européens -AGFE

### AGFE 95

Plateforme de gestion et de coordination, l'AGFE renforce la cohérence et l'efficacité des diverses interventions publiques dans le champ de l'inclusion. L'association AGFE est composée des membres fondateurs personnes morales suivantes :

- Association AGIRE – PLIE d'Argenteuil-Bezons ;
- Association Convergences Emploi Cergy – PLIE de Cergy-Pontoise ;
- La Communauté d'Agglomération Roissy Pays de France – PLIE de Roissy Pays de France.

Ces trois structures ont souhaité mutualiser la gestion du FSE+ en créant une plate-forme de gestion commune. Cette structure, **constituée le 27 janvier 2011 sous la forme d'association loi 1901 est le premier organisme intermédiaire pivot de l'Île-de-France**. Il a pour seul adhérent les PLIE membres du groupement de gestion et a porté juridiquement la convention de subvention globale 2011 – 2014, puis 2015 – 2023 et enfin 2022 – 2027. Le conseil Départemental du val d'Oise lui a confié la gestion de 20% des crédits FSE alloué par la DRIEETS Ile de France département Fonds Social Européen+, pour renforcer le programme Territorial d'Insertion.

Au titre du Programme opérationnel national FSE+ « Emploi – Inclusion – Jeunesse – Compétences » 2021-2027, les crédits du FSE+ alloués aux opérations programmées dans le cadre des PLIE membres de l'AGFE se concentrent sur le soutien à des actions visant à réduire le nombre de personnes confrontées au risque de pauvreté et d'exclusion et à favoriser l'inclusion sociale. AGFE, en qualité d'organisme intermédiaire, est dotée d'une enveloppe de crédits délégués FSE+ d'un montant de 10 651 555 € euros pour la période 2022-2025 correspondant à 70 % de l'enveloppe notifiée et permettant la sélection d'opérations éligibles déployées principalement sur le territoire des PLIE, et secondairement sur l'ensemble du département du Val d'Oise pour les actions relevant de l'Insertion par l'activité économique (IAE).

En effet, l'AGFE a pour mission principale de gérer les crédits FSE+ des Plans Locaux Pluriannuels pour l'Insertion et l'Emploi (PLIE) d'Argenteuil-Bezons, de Cergy-Pontoise et de l'Agglomération de Roissy Pays de France. Pour rappel, les PLIE mobilisent et renforcent l'ensemble des moyens concourant à l'accompagnement des publics durablement exclus du marché du travail. Dans ce cadre, les crédits du Fonds social Européen (FSE+) contribuent à l'activité des PLIE au titre d'animateur territorial des politiques d'inclusion vers et dans l'emploi. Ces plans s'appuient sur l'ensemble des moyens des politiques publiques nationale, régionale, départementale, locale et cette approche concertée permet l'appel des fonds européens.

Dans cette approche, les crédits FSE+ devront tout particulièrement soutenir l'amélioration de la qualité de l'offre d'insertion tout en répondant aux enjeux de la territorialisation des actions au regard des besoins définis sur le territoire des communes adhérentes.

**En 2023, l'AGFE a instruit et contrôlé, pour le compte du PLIE de Cergy-Pontoise :**

- **5 opérations pluriannuelles 2022-2024 – atelier chantier d'insertion -FSE+**
- **7 opérations 1er semestre 2023 – référent de parcours -REACT UE**
- **6 opérations 2ème semestre 2023 - référent de parcours – FSE+**
- **4 opérations 1er et 2ème semestres 2023 – opérations internes au PLIE -REACT et FSE+**



Cofinancé par  
l'Union européenne

## 8.3- Le projet européen SKY

*SKills for long-term unemploYed*



Le projet SKills for long-term unemploYed - SKY est financé par le programme Erasmus+ : Partenariats de coopération dans les domaines de l'éducation, de la formation - ONG européennes.

**Ce projet réuni pendant 2 années, de 2022 à 2024, cinq organismes européens spécialisés dans l'appui à l'insertion dans la vie active des publics vulnérables, défavorisés et demandeurs d'emploi de longues durées. Les 5 partenaires contributeurs du projet SKY conduit par le réseau européen CEC Acting for Social Inclusion sont les suivants : AGFE France (PLIE de Cergy -Pontoise), BARKA Pologne, TRINIJOVE Espagne, et SCF Italie.**

### DE QUOI PARLE CE PROJET ?

La finalité du projet SKY est de proposer une alternative aux systèmes classiques de retour à l'emploi souvent basés sur des bilans de compétences et suivis de parcours de formations qualifiantes qui ne correspondent ni aux attentes ni aux possibilités d'attention des chômeurs de longue durée.

Le projet SKY propose d'expérimenter la mise en place de micro-formations permettant aux CLD de sortir de la situation de blocage dans laquelle ils se trouvent afin d'acquérir des gestes professionnels répondant aux besoins des entreprises d'un territoire.

### QUE VISE CE PROJET ?

Les objectifs de ce projet sont :

- **Permettre à des Chômeurs de longue durée (CLD) d'acquérir des compétences valorisables par la mise en place de formation de courte durée afin de les réintégrer socialement et professionnellement et leur donner l'envie d'apprendre à apprendre.**
- **Proposer un outil complémentaire (micro-formation et certification partenariales) aux organismes en charge de la formation et de l'accompagnement des CLD.**
- **D'une durée de 24 mois, ce projet expérimental vise à terme un nouveau système de certification qui s'appuiera sur des micros-formations.**
- **Une micro-formation est destinée à délivrer à un bénéficiaire un programme de formation court dont les acquis d'apprentissages permettent de valider, de façon formelle, soit des sous-ensembles constitutifs d'une compétence, soit une compétence conduisant à une employabilité partielle.**

### LA METHODOLOGIE

Les partenaires SKY ont choisi d'élaborer des séquences courtes de formations - appelées **micro-formations** - en phase directe avec les besoins des entreprises. La méthodologie d'analyse des pratiques était de « **regarder, observer, voir, analyser, comprendre** » les gestes et attitudes des travailleurs avec les mots et la parole des travailleurs. Des vidéos de leurs propres gestes professionnels ont été réalisées pour servir à la fois de ressources pédagogiques et de promotion du métier auprès des personnes en recherche d'emploi. Au-delà de la nécessaire et indispensable interrelation entre les entreprises et les organismes d'insertion/formation, SKY s'est donné comme objectif de redonner l'envie d'apprendre aux chômeurs de longue durée.

[skyltu.eu](http://skyltu.eu)

### 8.3.1 – SKY : Expérimentation locale



Cofinancé par le  
programme Erasmus+  
de l'Union européenne



**Le projet SKY a permis** d'expérimenter la mise en place **de micro-formations** permettant aux CLD de sortir de la situation de blocage dans laquelle ils se trouvent **afin d'acquérir des gestes professionnels** répondant **aux besoins des entreprises d'un territoire**.

Plus précisément, le projet a pour but de permettre à des Chômeurs de longue durée (CLD) d'acquérir des compétences valorisables par la mise en place de formation de courte durée afin de les réintégrer socialement et professionnellement et leur donner l'envie d'apprendre à apprendre.

Il vise également à élargir la gamme d'outils aux organismes en charge de la formation et de l'accompagnement des CLD à l'échelle locale

L'expérimentation du projet SKY s'est appuyé sur des **Groupes de Travail Territoriaux (GTT)** pour créer des outils favorisant l'acquisition de compétences **par le biais de micro-formation**

**L'AGFE porteur du projet pour la France** et les deux PLIE du Val d'Oise se sont appuyés sur leurs écosystèmes multi-acteurs (Publics et privé, entreprises, autorités publiques locales et régionales, services publics de l'emploi, acteurs de la solidarité) et multi-niveaux (local et régional) pour constituer leur groupe de travail territorial.

**Premier groupe territorial :**

AFPFA Val d'Oise –Lionel Lavergne ; ARS95 -Martin Carole ; Assist'Famille Formation -Laurienne Bossou ; ESPERER 95- Leila Botz ; Equalis- Fabienne Ordon et Claire Léonce ; GRETA DU VAL D'OISE- Michel Charles et Laure Laisney ; Kangourou Kids- Marc Breschi 🐘 ; Familles Services -julien Corfa ; Ville de Cergy - TZCLD Cergy -Christine Erard et Philippe Gauthier ; Maison de l'emploi - Roissy Pays de France – Delphine Goniaux, Noëlle Dulon et Ludovic Belaize ; Cellule Europe Roissy Pays de France, Héléne Pigne ; MMS France Macro Computers- AlbertArivajagane ; France Travail Cergy – Maud Mardel ; SUEZ rebond, UNISAP 95 - ; AGFE

Ce premier groupe territorial a eu pour objet d'indenter des bonnes pratiques permettant la mise en place de la micro-formation en lien avec les 3 secteurs professionnels prédéfinis

- ➡ **Les métiers verts ou ceux du développement durable**
- ➡ **Le domaine du numérique**
- ➡ **Les services de proximité**

Proposer des bonnes pratiques -être dans l'innovation - faciliter le retour à l'emploi. Le groupe de travail a produit plus de 30 propositions de micro-formations :

**Appréhender le circuit de communication Employeur, Usager :** Envoyer un SMS pour signaler un retard ; Télécharger et lire son planning d'activité auprès des usagers ; Badger les entrées et sorties - **S'organiser dans son travail :** Google- Map s'orienter : temps distance ; Respecter les horaires, améliorer son efficacité ; **Circuit de communication externe :** Gérer une Visio (famille, médecin, autres ...) ; Prise de rendez-vous Doctolib - **Formation au bon usage de la domotique avec label écolo ; Laver la vaisselle / orientation bio nettoyage ; Faire le ménage :** Ordonnancement des tâches ,Choix des bons produits ; **Mise en place d'activité après l'école pour les enfants ; compréhension des pictogrammes ; Aide et transferts des personnes ; sécurisation des parcours de l'enfant et du professionnel ; lecture des ingrédients / produits alimentaires et la conduite à tenir en cas d'allergie ; sécuriser le domicile ; Préparation des repas :** repas spécifique pour personne diabétique... Appréhender les besoins des usagers ; installer un ordinateur prêt à l'emploi... [skyltu.eu](http://skyltu.eu)

## 8.3.2- Les fondamentaux à respecter

[Rapport-final-recommandations-politiques-SKY-FR](#)



Élément	Description
<b>Titre</b>	Le titre de la micro-formation est défini
<b>Organisme</b>	Les institutions qui délivrent des micro-formations sont équipées d'ateliers de formation ou sont en lien avec des entreprises ou possèdent des simulateurs pour les gestes professionnels (les cours purement théoriques sont exclus)
<b>Contenu</b>	Les sous-ensembles de compétence ou la compétence visée sont décrits et contextualisés à un environnement professionnel ou à une application pratique. Les contenus sont diversifiés mais homogènes en termes de niveau de qualification.
<b>Acquis d'apprentissage</b>	Les acquis d'apprentissages (niveau de la compétence) font référence aux indicateurs des cadres nationaux de certification en lien avec le CEC (Cadre Européen des Certifications).
<b>Mode d'évaluation</b>	Les évaluations formelles sont décrites et notées selon des critères propres à chaque organisme
<b>Date de l'évaluation</b>	Les évaluations sont dissociées des contenus de cours, elles portent essentiellement sur les acquis et sont réalisées pendant ou à la fin d'une session de micro-formation
<b>Présence des apprenants</b>	Les apprenants doivent impérativement suivre l'intégralité de la micro-formation mais ils peuvent répéter les sessions autant que nécessaire avant la validation des sous-ensembles ou de la compétence complète
<b>Rôle des enseignants</b>	Les formateurs accompagnent individuellement l'apprenant selon son rythme et ses capacités sur des sessions d'1h30 à 24 heures maximum.
<b>Assurance qualité</b>	Les micro-formations s'inscrivent dans un système d'assurance qualité en auto-contrôle par toutes les parties prenantes et sont inspirés du système de qualité européen EQAVET.

### Définitions retenues et validées :

**Micro-formation** : Une micro-formation est destinée à délivrer à un bénéficiaire un programme de formation court dont les acquis d'apprentissages ou les acquis d'expériences permettent de valider, de façon formelle, soit des sous-ensembles constitutifs d'une compétence, soit une compétence conduisant à une employabilité partielle.

**La durée d'une micro-formation est au minimum d'1 heure 30 et au maximum de 24 heures.**

Les contenus d'un programme de micro-formation reposent sur des ressources pédagogiques multimodales (pratiques en atelier de formation, exercices en salle cours, enseignement en e-learning, démonstrations en vidéo, etc.) qui visent à la maîtrise d'un geste, d'une habileté professionnelle ou d'une combinaison des deux qui sont nécessaires à la tenue d'un emploi partiel ou d'une activité associative,

Les micro-formations ont également pour objectif de servir de tremplin aux bénéficiaires qui souhaitent poursuivre des parcours qualifiants.

[skyltu.eu](http://skyltu.eu)

### 8.3.3- Les expérimentations sur le territoire du PLIE CP

Cinq micro-formations ont été conçues et testées en 2023 par le PLIE de Cergy-Pontoise. Ce travail d'ingénierie pédagogique et de mise en oeuvre de ces actions n'aurait pas pu se réaliser sans l'appui des partenaires locaux volontaires. Ces micro- formations ont été le fruit de nombreux travaux (évaluation des besoins d'entreprise - observation des gestes professionnels - constitution de référentiels - conception des micro-formations...)

#### **Deux micro -formations dans le domaine du numérique ont été menées.**

La compétence à l'installation d'un poste informatique est un besoin important et en tension dans les services informatiques des grandes entreprises, services publics et concerne également les PME, les associations et les particuliers. Les deux compétences proposées sont extraites du Référentiel TAI : Technicien d'assistance en informatique, Titre RNCP du ministère du travail, Fiche RNCP225.

- **La première micro-formation "IPIPE" - installation d'un poste informatique opérationnel** a été testée auprès de 5 Chômeurs longue durée -CLD ... (4 participants du PLIE et 1 participant de la futur Entreprise à but d'emploi EBE TZCLD, le **16 mai 2023**. Un grand merci aux 5 demandeurs d'emploi CLD qui ont participé à cette expérimentation. Ils ont tous obtenu leur micro-certifications après 7 heures de formation multimodale.



#### **OBJECTIFS OPERATIONNELS ET EVALUABLES DE DEVELOPPEMENT DES GESTES :**

- Réception d'une livraison
- Réalisation de toutes les étapes d'installation d'un poste informatique
- Adaptation à une demande client et à son environnement
- Contrôle et mesure du travail réalisé

Ce travail d'ingénierie pédagogique et de mise en oeuvre de ces actions vers la micro certification n'aurait pas pu se réaliser sans l'appui de nos partenaires Philippe-Didier GAUTHIER, directeur de l'entreprise à but d'emploi - Cesil TZCLD ; Monsieur Arivajagane Albert de l'entreprise Macro Multi Services, Laure Laisney du GRETA DU VAL D'OISE et Julien Charles-Nicolas intervenant Informatique ; de William AMERI directeur de l'AGFE et aux prescripteurs qui nous ont fait confiance.

### 8.3.3- Les expérimentations sur le territoire du PLIE CP

- La deuxième micro-formation "CP2IP" – Configuration d'un poste informatique et installation de ses périphériques s'est déroulée le 5 octobre 2023.



Un grand merci aux 5 demandeurs d'emploi CLD qui ont participé à cette deuxième expérimentation. Ils ont tous obtenu leur micro-certification après **7 heures de formation multimodale**.

#### OBJECTIFS OPERATIONNELS ET EVALUABLES DE DEVELOPPEMENT DES GESTES :

1. Sécurisation du poste et identification du besoin de l'utilisateur
2. Déploiement de Windows ou du système d'exploitation adéquat
3. Installation d'une imprimante locale
4. Sécurisation des données personnelles
5. Ouverture d'un compte de messagerie
6. Organisation des dossiers numériques
6. Installation/désinstallation de logiciels

**POURSUITE D'ACTIVITE** pour ces deux micro- formations dans le domaine du numérique :

- Découverte des métiers de la maintenance informatique
- Titre professionnel de technicien d'assistance en ou formation en numérique
- Emploi

**Sur ces deux micro- formations dans le domaine du numérique, 6 participants ont été positionnés. 4 des candidats à la première action ont souhaité réaliser la deuxième action.** Sur ces 6 CLD :

- 1 participante a réalisé une immersion professionnelle et a obtenu son titre de technicien d'Assistante Informatique
- 1 participante a participé à un job dating et a obtenu un CDI en grande distribution/ ACTION
- 1 participant a été remobilisé et a participé à une action de préparation à l'emploi -Morphologie
- 2 participants sont maintenus sur leur emploi chantier d'insertion EQUALIS
- 1 candidat est en attente de l'ouverture de l'EBE pour un emploi en CDI

### 8.3.3- Les expérimentations sur le territoire du PLIE CP

Une micro-formation dans le domaine des services de proximité a été menée.

➔ La troisième micro-formation "ULP" – Utilisation d'un Lève Patient s'est déroulée du 11 au 15 septembre 2023 sur 4 journées avec la participation de 5 CLD (4 participantes du PLIE et 1 jeune orientée par la Mission Locale Association AVEC - Mission Locale / Pôle Entreprise. Cette micro certification n'aurait pas pu se réaliser sans l'appui de nos partenaires Laurienne BOSSOU, Virginie MENDY, Pascal KAMPOR du centre ASSIST'FAMILLE FORMATION ; Noëlle DULON du GEIQ Aide à Domicile95. Un grand merci aux 5 demandeuses d'emploi CLD qui ont participé à l'expérimentation. Elles ont toutes obtenu leur micro-certification après 24 heures de formation multimodale.



#### OBJECTIFS OPERATIONNELS ET EVALUABLES DE DEVELOPPEMENT DES GESTES :

1. Préparation de l'environnement
2. Préparation du patient
3. Adaptation à une demande client et à son environnement
4. Réalisation de toutes les étapes du transfert
5. Contrôle et mesure du travail réalisé
6. Connaissance du patient (Identité, Maladie, Handicap)
7. Connaissance du protocole de sécurité et d'hygiène

#### POURSUITE D'ACTIVITE :

- ➔ Découverte des métiers de l'aide à la personne.
- ➔ Emploi
- ➔ Formation qualifiante du domaine sanitaire et social

#### 5 participantes ont été positionnées. Sur ces 5 CLD :

- 1 participante a obtenu un emploi en CDI en animation de loisirs auprès d'enfants
- 1 participante a pris conscience de la nécessité de la maîtrise de la langue française. Madame est entrée en formation de Compétences clés avec le GIDEFF et a participé à une action de préparation à l'emploi « boost ta recherche d'emploi » Cité de l'emploi association AVEC
- 1 participante est entrée en formation CAP petite enfance avec le GRETA
- 1 participante est entrée en contrat de professionnalisation avec le GEIQ 95
- 1 participante a consolidé son remplacement en CDD + 6 mois AESH à hôpital de Pontoise

### 8.3.3- Les expérimentations sur le territoire du PLIE CP

➔ Deux micro -formations dans les métiers du développement durable ont été menées.

La quatrième et la cinquième expérimentation ont été mises en oeuvre le 19 et le 20 octobre 2023 avec le concours de l'association ARS 95. Ces 2 micro-certifications n'auraient pas pu se réaliser sans l'appui de nos partenaires Carole Martin et de l'encadrante technique Yasmine Chouit du chantier Cousu Main. L'entreprise a été représentée par la présence de Philippe Gauthier- EBE CESIL.

- ➔ Zéro déchet - tri des textiles en recyclerie - TTR
- ➔ Zéro déchet - valorisation des textiles en recyclerie - VTR



Ces deux micro-formations ont été le fruit de nombreux travaux (observation des gestes professionnels constitution d'un référentiel - conception des micro-formations et tests auprès de 6 CLD (5 participants du PLIE et 1 participante de l'ACI Cousu main). Ils ont tous obtenu leur micro-certifications après 2\*7 heures de formation multimodale.

#### OBJECTIFS OPERATIONNELS ET EVALUABLES DE DEVELOPPEMENT DES GESTES – TTR :

1. Prise en compte et appréhension de son environnement
2. Réception du textile et accompagnement de l'usager/client dans son acte de dépôt
3. Pesée du textile
4. Tri du textile
5. Répartition des pièces contrôlées

#### OBJECTIFS OPERATIONNELS ET EVALUABLES DE DEVELOPPEMENT DES GESTES -VTR :

1. Prise en compte des différents contenants et de leur destination en vue de la valorisation des textiles
2. Valorisation des textiles en fonction de leurs destinations : « relais » ; « chiffons » ; « tissus » ; « retouches » ; « été, hivers »
3. Contrôle et classement des (textiles d'habillement, linge de maison), en tenant compte des critères relatifs à la qualité, à la taille, à la destination de la matière
4. Conformation au référentiel et vérification du travail réalisé

### 8.3.3- Les expérimentations sur le territoire du PLIE CP

#### POURSUITE D'ACTIVITE :

- Découverte des métiers de la filières textiles
- Titre professionnel d'agent de revalorisation
- Emploi en Entreprises « textiles » (collectivités, collecteurs, trieurs, confectionneurs/up-Cycleurs, revendeurs)

**6 participants ont été positionnés sur ces 2 micro- formations. 6 des candidats à la première action ont souhaité réaliser la deuxième micro-formation.** Sur ces 6 CLD :

- 1 participante a obtenu un emploi en CDI en hôtellerie
- 1 participante a maintenu son insertion sur le chantier cousu Main
- 1 participant a obtenu une PMSMP auprès de l'EBS le relais val de seine
- 1 participante a participé à l'action de préparation à l'emploi du PLIE et a participé à l'action de préparation à l'emploi « boost ta recherche d'emploi » Cité de l'emploi/ association AVEC et toujours en emploi CDDI sur le chantier couture « Les étoiles filantes » EQUALIS
- 1 participante est en attente de son intégration sur le chantier couture « Les étoiles filantes »
- 1 participante a poursuivi ses certifications en participant à l'action Open Badge de l'association Incite Formation

#### SATISFACTION DES PARTICIPANTS

- « Je souhaite apprendre plus ; la formation est très intéressante et stimulante, dommage que cela soit trop court ! j'ai acquis les gestes de configuration d'un poste informatique et installation de ses périphériques ; très intéressant et l'équipe super ! »

- « Très bien expliquée, c'est une formation intéressante, oui c'est très bien ; J'ai appris beaucoup de choses ; j'ai connu le matériel et le vocabulaire ; je suis contente d'avoir pu utiliser un leve patient. J'ai appris beaucoup de chose, belle ambiance, bonne explication des formateurs ; aujourd'hui je sais utiliser un leve patient ».

- « J'ai appris beaucoup dans la valorisation des textiles en recyclerie, je vais utiliser dans mon projet professionnel (couturière) et dans mes entretiens d'embauche, merci à toute l'équipe ; très bonne ambiance ; j'ai appris beaucoup de choses. Très bien. »



## LES CONDITIONS DE REUSSITE :

- Le geste professionnel doit être :
  - Analysé en profondeur avec l'opérateur d'après des prescriptions formelles
  - Abordé selon le vécu des travailleurs
  - Décrit par le travailleur de l'entreprise lui-même (avec ses mots simples et concrets)
  - Limité à une séquence de tâches (ex : utiliser un lecteur de barres-codes)
- Les micro-formations par gestes professionnels pour l'accès à un métier :
  - Visent une employabilité rapide des apprenants en partenariats avec les employeurs ;
  - Couvrent l'essentiel de l'apprentissage du geste professionnel ;
  - Sont élaborées par les organismes de formation en lien avec les entreprises ;
  - Comportent des compétences associées : théorie appliquée et contexte opératoire ;
  - Se réalisent en milieu de travail ou en centres de formation ;
  - Se déroulent sur un maximum de 24 heures.

### 8.3.4 – les partenaires européens



- **Le CEC Comité Européen de Coordination** - Jean-Paul Tricart , Éric Degimbe , Andrée Debrulle; Tommaso Grimaldi (UNESSA) et Jean Buffenoir ; William Ameri
- **La Scuola Centrale Formazione** - Rita Festi , Casandra Cristea (Italie) ;
- **La MIREC asbl** , - Fiona D'Antonio, Emelyne Deschamps, (Belgique) ;
- **La Fundació Trinijove** - Elisabeth Díaz (Espagne) ;
- **La Barka** - Agata Pawlak , Joanna Skrzypczak (Pologne).

Nos remerciements aux partenaires Européens convaincus de la méthodologie SKY et au signal fort de la commission européenne : encouragement des états membres pour adopter une approche comme les micro -formations : flexibilité de l'outil aux besoins en recrutement des entreprises/ outils adaptés aux CLD



Cofinancé par le  
programme Erasmus+  
de l'Union européenne [skyitu.eu](http://skyitu.eu)

Financé par l'Union européenne. Les points de vue et avis exprimés n'engagent toutefois que leur(s) auteur(s) et ne reflètent pas nécessairement ceux de l'Union européenne ou de l'Agence exécutive européenne pour l'éducation et la culture (EACEA). Ni l'Union européenne ni l'EACEA ne sauraient en être tenues pour responsables.

## 8.4 - EUROPLIE

*Le réseau des élus et des techniciens de Plans Locaux pour l'Insertion et l'Emploi*



Depuis 1997, Europlie, association loi 1901, est le réseau des Elus et des Techniciens des Plans Locaux pour l'Insertion et l'Emploi (PLIE). Il représente les différentes réalités territoriales, point d'appui stratégique pour alimenter le lien entre le national et le local.

### ➤ *Un réseau national*

EUROPLIE représente les différentes réalités territoriales, point d'appui stratégique pour alimenter le lien entre le national et le local. Le réseau agit en complémentarité avec les élus et peut faire remonter aux niveaux décisionnels les questions auxquelles sont confrontés les acteurs des PLIE, et ainsi participer aux débats locaux et nationaux.

### ➤ *Un lieu de rencontre*

EUROPLIE rassemble les équipes techniques des PLIE et des spécialistes. Il favorise les échanges de pratiques entre territoires.

C'est un Lieu de rencontre entre les acteurs : Il rassemble les élus en charge des politiques d'insertion et d'emploi sur les territoires, les équipes techniques des PLIE et des experts sur les thématiques de l'inclusion sociale et la gestion du FSE. Il favorise les échanges de pratiques entre territoires. Europlie se distingue par la force de proposition et le sens du partage de ses membres, se questionnant en permanence sur les problématiques des PLIE et problématiques de société.

### ➤ *Un espace d'information, de réflexion et de formation*

EUROPLIE propose aux professionnels et aux élus des actions d'information et de conseil ; cet espace de réflexion permet une mise en débats des questions relatives à l'activité des PLIE. C'est un lieu de prise de recul et d'analyse collective.

### ➤ *Les administrateurs*

William AMERI AGFE 95 Président - Alexandre APPOLONIA PLIE Cannes Pays de Lérins Coprésident - Jean-Christophe BARUSSEAU PLIE MP-Centre coprésident - Naima BELABAS PLIE de Sevran Coprésidente - Phillipe ROBLOT PLIE MP-Est Trésorier -Lydie NIETO PLIE HLV Secrétaire - Isabelle FERON PLIE de Cergy Administratrice -Eimen RIANI Creativ' Dijon Administrateur

## 9 - Conclusion

Le PLIE de Cergy-Pontoise a permis, en 2023, la mise en œuvre de **674 parcours d'insertion** (679 en 2022) **conduits par 12 référents** appartenant à **8 organismes différents**. **188 nouveaux participants ont intégré le PLIE.** (175 en 2022)

**803 étapes de parcours ont été réalisées** contre 748 en 2022. Nous observons aussi, que les participants en parcours, en mobilisant 803 étapes sur l'année 2022, ont réalisé une moyenne de **1,20 étapes par participant.**

Les étapes « formation » (remises à niveau, mobilisation, pré-qualifiantes, et qualifiantes) sont stables d'une année sur l'autre avec 198 actions contre 221 en 2022. **146 étapes de l'insertion professionnelle** s'appuyant sur les Chantiers d'insertion (95) et les contrats aidés (49) ont été mobilisées. Les étapes « emploi » quant à elles, avec 342 contrats de droit commun, sont en baisse par rapport à l'année précédente (389) -12%. Cependant, l'emploi reste un axe fort pour le PLIE : **115 CDI ont été signés en 2023.**

Le PLIE de Cergy-Pontoise a programmé, en 2023, 22 opérations FSE. Il s'agit de :

5 chantiers d'insertion (opérations pluriannuelles programmées de 2022 à 2024) ; 7 opérations d'accompagnement renforcé menées en partenariat avec les associations : ALICE, Apui les Villageoises, Du Côté des Femmes, ESPERER 95, le CCAS de Courdimanche, le PCE de la ville de Vauréal et la MIEM de la ville d'Eragny sur Oise pour la première période 2023 ; 6 opérations d'accompagnement renforcé menées en partenariat avec les associations : ALICE, Apui les Villageoises, ESPERER 95, le SEI de la ville de Cergy, le PCE de la ville de Vauréal et le CCAS de Courdimanche, pour la seconde période 2023 ; 2 missions internalisées d'intermédiation avec les entreprises et 2 missions internalisées d'animation – coordination dans le cadre des fonds REACTU UE ET FSE+ garantissant la continuité sur l'année 2023 de l'action interne du PLIE.

**Deux programmations du FSE.** L'AGFE mobilise en attendant l'arrivée du FSE+ des fonds REACT UE contraignant l'ensemble des opérateurs à réaliser deux demandes de subvention au cours de l'année. Une demande de financement pour les 6 premiers mois de l'année dans le cadre du REACT UE et un seconde pour les 6 mois suivants dans le cadre du FSE+.

Programmées afin d'assurer une bonne opérationnalité du PLIE, les actions 2023 ont été réalisées grâce au soutien du FSE par le biais de l'AGFE.

**En termes de résultats,** nous constatons 287 sorties sur l'exercice (192 en 2022) dont 132 sorties positives validées par les membres de la commission d'agrément contre 120 en 2022, 125 sorties « autres » (52 en 2022) et 33 sorties « sociales » (20 en 2022). Les sorties autres sont en augmentation. Cela est dû principalement aux fins de convention FSE (du Côté des femmes, commune Eragny, CCAS de Courdimanche).

Le rapport d'activités présenté retrace l'ensemble de nos actions et expose les résultats du PLIE pour l'année 2023. L'obtention de ces résultats, même s'ils ont été impactés par de nombreuses difficultés n'a été possible que grâce à la mobilisation d'un large réseau d'acteurs (Collectivités locales et territoriales, Service Public de l'Emploi, Entreprises, Structures d'accueil, Structures d'insertion, Organismes de formation...), auxquels il convient d'associer certains de nos partenaires financiers. La mobilisation de tous les acteurs de l'insertion permet d'obtenir des résultats pour les habitants des quatre communes adhérentes mais il y a encore beaucoup à faire et notre association continuera à œuvrer avec détermination aux côtés des personnes qui en ont besoin avec tous les acteurs du territoire concernés par les questions d'insertion.

Ces résultats sont également le fruit du travail d'accompagnement dans la proximité et la durée réalisé auprès des personnes par les référents du PLIE et du chargé de relation entreprises du PLIE. Enfin, rien n'aurait été possible sans la persévérance, la motivation et l'énergie dont font preuve les demandeurs d'emplois qui se sont engagés dans le PLIE pour retrouver la voie de l'emploi durable.

Par ailleurs, le PLIE maintient son axe de développement au travers d'actions innovantes et de rapprochement avec les entreprises comme avec :

- ➡ Le label emplit'ude
- ➡ Le projet SKY - Skills for long term unemployed

**Concernant le label EMPL'ITUDE**, ce sont : 21 entreprises labélisées sur le 95 dont 9 sur le territoire de Cergy-Pontoise. (Kangourou Kids Cergy - Lavoir Moderne - Familles Services - Assist'Famille Formation - ARS 95 - Hammerson, CC3F ; l'agence d'intérim et de placement ACTUAL de Cergy et l'agence de pontoise ; l'agence d'emploi ABALONE TT Osny et 5 ateliers mis en œuvre en direction des entreprises engagées et développés en fonction des attentes des entreprises et en partenariat avec France Travail, l'APEC, l'ARACT IDF, le CAP emploi, l'EBE Territoire Zéro chômeurs

**Concernant le projet SKY**, le PLIE de Cergy- Pontoise, par l'intermédiaire de l'AGFE (Association de Gestion des Fonds Européens), est engagé aux côtés de la Belgique, de la Pologne, de l'Italie, de l'Espagne, à un projet Européen innovant : "SKY". Le projet Skills for long-term unemploYed - SKY est financé par le programme Erasmus+ : Partenariats de coopération dans les domaines de l'éducation, de la formation - ONG européennes. Se terminant en février 2024, et d'une durée de 24 mois, ce projet expérimental et transnational vise à terme un nouveau système de certification qui s'appuiera sur des micro-formations au bénéfice de CLD chômeurs de longue durée dans les champs retenus : métiers de Proximité ; métiers Verts et numérique. La mise en œuvre de micro-formations et de micro - certifications se concrétisent en 2023 en associant les partenaires du territoire que sont : ARS95, Assist'Famille formation, le GEIQ du 95, le Greta du 95 ; l'entreprise MMS France Macro-Computer, l'entreprise à but d'emploi TZCLD.

Des expérimentations réussies qui donnent, nous l'espérons, des ouvertures en 2024 d'actions pour les publics accompagnés par le PLIE. Des encouragements des états membres pour adopter une approche comme les micro-formations - flexibilité de l'outil aux besoins en recrutement des entreprises/ outils adaptés aux CLD. En effet, le Conseil de l'Europe et la Commission Européenne appellent à trouver une alternative aux programmes de formation classiques par la recherche de modalités de parcours simplifiés qui redonneront une chance d'emploi aux publics en exclusion.

Outre le développement de la relation entreprise du PLIE et de projets innovants, dans la rubrique perspective, notre association continuera à porter une subvention globale du FSE pour les cinq prochaines années : le FSE+ pour le maintien et le déploiement de la référence de parcours.

Afin d'atteindre les cibles du FSE +, de nouveaux opérateurs ont été sollicités dans l'objectif d'accompagner un public plus spécifique comme les travailleurs Handicapés et le public « jeune » 18 - 25 ans en 2024.

Ainsi, les politiques locales d'insertion sur nos territoires bénéficieront du concours de l'Europe, ce qui sera loin d'être du luxe, au regard de l'explosion de l'exclusion.

**Avec le soutien dans le cadre du protocole partenarial d'accord pour la mise en oeuvre du Plan Local pour l'Insertion et l'Emploi de Cergy, Courdimanche, Eragny sur Oise, et Vauréal 2022 -2026 de :**



**Et le concours du FSE+ 2022- 2027 et de l'AGFE 95**

**AGFE 95 Association de Gestion des Fonds Européens**



**Cofinancé par  
l'Union européenne**

**Convergences Emploi Cergy - PLIE de Cergy-Pontoise**

**14 A, avenue du centaure - 95800 Cergy**



**01 30 32 35 35**